



Université Paul Valéry, ITIC, Département Information Documentation

Master mention : Information Communication

**Parcours : Gestion de l'Information et Médiation Documentaire : Métiers des bibliothèques et de la documentation (GIMD)**

-

2021 - 2022

---

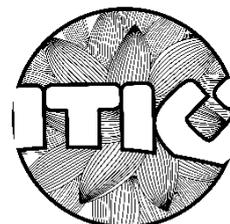
# **Nouvelles pratiques professionnelles en section musique.**

---

**Lecouteux Aurélie**

Sous la direction de Céline Paganelli,

Professeure des universités à Paul Valéry de Montpellier





Université Paul Valéry, ITIC, Département Information Documentation

Master mention : Information Communication

**Parcours : Gestion de l'Information et Médiation Documentaire : Métiers des bibliothèques et de la documentation (GIMD)**

-

2021 – 2022

# **Nouvelles pratiques professionnelles en section musique.**

**Lecouteux Aurélie**

Sous la direction de Céline Paganelli,

Professeure des universités à Paul Valéry de Montpellier

## **Remerciements :**

Merci à tous les professionnels qui ont eu la patience de répondre à mon questionnaire malgré des délais parfois très courts : Anne-Thérèse Devrand, Dominique Auer, Pierre Broquin, Fabienne Lesvenan, mais aussi aux professionnels des médiathèques de Lamballe et de St Malo.

Merci aussi à ma directrice de mémoire, Céline Paganelli, pour ses patients conseils.

Une pensée particulière pour mes camarades de promotion qui ont su former un groupe soudé sur lequel on peut s'appuyer.

Merci à tous ceux qui ont accepté de participer à l'étape fastidieuse de la relecture, et qui ont permis à ce mémoire d'être bien plus intelligible qu'il ne l'aurait été sans eux :  
Merci à Célia, Thomas et à ma mère, Sylvie.

Enfin, merci tout particulièrement à Thomas pour son soutien sans faille et son aide précieuse tout au long des différentes étapes du travail (et de la vie).

## **Résumé :**

Face aux derniers grands changements dans la consommation de la musique, comment les bibliothèques municipales modifient leur offre et leurs pratiques ? Les bibliothèques de lecture publique qui proposent une section musique voient la demande en documents évoluer. L'arrivée de la musique numérique bouleverse les usages et précipite une révision des méthodes de médiation, d'animation et de constitution des collections. Grâce à des entretiens poussés avec six professionnels de la musique en bibliothèque dans le cadre d'une enquête qualitative, nous pouvons recenser quelques solutions à ces grands changements :

Le support physique (Disques Compacts, Vinyles) attire toujours un public fidèle et doit garder sa place dans les rayons des médiathèques. Cette offre doit aussi s'accompagner de la mise à disposition de plateformes de *streaming* de façon à répondre aux usages du public. Pour mettre en valeur ces collections et donner envie au public de s'y intéresser, on peut mettre en avant les pratiques amateurs et locales en proposant par exemple du prêt d'instrument, de partitions ou des initiations et présentations d'instruments. La mise en place de conférences et de débats est aussi à conjuguer avec l'organisation de concerts (selon possibilités financières et l'espace) pour mettre en avant la scène locale. Enfin, il est important de s'inscrire dans le territoire en mettant en place des partenariats avec les acteurs locaux.

Ces recommandations et idées sont cependant à inscrire sur le court terme puisqu'il n'est pas impossible que le support CD disparaisse des usages et qu'il faille alors imaginer de nouvelles façons d'appréhender l'espace musique en bibliothèque.

## **Mots-clés :**

Bibliothécaires musicaux ; Bibliothèques ; Disques compacts ; Disques microsillons ; Musique – Bibliothèques ; Musique imprimée ; Musique sur Internet

# Table des matières

---

<b>Liste des abréviations et/ou des sigles</b>	<b>- 7 -</b>
<b>Glossaire</b>	<b>- 8 -</b>
<b>Introduction</b>	<b>- 9 -</b>
<b>1. Les nouvelles pratiques musicales des Français</b>	<b>- 11 -</b>
1.1 La place de la musique dans les pratiques culturelles en France.	- 11 -
1.2 L'arrivée des plateformes de <i>streaming</i> et leur impact sur le marché de la musique.	- 14 -
1.3 La fin des supports physiques ?	- 16 -
<b>2. L'offre actuelle de musique en bibliothèque</b>	<b>- 21 -</b>
2.1 Les fonds physiques	- 22 -
2.2 Les fonds numériques	- 26 -
2.3 L'animation	- 32 -
<b>3. Les pistes d'adaptation des professionnels des sections musique.</b>	<b>- 37 -</b>
3.1 Un sens d'évolution qui fait plutôt consensus	- 37 -
3.2 Une inversion de la relation collection / médiation	- 39 -
3.3 De nouveaux espaces dédiés	- 42 -
<b>Conclusion</b>	<b>- 46 -</b>
<b>Table des annexes</b>	<b>- 48 -</b>
<b>Annexe A : Grille d'entretien</b>	<b>- 49 -</b>
<b>Annexe B : Compte rendu d'entretien avec la responsable musique de la bibliothèque de Lamballe (22).</b>	<b>- 52 -</b>
<b>Annexe C : Compte rendu d'entretien avec Dominique Auer de la médiathèque de Pacé (22).</b>	<b>- 58 -</b>
<b>Annexe D : Compte rendu d'entretien avec la référente musique de la médiathèque de St Malo (35)</b>	<b>- 67 -</b>
<b>Annexe E : Compte rendu d'entretien avec Pierre Broquin de la médiathèque de l'Antipode à Rennes (35)</b>	<b>- 74 -</b>
<b>Annexe F : Compte rendu d'entretien avec Anne-Thérèse de la médiathèque de Ploufragan (22).</b>	<b>- 81 -</b>

<b>Annexe G : Compte rendu d'entretien avec Fabienne Lesvenan de la bibliothèque d'Erquy (22).</b>	<b>- 91 -</b>
<b>La table des illustrations</b>	<b>- 93 -</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>- 104 -</b>

## Liste des abréviations et/ou des sigles

---

ACIM	Association pour la Coopération des professionnels de l'Information Musicale
BnF	Bibliothèque nationale de France
BPI	Bibliothèque Publique d'Information
CD	Compact Disk (disque compact)
DVD	Digital Versatile Disc (« disque numérique polyvalent »)
HADOPI	Haute Autorité pour la Diffusion des Œuvres et la Protection des droits sur Internet
MDID	Médiathèque Départementale d'Ille et Vilaine
MJC	Maison des Jeunes et de la Culture
OLP	Observatoire de la Lecture Publique
PCDM	Principe de Classement des Documentaires Musicaux
PCS	Professions et Catégories Socioprofessionnelles
SACEM	Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique
SMAc	Salle de Musique Actuelle

# Glossaire

---

- p. 15                    **EP** = Extended Play (durée étendue) Format musical légèrement plus long que le single
- p. 15                    **Internaute** = Utilisateur d'internet
- p. 17.18.27            **Majors** = (de l'industrie musicale) Groupes multinationaux producteurs et distributeurs de disques.
- p. 17.23                **Phonogramme** = Transcription physique d'un son
- p. 15.29.39.57        **Playlist** = *Liste de lecture*. Une suite de morceaux de musique rassemblés arbitrairement
- p. 35.40.59            **Showcase** = Petit concert de promotion de l'artiste
- p. 35.75                **Sieste musicale** = Concert proposé dans des conditions de détente

# Introduction

---

La place de la musique en bibliothèque est régulièrement remise en question. En effet, malgré son statut évident de document, ce type de contenu souffre d'être perçu comme illégitime. Alors que cette place fait maintenant presque l'unanimité, elle est défiée par l'émergence du numérique qui est devenu la pratique principale dans l'écoute de musique. Les pratiques d'écoute ont beaucoup évolué ces dernières décennies. Les bibliothèques qui proposent de la musique doivent donc s'adapter à ces variations dans les pratiques de consommation musicale. Nous nous intéresserons ici principalement aux bibliothèques municipales car elles touchent le public le plus hétéroclite puisque chaque personne est potentiellement un usager. Elles touchent donc le plus grand nombre et sont moins spécialisées que les bibliothèques universitaires par exemple, qui visent un public précis pour une utilisation précise de ses ressources. Nous aborderons tout de même les pratiques de la BPI ainsi que celles de la BnF puisque ces structures jouent le rôle de prescripteurs et de figure de proue pour les plus petites structures. Ainsi, ces structures permettent de tester de nouvelles pratiques et de diffuser des théories et techniques de mise en avant, de médiation, de constitution de collection, d'aménagement ou encore de réaction aux changements dans les pratiques culturelles. Les bibliothèques municipales peuvent donc s'appuyer sur ces structures pour adapter leurs pratiques et trouver des pistes d'adaptation.

## **Face aux derniers grands changements dans la consommation de la musique, comment les bibliothèques municipales modifient leur offre et leurs pratiques ?**

Nous chercherons donc dans une première partie à cerner les pratiques musicales des Français. Pour cela nous nous intéresserons à la place que prend la musique parmi les pratiques culturelles. Puis nous étudierons l'impact des plateformes de streaming sur ces pratiques. Et enfin, nous tenterons d'entrevoir l'avenir des supports de musique. Dans une seconde partie, nous étudierons l'offre actuelle en bibliothèque pour mieux comprendre le positionnement des professionnels de la musique en bibliothèque : l'offre sur support physique, l'offre numérique et les animations autour de la musique. Finalement, dans la dernière partie, nous explorerons les pistes d'adaptation proposées par ces mêmes professionnels et les

principales pistes de réflexion autour de la question du renouvellement des espaces musique.

# 1. Les nouvelles pratiques musicales des Français

---

Avant toute chose, il convient de sonder les pratiques culturelles musicales des Français. Cet état des lieux des usages est nécessaire pour mieux adapter ensuite les collections et pratiques.

## 1.1 La place de la musique dans les pratiques culturelles en France.

Il est impossible d'aborder le sujet de la musique en bibliothèque sans d'abord évaluer la place que son écoute prend dans la vie des usagers, et donc des Français. À ce propos, le ministère de la culture a commencé en 1970 une suite d'études sur les pratiques culturelles en France. L'étude de Philippe Lombardo et de Loup Wolff publiée en 2020-2 fait ainsi le point sur ces cinquante années de pratiques culturelles. Cette étude permet, entre autres choses, de faire le bilan de l'évolution des pratiques culturelles autour de la musique, qu'il s'agisse de l'écoute ou de la pratique.

### 1.1.1 L'écoute de musique

L'illustration 1 tirée de cette étude permet tout d'abord de mettre en lumière l'écoute de musique (hors radio) comme une activité qui a largement progressé au sein de la population. En effet, en 1973, 66 % des Français écoutaient de la musique contre 81 % en 2018. C'est donc 15 points de personnes supplémentaires. Cette progression étant régulière au fil des enquêtes, on peut penser que cette tendance a peu de chances de s'inverser. Cette croissance est d'autant plus importante en ce qui concerne l'écoute de musique « tous les jours ou presque » qui passe de 9% en 1973 à 57% en 2018. Cette explosion de l'écoute ne s'explique pas seulement par une hausse de l'intérêt que les Français portent à la musique. Elle s'explique aussi par de grands changements en technologie de l'écoute de la musique. Les supports ainsi que les appareils de lecture ont beaucoup évolué. Les prix de ces technologies ont par ailleurs beaucoup baissé : là où les tourne-disques étaient auparavant des produits luxueux, les lecteurs CD sont devenus des produits de la production de masse et ont vu leurs prix chuter drastiquement. Ils ont ainsi perdu leur statut de produit de luxe. Ce phénomène a permis de largement populariser les pratiques d'écoute quotidienne de

la musique. Aujourd'hui, l'écoute de musique via le smartphone est la pratique la plus répandue. Cette pratique ne nécessite pas spécialement d'investissement dans le matériel puisque la plupart des personnes en possède déjà un. Cela permet aussi une écoute nomade de la musique qui peut néanmoins être personnelle (grâce à l'utilisation des casques audio et écouteurs.). Cette pratique de la consommation de la musique nomade sur smartphone est largement normalisée, ce qui explique la statistique très élevée d'écoute de la musique en 2018. Une autre explication de cette hausse très marquée peut se trouver dans le fait que l'écoute de musique par le biais de la radio est exclue de l'enquête statistique. En effet, dans les années 70 et 80, la pratique d'écoute de la radio était très répandue ; elle l'est toujours aujourd'hui mais a baissé de 6 points et l'écoute « tous les jours ou presque » de 12 points (Illustration 1). Puisque dans l'enquête la différence n'a pas été faite entre l'écoute de musique à la radio et l'écoute des autres types de programmes, il est impossible de dire en quelle proportion cette écoute a pu changer. Cette augmentation générale de l'écoute de musique quotidienne coïncide avec l'arrivée tonitruante des supports numériques. Les walkmans et les lecteurs CD portatifs ont été remplacés par les lecteurs mp3, plus légers et plus pratiques. Et aujourd'hui, ce sont les plateformes de *streaming* qui donnent accès à presque n'importe quelle musique à n'importe quel moment. On n'est plus limité par le poids des fichiers mais seulement par l'accès à internet qui pour sa part s'est largement démocratisé ces dernières années, même dans sa version nomade.

L'effet générationnel semble prendre une place importante dans les pratiques d'écoute de la musique. En effet, comme on peut le constater dans l'illustration 2, chaque génération a tendance à écouter plus de musique (tous les jours ou presque) que la génération précédente au même âge. Cette mesure des habitudes d'écoute semble indiquer que la tendance n'est vraiment pas à la baisse de la consommation de musique. D'autant plus que l'on peut voir dans le même graphique qu'une même génération écoute généralement plus de musique dans son grand âge que dans sa jeunesse. L'âge n'est donc pas un facteur de baisse d'écoute de la musique, au contraire. L'illustration 3 permet quant à elle de se faire une meilleure idée du profil des personnes qui écoutent quotidiennement de la musique. Les différences de profil observées en 1973 se sont progressivement résorbées jusqu'en 2018. On peut dire qu'en 2018, parmi les personnes qui écoutent quotidiennement de la musique :

- Les 15-24 ans sont 2,5 fois plus nombreux que les « 60 ans et plus » (alors qu'ils étaient 20 fois plus nombreux en 1973).
- Les hommes et les femmes se trouvent en proportion égale (alors que les hommes étaient 1,3 fois plus nombreux en 1973).
- Les cadres et les employés/ouvriers se trouvent en proportion égale (alors que les cadres étaient 1,5 fois plus nombreux en 1973).
- Les diplômés de l'enseignement supérieur sont 1,8 fois plus nombreux que les « diplômés de CEP (certificat d'études primaires) ou moins » (alors qu'ils étaient 3,2 fois plus nombreux en 1973).
- Les habitants de grandes agglomérations sont aussi nombreux que les ruraux (alors qu'ils étaient 3,2 fois plus nombreux en 1973).

Les différences de consommation de la musique selon l'âge, le sexe, la catégorie sociale, le diplôme ou le lieu de résidence ont donc tendance à se résorber. Seul le niveau de diplôme et l'âge semblent encore jouer un rôle de différenciation des pratiques. Autrefois, l'écoute de musique pouvait jouer un rôle de marqueur social : *« Son caractère autrefois distinctif (la pratique est longtemps restée plus répandue chez les plus diplômés et les urbains) avait commencé à s'effacer sans attendre les technologies numériques, mais ces dernières ont in fine amplifié la présence de la musique enregistrée dans le quotidien des Français. »* p. 14 (LOMBARDO & WOLFF, 2020-2, p.14)

D'autre part, il est intéressant de voir le rôle qui est accordé à l'écoute de musique. Les principales fonctions qu'on lui accorde sont :

- Influencer les émotions (les accentuer, les modifier ou les générer)
- Créer du lien (et donc créer la discussion)
- Accompagner une activité (le sport, les études ou encore pour se réveiller)
- Générer un bruit de fond
- S'émanciper des parents (chez les plus jeunes)

(HADOPI, 2020, p.11).

### **1.1.2 Les pratiques amateur de la musique**

De son côté, la pratique de musique en amateur ne profite pas de ce succès écrasant. En effet, comme on peut le voir dans l'illustration 1, après un succès grandissant jusqu'en 1988 où le taux de personnes pratiquant de la musique en

amateur a atteint 20%, cette pratique n'a fait que reculer, jusqu'à atteindre 11% de population pratiquant de la musique en amateur en 2018. Il est intéressant de noter que toutes les formes de pratiques culturelles en amateur (peinture, poterie, théâtre, danse, etc..) souffrent de cette baisse de pratique en particulier sur les dix dernières années étudiées (entre 2008 et 2018).

L'étude permet aussi de mettre en avant que la pratique de la musique en amateur est devenue plus fréquente dans les milieux sociaux les plus aisés. « *Si la part des pratiquants parmi les cadres était la plus faible en 1973, elle est à l'inverse la plus forte en 2018 et l'écart par rapport aux employés (ceux qui pratiquent le moins cette activité en amateur sur toute la période) passe de 0,8 à 2,8.* » (LOMBARDO & WOLFF, 2020-2, p.73). On peut donc dire que : bien que cela n'ait pas toujours été le cas, la pratique de la musique est aujourd'hui plutôt une activité de classes aisées. Les ouvriers et employés sont ceux chez qui la baisse de la pratique est la plus forte. (LOMBARDO & WOLFF, 2020-2).

L'âge des pratiquants de musique en amateur est aussi un facteur qui a beaucoup changé. En effet, dans les années 70 et 80, les 15-19 ans pratiquaient 10 fois plus de musique que les 60 ans et plus. Cet écart phénoménal s'est largement réduit puisqu'en 2018 c'est seulement trois fois plus de 15-19 ans qui pratiquent de la musique en amateur (Ibidem). « *La diminution de cet écart s'opère par un double effet de pratiquants plus nombreux parmi les plus âgés (prolongement d'un engagement de la part de générations déjà engagées, plus jeunes, dans des activités musicales en amateur) et d'une diminution nette de la pratique chez les plus jeunes.* »

## **1.2 L'arrivée des plateformes de *streaming* et leur impact sur le marché de la musique.**

L'écoute de musique tous supports confondus s'est donc généralisée et touche maintenant presque uniformément toutes les populations et tous les territoires. Si on s'intéresse de plus près aux supports utilisés, les chiffres confirment le sentiment général : le support physique s'efface devant la normalisation des supports numériques. En effet, comme on peut le voir dans l'illustration 4, le marché de la musique numérique représentait 395 millions d'euros en 2019 contre 230 millions d'euros pour le marché des supports physiques. On assiste donc à une inversion des normes puisque jusqu'en 2016, le marché du physique dominait le marché du

numérique. En 2009, la part du support physique représentait pourtant encore 646 millions d'euros contre 87 millions pour celle du numérique, soit 88% du marché. Il ne représentait en 2019 plus que 37%. C'est en 2017 que le marché du numérique a pris le dessus sur le marché du physique. Rien ne semble indiquer pour le moment qu'une inversion des tendances est possible. Face à l'émergence des offres de musique numérique légales et simples d'accès, on peut observer que les pratiques illégales reculent (HADOPI, 2020, p.43)

L'étude sur la consommation des biens culturels dématérialisés menée par HADOPI montre que 51% des internautes en mai 2021 étaient consommateurs de musique en ligne. Ce chiffre représente 26,4 millions d'individus (Illustration 5). Le profil de ces consommateurs est un profil « plus jeune et PCS+ que la moyenne des internautes », selon la même étude. (2021, p.68). Le rapport *Chiffres Clés : statistiques de la culture et de la communication* publié par le ministère de la culture (Deps-doc) en 2021 confirme cette grande tendance. Par ailleurs, on peut voir par sur l'illustration 6 publiée dans ce rapport que les revenus du *streaming* se divisent en deux sources : les publicités et les abonnements, et que ce sont surtout les revenus générés par les abonnements qui ont explosé. On assiste donc également à des changements majeurs dans la relation à la consommation de la musique. Alors qu'auparavant on ne pouvait acheter que des albums ou EP, il est maintenant possible de consommer la musique morceau par morceau. L'écoute par album est par ailleurs beaucoup moins répandue que lorsque les supports CD et vinyles dominaient le marché. Les plateformes de *streaming* permettent de créer des *playlists* et de les partager facilement. On va vers une pratique de sélection chanson par chanson et non plus d'écoute d'albums entiers. (GAILH, 2021)

L'illustration 6 nous permet de mieux cerner l'ampleur du téléchargement et de la téléphonie mobile. Ces supports de vente étaient déjà très minoritaires en 2010 : leur chiffre d'affaire était respectivement de 70 millions d'euros pour le téléchargement et de 14 millions d'euros pour la téléphonie mobile. En 2019, neuf ans plus tard, ces chiffres ont diminué de plus de la moitié : le téléchargement enregistre 19 millions et la téléphonie mobile 6 millions de chiffre d'affaire. Ce sont donc tous les supports autre que le *streaming* qui ont vu leurs ventes se réduire drastiquement lorsque celui-ci s'est généralisé.

C'est donc de loin l'écoute en *streaming* qui domine toutes les écoutes de musique numérique. L'illustration 7 montre que les bénéficiaires de la musique en *streaming* sont divisés surtout entre six entreprises. Contrairement au marché du téléchargement, le marché du *streaming* n'est pas dominé par une seule entreprise pour l'instant. C'est une offre qui est encore en construction et la fidélisation des utilisateurs est encore en cours.

La consommation de musique numérique bénéficie des besoins de solutions de consommation nomade. Comme on peut le voir sur l'illustration 15, c'est le smartphone qui est le support privilégié pour accéder aux offres de musique puisque 67% des utilisateurs de ces types d'offres y accèdent via leur smartphone. En effet, l'utilisation sur smartphone est en augmentation tandis que celle sur ordinateur baisse (moins 12 points). Le choix du support utilisé pour accéder aux ressources est non-excluant. C'est-à-dire que la même personne pourra avoir des pratiques différentes en parallèle les unes des autres. L'écoute sur smartphone était auparavant réservée aux besoins des déplacements. Aujourd'hui, elle dépasse ces pratiques et permet aussi l'écoute à domicile, que ce soit avec l'utilisation d'enceintes connectées en Bluetooth ou des écouteurs (HADOPI, 2020, p.32). La modalité d'accès privilégiée est l'écoute en ligne, c'est-à-dire que les morceaux de musique ne sont pas enregistrés sur le support d'écoute mais stockés temporairement le temps de l'écoute. Ce mode d'accès nécessite donc une connexion internet constante contrairement à un accès hors ligne qui ne permet d'écouter que les morceaux préalablement téléchargés (HADOPI, 2020, p.43).

### **1.3 La fin des supports physiques ?**

Nous avons vu que la musique est l'une des activités culturelles préférées des Français et que c'est une place qui ne fait que s'affirmer dans le temps. Nous avons aussi vu que l'arrivée des plateformes de *streaming* a ébranlé le secteur de la vente de musique et bouleversé les pratiques d'écoute de la musique. Les supports de musique physique sont passés au second plan de la consommation de musique. Certains pensent qu'ils disparaîtront, d'autres assurent que l'amour de l'objet ne disparaîtra pas de sitôt.

Pour mieux analyser la situation des supports physiques en France, nous allons nous intéresser aux entrées du dépôt légal. « *En ce début de XXIe siècle,*

*l'observatoire unique et privilégié que constitue le dépôt légal des phonogrammes à la Bibliothèque nationale de France est un outil remarquable qui traduit de son point de vue les évolutions de l'édition phonographique. Par ce dépôt systématique qui vise l'exhaustivité, les collections patrimoniales ainsi constituées rendent compte de la diversité de la production, en dehors des clivages de genres ou de poids commercial, l'autoproduction y côtoie la production indépendante ainsi que celle des majors »* (PICHON, 2012, p.101). L'étude des statistiques du dépôt légal de la Bibliothèque nationale de France constitue en effet une excellente analyse des pratiques d'édition de la part des artistes mais aussi de leurs producteurs. On peut voir sur l'illustration 8 que le nombre de phonogrammes enregistrés par an au dépôt légal a généralement tendance à diminuer. On enregistre plus de 14 000 dépôts en 2012 contre un peu plus de 8 000 en 2019. L'illustration 9 nous apprend par ailleurs que pour l'année 2020 le nombre de dépôt de CD a continué de baisser. On peut aussi voir dans ce tableau une nouvelle entrée en 2020, celle du « son dématérialisé » qui enregistre directement 4 460 dépôts. Cette entrée provient d'une seule source, Idol, faisant de ce distributeur le principal déposant tous supports confondus (BnF, 2021).

Malgré cette baisse de la production de supports physiques, la production sur support vinyle connaît un nouveau succès. Particulièrement depuis 2012 comme en témoigne l'illustration 8 : Le nombre de dépôts stagne en 2009, 2010 et 2011 avec 411, 434 et 404 dépôts. En 2012 on passe à 725 dépôts dans l'année, chiffre qui ne cesse d'augmenter jusqu'en 2019 avec 2 147 dépôts. D'autre part, « *le vinyle représente toujours 25% des dépôts sonores, pour lesquels s'est mis en place le dépôt légal du son dématérialisé par flux, avec un nombre de dépôts sensiblement équivalent aux dépôts de documents physiques* » (BnF, 2021). Même si le support vinyle ne représente pas la majorité des dépôts, c'est celui qui a connu la plus forte croissance en nombre de dépôts. C'est pour cette raison que beaucoup pensent que le vinyle constitue l'avenir des supports physiques. En attendant, il atténue la baisse du marché physique : « *le nombre de dépôts de phonogrammes au dépôt légal a baissé de 21 %, mais cette baisse est légèrement atténuée par une multiplication par 5 du nombre de dépôts de vinyles* » (SCHREIBER, 2021). C'est d'ailleurs plutôt chez les jeunes qu'on relève un intérêt particulier pour le support vinyle, puisque « *42 % des acheteurs ont moins de 30 ans* » (SCHREIBER, 2021).

Ce nouveau succès du vinyle pourrait bien être bouleversé par l'augmentation soudaine et récente du prix de vente des vinyles neuf par les principaux majors (SCHREIBER, 2021). « *Le vinyle attire toujours celui qui veut collectionner le bel objet, avec 5,2 millions d'unités vendues en 2021. C'est trois fois plus qu'en 2016, et représente 78,9 millions d'euros. Mais une partie de cette somme l'année dernière est en partie due à la hausse ahurissante des prix de certains vinyles, décidée par les majors de l'industrie musicale à cause, justifiaient-elles, de la hausse des prix des matières premières.* » (TOFFOLET, 2022)

Les vinyles ne sont pas les seuls à retrouver une place sur le marché de la musique, le support CD revient aussi : « *En 2021, on a donc pu observer une hausse des ventes de CD. Voilà quelque chose qu'on n'imaginait par réécrire un jour, tant le support a été victime de la crise. Pour la première fois en 20 ans, les ventes ont progressé, d'environ 10%.* » (TOFFOLET, 2022). De façon plus internationale, en 2021, 12% des personnes interrogées par l'Ifpi ont acheté un CD au cours du dernier mois et 8% ont acheté un vinyle dans la même période (IFPI, 2021, p.19). Il s'agit donc de juger si ce retour est dû à une mode passagère ou à un mouvement durable. Si on compare les chiffres d'affaires du secteur du numérique et de celui du physique en s'intéressant cette fois à la croissance, celle du physique est plus importante : elle est de 21%. (TOFFOLET, 2022)

Les raisons invoquées pour la préférence des supports physiques par rapport aux autres formats sont les suivantes :

- La meilleure qualité du son (un sujet qui fait débat pour lequel la réponse n'est pas du tout simple comme le démontre Florian Agez en 2018 pour les numériques.)
- Pour soutenir un artiste
- Pour accéder au contenu exclusif
- Pour la beauté de l'objet, sa préciosité.

(HADOPI, 2020, p.34)

Et sur une enquête axée vers l'internationale on trouve que parmi les personnes qui achètent des vinyles :

- 40% aiment collectionner les vinyles
- 31% aiment le rituel
- 30% aiment s'immerger dans un album complet

- 21% aiment lire les notes d'accompagnement

(IFPI, 2021, p.19)

L'objet vinyle a un attrait particulier, en particulier chez les jeunes (l'IFPI relève que 58% des acheteurs de vinyles ont entre 15 et 44 ans) et même chez une nouvelle catégorie de la population : les lycéens (HADOPI, 2020, p.34).

Ces consommateurs de supports physique sont bien souvent des consommateurs multisupport puisque 81 % des acheteurs de vinyles paient aussi pour un service de musique en *streaming* (IFPI, 2021, p.19). Ce sont en fait de plus gros consommateurs de musique puisqu'ils en écoutent en moyenne 22,1 heure par semaine (contre 18,4 heures de moyenne toutes populations confondues) soit 20% de temps en plus que la moyenne (IFPI, 2021, p.19 et 7).

On assiste donc à un retour des supports physiques comme pratique parallèle à l'écoute en ligne. C'est l'objet qui intéresse ici les acheteurs, pour sa valeur, son esthétisme. L'achat du physique est loin d'être nécessaire à l'écoute, c'est donc presque un acte militant, une envie de mettre un objet sur une musique. Aujourd'hui, de nombreux artistes se saisissent de cette vague d'intérêt pour être créatifs sur le contenu qu'ils proposent. C'est le cas de Jack White qui pour la sortie de son album *Lazaretto* en 2014 a sorti un vinyle avec des options originales. On peut ainsi trouver, par exemple, des pistes cachées en posant la pointe du lecteur sur l'étiquette au centre du disque. Lorsqu'une face se termine, le dernier sillon est relié à lui-même et forme un « loop infini », ce qui fait que le son ne s'arrête jamais. Il appelle lui-même ce vinyle le vinyle « ultra » (BURGEL, 2014). Beaucoup d'artistes ont compris cette nécessité de proposer un bel objet avec du contenu additionnel et pas seulement un support, pour dépasser le support pratique et aller vers un support qui fait partie de l'œuvre artistique.

D'autre part, un nouvel enjeu important autour du choix du support de la musique prend de l'importance : celui de l'impact écologique. Maintenant que la pratique du *streaming* est bien installée, notamment pour la vidéo à la demande, on s'aperçoit que cette pratique est loin d'être écologique. « L'empreinte carbone numérique représente 4 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde. Soit davantage que le transport aérien. Et la vidéo en ligne représente déjà 60 % des usages du numérique. » (EDF, 2021). Du côté de la musique, l'impact

environnemental est encore peu mesuré. Le professeur Kyle Devine de l'université d'Oslo mène actuellement des recherches sur l'impact environnemental de la musique au cours des cent dernières années. Il a notamment publié *Decomposed : The Political Ecology of Music* (2019). Il explique que les émissions de CO2 liées à la musique n'ont fait qu'augmenter avec le temps et les différents supports, notamment avec l'augmentation de la consommation de la musique. Il estime une augmentation des émissions de CO2 de presque 70 000 000 kilogrammes. Selon lui, il existe des estimations bien plus pessimistes. (O'HARA, 2019). Le rapprochement de l'enjeu environnemental avec les usages du *streaming* est récent, cela explique que l'on n'ait pas encore de données complètes qui prennent en compte tous les aspects de la pratique du *streaming* : de la fabrication des smartphones et ordinateurs (bien que l'écoute de musique en *streaming* soit rarement la raison première de leur consommation) au téléchargement constant qui définit le *streaming*, en passant par les moyens déployés pour rendre possible l'accès à internet depuis n'importe quel endroit. Et surtout, il ne faut pas oublier que la disponibilité permanente des serveurs pour pouvoir répondre à la demande du *streaming* engendre une forte consommation d'énergie pour soutenir un flux constant de données.

## 2. L'offre actuelle de musique en bibliothèque

---

Pour mieux évaluer l'état actuel des offres musicales en bibliothèque et les façons dont les professionnels de la documentation s'adaptent aux changements étudiés en première partie, nous avons procédé à une enquête auprès de professionnels. Le choix a été fait de procéder à une enquête qualitative et compréhensive (plutôt que quantitative) pour laisser plus de place aux réflexions, remarques et façons d'appréhender les problématiques des personnes interrogées. Le point de départ a été de décider de ne faire les entretiens qu'avec des personnes directement affectées à la gestion de la section musique des médiathèques concernées. Toutes les personnes interrogées sont en effet responsables des acquisitions mais aussi des animations et de la gestion générale de la section musique de leur structure. Elles ont donc à la fois un point de vue interne et bénéficient des retours du public et un point de vue plus administratif pour la gestion des budgets et autres contraintes qui en découlent. Pour le choix des structures à contacter nous avons pris le parti de contacter des structures de façon à peu près représentative de ce que l'on peut trouver sur le territoire : Une structure de très grande agglomération (Rennes, plus de 200 000 habitants), une structure de moyenne agglomération (Saint Malo, environ 45 000 habitants) et trois structures d'agglomérations plus restreintes (Pacé, Lamballe et Ploufragan, entre 11 000 et 13 000 habitants). Toutes ces structures se trouvent sur le territoire breton et ne sont donc pas forcément représentatives de la généralité du territoire. Néanmoins, certaines de ces médiathèques fonctionnent en réseau et d'autres de façon indépendante ce qui nous garantit d'étudier des profils et des fonctionnements bien différents. La grille d'entretien se trouve en annexe ainsi que les cinq rapports d'entretiens qui ont eu lieu selon les modalités les plus simples pour la personne interrogée (entretiens en direct, au téléphone, par visioconférence ou encore par mails). La plupart du temps nous avons eu besoin de compléter les informations plus précises (comme le nombre de CD disponibles au prêt) par mail à la suite des échanges. Toutes les structures dont nous avons relevé les chiffres proposent un secteur musique, ce qui n'est pas le cas de toutes les bibliothèques municipales de France. L'échantillon n'est donc représentatif que des structures qui ont déjà fait le choix de la mise en avant des documents sonores.

## **2.1 Les fonds physiques**

### **2.1.1 Les statistiques générales**

Selon les chiffres du ministère de la culture et de la communication en 2010, 17% des bibliothèques françaises proposent un minimum de 500 documents phonographiques. (Ministère de la Culture et de la Communication ; DGMIC – Service du livre et de la lecture ; Observatoire de la lecture publique, 2012, p.18).

En 2018, 43.2% des bibliothèques conservaient des documents sonores (chiffre calculé sur la base du rapport : Données d'activité 2018, Synthèse nationale, 2018). La différence entre les chiffres de 2010 et de 2018 est notamment due à l'expansion de l'offre mais aussi au fait que les chiffres de 2010 ne prennent en compte que les offres d'au moins 500 documents, ce qui élimine une bonne partie des établissements qui auraient été comptabilisés sans cette limite. Il est donc difficile d'avancer un chiffre exact quant à l'expansion de l'offre de supports physiques en bibliothèque.

La proportion de 2018 (43,2% de bibliothèques qui possèdent un fond musical) dépend largement de la taille des établissements comme on peut le voir dans l'illustration 10 et l'illustration 11. Les petits territoires sont donc encore peu approvisionnés en documents sonores contrairement aux gros établissements qui proposent presque tous ce type de contenu. Le rapport stipule par ailleurs que parmi les établissements desservant 2 000 habitants et plus, 79% disposent d'un fond de documents sonores (Données d'activité 2018, Synthèse nationale, 2018, p.51). L'illustration 12, provenant de la même étude, montre les proportions d'acquisition des bibliothèques selon leurs tailles. On peut voir encore une fois que ce sont les grandes structures qui font le plus d'acquisitions. Au-dessus de 5 000 habitants desservis, on passe à plus d'un document par habitant acquis dans l'année.

### **2.1.2 L'exemple de la BPI**

De son côté la BPI possède un fond musical historiquement orienté vers la musique classique mais travaille sur le rééquilibrage des différents styles musicaux pour proposer, à terme et en proportions équitables, tous les genres musicaux (OULC'HEN, 2014). En illustration 13 on peut trouver un tableau récapitulatif de la répartition des collections sonores par genre musical qui témoigne bien de la proportion déséquilibrée du fond de musique classique qui représente 35% de la

collection sonore. Pour compenser cette différence encore flagrante, « *La collection est gérée de façon dynamique : des segments de fonds auparavant noyés au sein de secteurs plus vastes – rap, soul, funk, R’n’B, musiques improvisées – en sont extraits pour leur conférer davantage de visibilité et de cohérence.* » (OULC’HEN, 2014). Si ces chiffres sont un peu datés, la tendance se confirme sur le site de la BPI où on peut lire : « *Le service Musique sélectionne le meilleur de l’actualité musicale, dans tous les genres et de tous les pays. Les usagers pourront ainsi choisir parmi différentes interprétations d’une œuvre de musique classique, retrouver les albums phares du rock des 60’s, découvrir la diversité de la musique brésilienne, vibrer au son de la nouvelle scène électro...* ». Ce même site précise que le fond musical est encore composé de 20 000 CD et vinyles (BPI , 2020).

### **2.1.3 L’exemple de la Médiathèque Musicale de Paris**

Un autre témoignage de la place qu’occupent encore les supports physiques en 2022 : la Médiathèque Musicale de Paris, qui n’a pas non plus abandonné sa collection de phonogrammes. Elle propose encore un fond de plus de 200 000 phonogrammes dont 150 000 vinyles et 12 000 disques 78 Tours. (Ville de Paris, 2022). Cette collection fait de la médiathèque musicale de Paris « *la troisième plus grande collection patrimoniale de phonogrammes en France, après la BnF et Radio France* » (Ibid.)

### **2.1.4 L’exemple de la BnF**

« *Avec plus d’un million de documents sonores, la collection de la BnF, qui retrace l’histoire de l’édition phonographique, est bien évidemment la plus importante de France et elle est unique au monde.* » (PICHON, 2012, p.102). Grâce à sa fonction de dépôt légal, la BnF est en possession d’une collection immense de documents sonores. Cette collection se distingue des autres collections de bibliothèques et de médiathèques car elle a pour objectif la conservation et le témoignage historique. Elle n’est donc pas sujette au désherbage ou aux choix d’acquisition. Cette collection se veut exhaustive et ne cherche donc pas à répondre à des attentes particulières du public. « *Elle est aujourd’hui constituée de 350 000 microsillons, 250 000 78 tours, 270 000 disques compacts, 95 000 cassettes audio, 34 000 bandes magnétiques, 12 000 disques à gravure directe et 7 000 cylindres* » (Ibid.)

## 2.1.5 Les établissements interrogés

### 1 Comparatifs des fonds physiques des médiathèques interrogées

Types de fonds physique disponibles au prêt dans la section musique	Saint Malo	Pacé	Rennes	Poufragan	Lamballe
CD	17 068	5 000	4 750	24 000	6 151
Vinyles	409	80	800	non	non
Platines vinyles	non	oui	non	non	non
Revue musicale	9	n.c.	8	oui	non
Partitions et méthodes	769	oui	500	en ligne	non
Livres sur la musique	441	oui	n.c.	oui	non
Instruments en prêt	non	non	30	non	non
Prêt de clés USB (musique libre)	non	oui	non	non	non
Style de CD le plus présent	Rock	Rock	Rock	Pop - Rock	Chanson
Second style le plus présent	Musiques du monde	Variétés françaises	Chanson	Jazz	Jazz
Nombre d'habitants de la ville desservie par la bibliothèque	46 839	12 857	223 837	11 685	16 845
Seule médiathèque de la ville?	oui	oui	non	oui	oui
Budget 2022	7 500	4 000		16 000	3 800

Nous avons répertorié les données récoltées lors des entretiens dans des tableaux récapitulatifs. Un premier tableau (voir ci-dessus) représente les différents fonds physiques disponibles au prêt dans les sections musique des médiathèques interrogées. Tout d'abord, on peut voir que la médiathèque de Ploufragan dispose d'un très beau budget d'acquisition de CD. En effet, la personne interrogée a bien mentionné une volonté particulière des élus de mettre en avant et de développer la section musique. Elle précise par ailleurs que c'est un choix qui a été fait au détriment d'une éventuelle section DVD. Pour des questions de place et de budget il était impossible de proposer à la fois une section musique et une section film intéressantes. Cette médiathèque propose donc un nombre énorme de CD (environ 24 000) dont seulement 16 000 sont en libre accès. Bien que la volonté soit de ne fonctionner qu'au libre accès, cette médiathèque souffre d'un manque de place depuis son ouverture en 2001 puisqu'elle aurait dû s'étendre sur 200m<sup>2</sup> supplémentaires. Dans cette médiathèque, on constate une baisse des emprunts de musique de 31% cette année. Il est encore tôt pour dire si cette tendance s'installera ou si elle est due aux

confinements successifs liés au Covid-19 et au ralentissement voire à l'arrêt des activités des bibliothèques de prêt en général.

La médiathèque de Rennes (Antipode) est une médiathèque de quartier, elle n'a donc pas vocation à desservir toute la population rennaise. Au sein du réseau des bibliothèques de Rennes, elle a une place particulière de mise en avant de la culture musicale. Cette place dans le réseau des médiathèques de Rennes fait suite à une décision des élus de proposer un espace dédié à la musique en innovant avec cette nouvelle structure (ouverte au public en 2021). Antipode propose de nombreux services novateurs, en particulier le prêt d'instruments qui rencontre beaucoup de succès depuis sa mise en place. Ce service date cependant de moins d'un an et il est encore trop tôt pour avoir du recul dessus. Au sujet du prêt d'instruments, on peut citer comme précurseurs en France les bibliothèques de Cherbourg et de Toulouse.

En ce qui concerne la répartition des CD par genres musicaux, on peut remarquer que pour quatre des cinq fonds, c'est le rock qui domine et que le jazz et la chanson sont aussi très présents. Cependant, il est bon de rester prudent sur la définition du rock comme grand genre en médiathèque puisque comme le précise Dominique Auer dans son entretien : « dans cette classe il y a à la fois du rock français et du « rock » international (au sens très large du terme) »

Nous avons aussi discuté avec Fabienne Lesvenan, de la bibliothèque d'Erquy, une petite ville de 4000 habitants à l'année qui fonctionne surtout l'été avec les vacanciers et les résidences secondaires. Cette bibliothèque ne dispose pas de fonds sonores (mis à part les livres audio) et ne pense pas en proposer dans un futur proche. Lorsque la question s'est posée pour l'ouverture de la bibliothèque en 2008, il a été décidé de ne pas chercher à développer une section musique étant donné qu'il semblait difficile d'en constituer une qui soit suffisamment achalandée ou appropriée au public local. Les raisons invoquées sont les suivantes : Elles n'étaient que deux personnes (représentant 1,5 temps plein) et avaient déjà la charge de créer le fond d'imprimés pour la nouvelle bibliothèque. De plus, aucune des deux bibliothécaires n'était formée sur le sujet de la musique. Enfin, à cette période, la question de la survie du support physique de musique en bibliothèque se posait déjà. Aujourd'hui, si la décision était prise de développer une section musique, il faudrait débloquer des fonds dédiés, ainsi qu'un espace supplémentaire et employer une personne spécialisée dans

les fonds musicaux. On peut aisément supposer que le manque de moyens est la raison la plus courante pour laquelle les petites structures n'ouvrent pas de section musique. La volonté des élus locaux est également essentielle dans cette prise de décision.

Les fonds physiques de musique sont donc toujours bien présents, bien que la part de budget allouée à l'acquisition de nouveaux fonds baisse drastiquement depuis plusieurs années comme en témoigne le rapport du ministère : « La baisse des acquisitions de documents sonores, régulière depuis 2012, s'est accentuée en 2016 où l'on constatait une baisse d'ensemble de 10 points. Cette baisse se poursuit entre 2017 et 2018. » (Données d'activité 2018, Synthèse nationale, 2018, p.53).

## **2.2 Les fonds numériques**

### ***2.2.1 Les statistiques générales***

Selon les chiffres qu'Ipsos a relevé pour le Ministère de la Culture en mars 2022, 83% des bibliothèques de collectivités de plus de 20 000 habitants proposent une offre numérique. C'est un chiffre qui tombe à 46% pour les collectivités de 5 000 à 19 999 habitants et à 19% pour les collectivités de moins de 5 000 habitants (ALLAIN & MARTEAU, 2022, p.10). Les raisons de ces grands écarts entre les grandes et les petites collectivités sont diverses. En effet, « les deux tiers des bibliothèques rencontrent des difficultés » pour proposer des offres numériques (Ibidem, p.39).

Chez les plus grandes collectivités, les premières contraintes relevées sont les freins techniques et les contraintes budgétaires. Ces freins à l'installation de ressources numériques sont très différents de ceux exprimés par les structures de plus petites collectivités qui à 58% expriment un manque d'intérêt de la part du public. (ALLAIN & MARTEAU, 2022, p.42). Ce qui explique que les petites structures n'ont pas forcément l'intention de proposer ce type de ressources. Parmi les bibliothèques qui ne proposent pas encore de ressources numériques, seulement 23% des structures de collectivités de moins de 5 000 habitants ont l'intention d'en proposer contre 47 % dans les collectivités de 20 000 habitants et plus (Ibidem, p.43). L'offre numérique pourrait donc encore s'étendre mais dans des mesures assez limitées.

Ces ressources numériques sont le plus souvent mises à disposition par d'autres bibliothèques (Ibidem, p.14). C'est donc par souci d'exhaustivité de l'offre que

les bibliothèques les proposent bien qu'elles ne soient pas toutes impliquées dans la conception ou la diffusion de telles ressources. Les contenus les plus proposés sont en premier lieu de l'autoformation, de la presse et de la vidéo (Ibidem, p.17). C'est seulement en quatrième position que la musique se place ; elle arrive même en cinquième position, après les livres numériques, pour les collectivités de plus de 5 000 habitants (Ibidem, p.17).

Parmi les ressources musicales les plus citées, on retrouve la Philharmonie de Paris. En effet, cet établissement propose via son service en ligne, l'accès à des ressources telles que des concerts, des conférences ou encore des notices d'œuvres musicales (Réseau Carel, la Philharmonie, 2020). Cette ressource est proposée par 21% des établissements français (ALLAIN & MARTEAU, 2022, p.19).

La deuxième ressource la plus proposée dans les établissements est diMusic (anciennement 1DTouch). Comme on peut le voir dans l'illustration 2.2 AA, elle est surtout présente dans les établissements de taille moyenne (27%). Cette plateforme de musique en *streaming* met plus en avant les artistes et labels indépendants et moins les grosses productions. Elle promeut la diversité culturelle et propose une rémunération plus juste des artistes (en comparaison avec les grandes plateformes commerciales de *streaming* de musique) (Réseau Carel diMusic, 2020). Cette application n'a pas pour vocation de proposer un contenu exhaustif ni de mettre en avant des titres déjà sur le devant de la scène. Elle met plutôt en avant la découverte musicale.

Enfin, la troisième ressource de musique numérique la plus proposée est la plateforme de *streaming* Music Me Pro. Cette ressource est présente dans 18% des bibliothèques, on la trouve de façon légèrement plus récurrente dans les petits établissements (Illustration 14). C'est une plateforme qui propose une offre de majors et de labels indépendants (Réseau Carel, Music Me Pro, 2022). Elle est souvent décrite en opposition à diMusic puisqu'elle cherche plutôt à proposer au public les titres qu'il connaît déjà.

Pour accéder à ces ressources numériques, certaines bibliothèques fonctionnent en associations. Les trois associations relevées par l'étude d'Ipsos sont : le Réseau Carel (19% des bibliothèques en font partie), Images en bibliothèque (14%) et l'ACIM (5%) (ALLAIN & MARTEAU, 2022, p.37). Ces associations permettent aux

bibliothèques de s'organiser sur des sujets particuliers et de négocier des prix auprès des fournisseurs de ressources. Cela permet aux petites structures d'avoir plus de poids dans le travail de négociation et de former des groupes de réflexion autour de sujets particuliers (comme peut l'être la musique) puisqu'elles ne disposent pas toujours des moyens et des effectifs nécessaires pour approfondir ce type de problématiques.

La plupart du temps, l'accès aux ressources pour les usagers est un parcours un peu compliqué. L'utilisateur doit se connecter sur le site de sa bibliothèque habituelle pour ensuite accéder à un portail dédié mis à disposition par d'autres structures. Il est pour le moment impossible de connaître l'impact de ce phénomène, ou d'évaluer quelle part de la population souffre de cette difficulté d'accès. Mais on peut facilement avancer que cette manipulation décourage plus d'un usager à utiliser les ressources disponibles, en particulier parmi les usagers qui ne sont pas à l'aise avec l'usage de l'informatique.

### **2.2.2 L'exemple de la BPI**

La BPI propose les ressources classiques de musique numérique : La Philharmonie de Paris et diMusic ainsi que des ressources plus inhabituelles comme Naxos Music Library ou Medici.tv.

En 2014, il était envisagé de « *Disséminer l'offre musicale, en proposant au public d'accéder aux contenus musicaux numériques en dehors de l'espace musique. Sous réserve d'une mise en conformité juridique, on pourrait donner accès à l'ensemble du catalogue BPI aux usagers sur des « bornes » implantées à différents endroits de la bibliothèque, ou même directement sur leurs terminaux connectés, à partir d'une application de streaming.* » (OULC'HEN, 2014). Ce projet a depuis pris forme sous le nom de Tympan, une plateforme de *streaming* musicale utilisable uniquement dans l'enceinte de la BPI. On peut y accéder avec n'importe quel équipement, même personnel, et profiter de l'entièreté de l'offre proposée par la BPI. On peut y retrouver les acquisitions de la BPI qui est décisionnaire sur les mises en avant, le fond ou encore la classification de la musique sur cette plateforme.

### 2.2.3 L'exemple de la Médiathèque Musicale de Paris

La Médiathèque Musicale de Paris fait partie du réseau des bibliothèques de Paris. Malgré sa spécialisation en musique, ses ressources numériques sont les mêmes que pour le reste du réseau. La seule ressource extérieure proposée est donc la Philharmonie de Paris (Bibliothèques Paris).

Par ailleurs, l'établissement est actif sur les réseaux sociaux et propose des *playlists* thématiques sur les plateformes YouTube et MixCloud.

### 2.2.4 L'exemple de la BnF

De son côté, la BnF propose de très nombreux services numériques en rapport avec la musique. On peut trouver sur Gallica une grande variété de fonds sonores accessibles en ligne à distance ou sur place en fonction des droits de diffusion. Seule une partie de ces fonds sonores correspond à de la musique. On trouve aussi un grand nombre d'archives de la parole ou de récits audio.

La BnF propose aussi divers accès à des ressources en ligne tels que BabelScores (une base de partitions de musique classique contemporaine), Medici.tv (des vidéos de classique et de jazz), Music Periodicals Database (des revues sur la musique), MusicMe (plateforme de *streaming*), Musik in Geschichte und Gegenwart (MGG) (une encyclopédie musicale), Naxos Music Library (une base de musique en ligne de tous styles musicaux) ou encore Oxford Music Online (un dictionnaire de la musique). Ces différentes ressources sont libres d'accès au sein de l'établissement de la BnF et pour la plupart sont aussi accessibles à distance sous condition d'adhésion à la BnF.

### 2.2.5 Les établissements interrogés

#### 2 Comparatif des offres numériques des établissements interrogés

Type d'offre numérique	Saint Malo	Pacé	Antipode	Ploufragan	Lamballe
Philharmonie de Paris	oui	oui	oui	oui	non
DiMusic	non	non	non	oui	oui
MusicMe	oui	oui	oui	non	non
Ziklibrenbib	non	oui	oui	oui	non
Auboutdufil.com (musique libre)	non	non	oui	non	non
BnF Collection Sonore	non	non	oui	non	non
Ces services sont gérés par :					
* Le réseau de bibliothèques	non	oui	oui	oui	oui

* Directement par la structure	oui	non	non	non	non
--------------------------------	-----	-----	-----	-----	-----

Un deuxième tableau (ci-dessus) répertorie les résultats des entretiens avec les professionnels de l'offre musicale des médiathèques de Saint Malo, Pacé, Antipode (Rennes), Ploufragan et Lamballe. Il permet de comparer le type d'offre numérique que proposent les divers établissements. On peut tout de suite remarquer que l'Antipode, qui appartient à l'important réseau des bibliothèques de Rennes, propose une offre plus diversifiée que les autres médiathèques. Ce n'est cependant pas le personnel de l'Antipode qui gère directement ces ressources, bien que la médiathèque se soit spécialisée en musique. C'est le réseau des bibliothèques de Rennes qui centralise et concentre la gestion de ces plateformes, ce qui est plus efficace et permet de proposer du contenu plus diversifié.

De son côté, la médiathèque de Saint Malo est la seule des cinq établissements interrogés à ne pas fonctionner en réseau. C'est tout de même deux personnes différentes qui ne font pas partie du même service qui s'occupent de l'offre numérique et de l'offre musicale. (Annexe D). En effet, un fonctionnement par pôle permet qu'une seule personne centralise la gestion de toutes les plateformes numériques, qu'elles soient musicales, d'autoformation ou de n'importe quel type de ressource.

On peut aussi remarquer que les deux plateformes de *streaming* diMusic et Music Me se font directement concurrence. Aucune bibliothèque ne propose ces deux ressources simultanément puisqu'elles répondent au même type de demande. En effet, Pierre Broquin de l'Antipode précise dans son entretien que sa structure proposait auparavant diMusic mais est passée à MusicMe. Ce changement est dû au fait que diMusic nécessitait beaucoup de médiation et rencontrait peu de succès. MusicMe fonctionne généralement mieux car cette plateforme propose des artistes plus médiatisés. Il espère donc que les usagers iront plus massivement d'eux-mêmes vers la ressource. Le choix de la plateforme diMusic est un choix quelque peu militant mais pas nécessairement efficace (Annexe E).

Anne-Thérèse Devrand, de la médiathèque de Ploufragan remarque aussi que sans médiation, les plateformes de *streaming* rencontrent peu de succès. Le choix a été fait de proposer diMusic ; et pour compenser le fait que les usagers ne se retrouvent que très peu dans l'offre proposée, les discothécaires du réseau constituent

régulièrement des « capsules thématiques » qui permettent une médiation à distance. Le but étant de pousser à la découverte et à l'ouverture. Le nombre d'utilisations de diMusic est très variable mais reste en dessous de cent utilisateurs ayant exécuté au moins une session d'écoute dans le mois (en 2020 et début 2022) (Annexe F)

Les utilisateurs de la plateforme MusicMe à Saint Malo sont majoritairement des personnes de plus de 40 ans. 38% ont entre 40 et 59 ans et 30% ont plus de 60 ans. On aurait pu s'attendre à ce que la moyenne d'âge des usagers d'une telle plateforme soit plus basse. La référente musique de St Malo propose un début d'analyse de ce phénomène : Les 0-39 ans utilisent peut-être déjà d'autres plateformes plus populaires (comme Spotify ou Deezer) et ont donc moins besoin de ce service. (Annexe D)

Globalement l'offre numérique est séparée de l'offre musicale dans le sens où : ce ne sont pas les mêmes professionnels qui s'en occupent. La mise en place de médiation est plus difficile mais a bien lieu. C'est à partir des fonds physiques qu'il est possible d'amener les usagers vers les fonds numériques. Ce lien se vérifie puisqu'à la bibliothèque d'Erquy, qui ne propose aucun fond musical, il n'est pas non plus question d'installer une offre numérique pour le moment. En effet, la bibliothèque fonctionne de façon indépendante et ne peut donc pas profiter d'une offre déjà existante. De plus, le public de cette ville est plutôt âgé et n'est pas à l'aise avec le numérique. Mais surtout, il paraît impossible de faire de la médiation autour d'un fond numérique sans fond physique présent dans la bibliothèque (Lesvenan Fabienne).

Les différentes personnes interrogées ne semblent pas voir les diverses ressources musicales proposées en bibliothèque comme des concurrences aux offres majoritaires (Deezer ou Spotify). Dominique Auer, de la médiathèque de Pacé affirme par ailleurs que « *L'idée est justement de ne pas chercher à concurrencer les Deezer, Spotify (c'est de toute façon impossible) mais plutôt de chercher une complémentarité (exploiter des niches : scène locale par ex ou musique libre, documenter la musique (ex : conférence concert), travail de sélection (nous n'avons pas tout mais ce qu'on a est de qualité pour faire court).* » Il ajoute : « *il faut voir le physique et le numérique comme deux modalités complémentaires. Ces deux formats ne s'opposent pas.* ». C'est d'ailleurs son collègue, Antoine Viry qui, avec Vincent Bouteloup, est à l'origine du projet Ziklibrenbib. Cette plateforme diffuse de la musique libre de droits. C'est-à-dire que les auteurs des musiques renoncent aux droits d'auteurs et laissent leurs

œuvres en libre circulation. C'est une innovation qui permet de se placer sur un terrain totalement différent de ce que proposent habituellement les plateformes de *streaming*. C'est aussi une forme de revendication qui montre une volonté de questionner le statut des musiciens et de leurs œuvres.

## **2.3 L'animation**

### **2.3.1 Les statistiques générales**

Selon le rapport *Bibliothèques Municipales et Intercommunales : Données d'activité 2018, Synthèse Nationale* qui est le rapport le plus récent à ce jour : « Une bibliothèque sur deux (64%) desservant plus de 2 000 habitants met en œuvre des partenariats avec des structures culturelles, soit une progression de 5 points par rapport à 2017. Cette proportion est fortement liée à la taille de la collectivité puisque plus de 90% des bibliothèques desservant plus de 20 000 habitants établissent ce type de partenariat. » (Observatoire de la lecture publique, 2021, p. 55). Ces chiffres confondent tous les types de partenariat, y compris ceux qui n'ont pas pour thème la musique. Le même rapport ajoute que : « Les partenariats avec les structures associatives restent les plus nombreux : de même que les conservatoires ou les écoles de musique, les associations constituent souvent des opérateurs bien implantés au niveau local. » (Observatoire de la Lecture Publique, 2021, p.55).

Les partenariats autour de la musique sont donc assez répandus. Il est courant de s'associer avec l'école de musique ou le conservatoire local.

L'organisation d'animations musicales (concerts et projections) est moins répandue que les autres types d'organisations prises en compte dans l'enquête (expositions, conférences et rencontres culturelles, séances de contes, clubs de lecteurs et ateliers d'écritures) : « Si une part importante des bibliothèques desservant entre 2 000 et 4 999 habitants met en œuvre des séances de contes et des expositions, elles ne sont que 39% à proposer des concerts et des projections, ce chiffre étant en légère augmentation par rapport à 2017. On constate cependant une grande diversité dans les actions organisées par les bibliothèques de toutes tailles. » (Observatoire de la Lecture Publique, 2021, p.56).

### **2.3.2 L'exemple de la BPI**

À la BPI, des postes d'écoute sur place sont à disposition du public. En 2014, le « *parc de consultation* » était composé de : « *40 postes de consultation « jukebox », 20 platines CD, 2 platines vinyles, 5 postes multimédias* » (OULC'HEN, 2014). La répartition des équipements musicaux est cependant un peu ancienne (elle date des années 90) et ne permet pas une écoute sans casque ou une musique d'ambiance dans l'espace puisque celui-ci n'est pas suffisamment isolé du reste de la bibliothèque.

*« Le service qui rencontre le plus de succès est sans conteste celui de la pratique musicale : les deux pianos numériques mis à la disposition du public sont très sollicités, ainsi que les partitions. On peut en déduire qu'il y a une réelle demande pour ce type d'équipement qui rassemble un public des plus variés : publics en situation de fragilité sociale, actifs, étudiants, retraités... ayant reçu une formation musicale, ou autodidactes, grands débutants ou aguerris » « Il se crée par ailleurs autour des pianos une forme de communauté d'utilisateurs : les usagers réguliers se connaissent, se parlent, se font écouter ce qu'ils jouent. La pratique du piano contribue à créer une forme de reconnaissance mutuelle, un sentiment de communauté d'appartenance, même parmi des personnes d'horizons très variés. »* (OULC'HEN, 2014)

C'est donc plutôt autour de la pratique de la musique que la BPI réussit à créer un lieu de vie et d'échange. Comme beaucoup de ses pairs, Enora Oulc'hen est convaincue que la bibliothèque doit être identifiée comme un lieu de musique vivante. C'est en effet la direction que beaucoup de structures prennent en poussant les usagers à passer du simple comportement de consommateur à un comportement d'acteur.

### **2.3.3 L'exemple de la Médiathèque Musicale de Paris**

La médiathèque musicale de Paris organise des cycles d'expositions thématiques de ses fonds. Ces expositions permettent à la médiathèque d'organiser toutes sortes d'animations autour du thème grâce à des partenariats et des collaborations. Il peut s'agir de concerts, conférences, tables rondes, ateliers, résidences d'artistes et même d'animations numériques comme la mise en ligne d'un site dédié ou d'une carte interactive. (PONCET, 2020)

La médiathèque musicale de Paris accorde aussi beaucoup d'importance à l'exportation de ses ressources dans des lieux partenaires tels que le musée de l'Homme. Ces sorties des fonds en dehors de l'enceinte de la médiathèque font partie du programme d'animation « Hors les murs ». La structure met par exemple en place des expositions de ses fonds en lien avec le lieu d'accueil. (Ibidem) Ce type d'animation permet de faire connaître les fonds à un public qui ne fréquente pas la médiathèque. Cela permet de mettre en avant les ressources musicales et de montrer leur intérêt dans la compréhension de problématiques plus larges (comme par exemple : le lien entre la musique et le travail aux champs, l'agriculture ou l'élevage en collaboration avec la Ferme de Paris : chants de labours, musiques des campagnes de différentes traditions).

La médiathèque propose aussi au public des ateliers de remix de disques 78 tours. Le but de ces animations est de se réapproprier des morceaux de jazz, de chanson ou d'opérette et d'en faire quelque chose de plus actuel. Des artistes sont aussi invités à faire de même, leurs compositions sont ensuite présentées au public sous forme de concert. (Ibidem)

### ***2.3.4 L'exemple de la BnF***

Cette année, la Bibliothèque nationale de France organise, à l'occasion de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, une saison musicale européenne. C'est-à-dire qu'avec l'appui de diverses autres structures (comme Radio France ou encore l'Ambassade d'Autriche), une vingtaine de concerts sont organisés à la fois dans l'enceinte des bâtiments de la BnF, dans l'auditorium de la Maison de la radio et de la musique et même au théâtre des Champs-Élysées. La thématique de ces concerts s'articule autour des transferts culturels européens du XVIIe au XXe siècle et des musiques composées en France ou sur la France. Pour accompagner cette série de concerts, la BnF mettra en avant ses collections correspondant au thème de cet événement. (BnF & Radio France, 2022)

Cet événement, comme la plupart des événements de la BnF, met en avant de la musique savante, c'est-à-dire des variations de musique classique. Ce choix d'orientation musicale est certainement dû à la collection que possède la BnF : beaucoup de manuscrits et de partitions de compositeurs célèbres par exemple. Bien que ce choix d'orientation soit pertinent avec les ressources anciennes de la BnF, il

exclut tous les autres genres musicaux et donc une part importante des usagers qui n'est pas forcément intéressée par ce genre précis ou peut être intimidée par le côté élitiste de telles représentations.

La structure propose aussi des visites guidées pour permettre aux usagers de mieux appréhender les locaux et le fonctionnement de la BnF.

### **2.3.5 Les établissements interrogés**

#### **3 Comparatif des animations musicales des établissements interrogés**

<b>Animations proposées par la médiathèque</b>	Saint Malo	Pacé	Antipode	Ploufragan	Lamballe
Écoute sur place de CD (nombre de postes)	non	non	2	6	non
Écoute sur place de vinyles (nombre de postes)	non	non	1	non	non
Écoute sur place sur enceinte	oui	non	oui	oui	non
Jeux vidéo musicaux sur place	oui	non	oui	non	non
Showcases	non	oui	oui	non	non
Concerts	oui	oui	non	oui	non
Jeux musicaux à destination des adultes	oui	non	oui	non	oui
Jeux musicaux à destination des enfants	oui	non	non	oui	oui
Sieste musicale	oui	non	oui	non	non
Ateliers de découverte/initiation	oui	non	oui	non	non
Accueil de classes	oui	non	non	oui	non
Conférences	non	oui	non	oui	non
Ces animations ont lieu au sein de la médiathèque	oui	non	oui	oui	oui
Ces animations ont lieu dans une salle dédiée		oui	non	oui	non
Ces animations ont lieu à l'extérieur de la structure	oui		oui	oui	non

Nous avons répertorié dans le tableau ci-dessus toutes les animations relevées lors des entretiens. Nous considérons que l'écoute sur place fait partie des animations puisqu'elle constitue une amorce à la médiation et joue un rôle attrayant pour le public.

Tout d'abord, toutes les médiathèques interrogées qui disposent d'un fond musical proposent des animations autour de la musique. La plupart de ces animations ont lieu au sein de la médiathèque, et deux de ces structures disposent en plus d'une

salle dédiée. Trois des cinq médiathèques organisent aussi des activités à l'extérieur de leurs locaux.

Les médiathèques prennent des directions assez différentes dans l'organisation de leurs animations. À Ploufragan par exemple, les activités sont plutôt pensées en direction des enfants (mais pas uniquement), alors qu'à l'Antipode (Rennes), elles sont plutôt à destination des publics qui assistent aux concerts organisés par la SMAc (la Salle de Musique Actuelle).

Il est intéressant de voir que dans les médiathèques interrogées, aucun type d'animation ne fait l'unanimité. En effet, les possibilités sont très variées, il est donc peu probable que deux structures proposent les mêmes animations. Pour guider les médiathèques dans l'organisation de leurs activités, la médiathèque départementale d'Ille et Vilaine propose des guides pour la création et l'animation d'évènements autour de la musique : apéro-concerts ou encore siestes musicales. (Médiathèque Départementale d'Ille et Vilaine, Boîte à outils). Globalement, c'est la créativité des professionnels qui définit le type d'animations.

Miser sur l'animation plutôt que sur le numérique permet de faire vivre la musique, comme l'affirme la référente musique de St Malo. (Annexe D)

Selon Dominique Auer, la mission de la lecture publique est aussi de documenter la musique. Il faut aller plus loin que de simples concerts en y accolant par exemple des conférences ou en mettant en avant le dialogue entre les artistes ou intervenants et le public (Annexe C). L'idée est de proposer aux usagers d'aller au-delà de l'écoute et de s'intéresser plus en avant aux techniques et aux théories de la musique. Le but est aussi d'attirer les publics, voire d'aller les chercher dans le cas des animations à l'extérieur.

### 3. Les pistes d'adaptation des professionnels des sections musique.

---

Nous avons fait le point sur l'offre actuelle de musique en bibliothèque. Les différents professionnels interrogés ont aussi une vision à partager sur l'évolution d'ensemble de la musique en bibliothèque et sur celle de leurs structures.

#### 3.1 Un sens d'évolution qui fait plutôt consensus

Toutes les personnes interrogées sont d'accord sur un point : il est trop tôt pour dire si le support CD est voué à disparaître.

Anne-Thérèse Devrand, de la bibliothèque de Ploufragan observe une baisse dans les emprunts de CD de 31% mais précise qu'il est un peu tôt pour dire que c'est une tendance qui s'installe. En effet, les différents confinements liés aux Covid-19 ont eu un impact sur le fonctionnement et les emprunts des bibliothèques et ont fait chuter les prêts de tous les types de supports. Les médiathèques de Rennes (Antipode) et St Malo constatent aussi une baisse globale des emprunts de CD. C'est ce même constat de chute du prêt depuis l'année 2000 et de l'avenir incertain du CD que fait Gilles Pierret (PIERRET Gilles, 2012, p.15). À Pacé, Dominique Auer constate qu'un plateau a été atteint : c'est-à-dire que les prêts de CD ont beaucoup chuté dans le passé mais se sont stabilisés.

Pour le moment, et malgré les pronostics annoncés depuis des années, les rayons CD continuent à fonctionner et peuvent s'appuyer sur un public fidèle. La référente musique de St Malo constate même : « *Cela fait une dizaine d'années qu'on entend que le CD va mourir. Aujourd'hui si on enlève le CD de la médiathèque on perd une partie du public.* ». En effet, il est difficile de savoir si cette disparition se produira vraiment, Dominique Auer avance même que : « *Le gros des gens qui voulaient partir sur le numérique sont déjà partis et ceux qui empruntent des CD sont moins nombreux mais fidèles.* »

Cette base d'emprunteurs fidèles pousse par ailleurs à se demander si un grand retour du support CD, autant dans les achats des particuliers que dans les emprunts à la bibliothèque, est possible. Du moins, le récent retour du support vinyle autorise à envisager un même regain d'intérêt pour le CD. Pierre Broquin, de la médiathèque

d'Antipode n'exclut pas cette possibilité. Et comme le soulève la référente musique de St Malo : « *Des chiffres récents montrent aussi que depuis le début d'année les achats en CD ont grimpé. C'est peut-être un effet autour du vinyle qui fait qu'on revient vers les supports physiques.* ». Elle fait référence, comme plusieurs de ses collègues, à la vente de CD aux États-Unis qui est repartie à la hausse pour la première fois depuis 2004 (YERLE, 2022). Puisque les tendances culturelles traversent souvent l'Atlantique, on ne peut pas exclure un rebond de la même sorte en France.

Les professionnels de la musique en bibliothèque s'accordent donc pour dire qu'il est impossible de connaître le sort à terme du support CD. Il y a aussi consensus sur le fait qu'il faut renouveler et adapter l'offre de musique, au moins à court terme, pour continuer à faire vivre les fonds existants et à attirer les publics. « *L'emprunt du CD baisse, il faut donc proposer autre chose pour retenir notre public.* » comme le souligne la référente musique de St Malo.

Puisque le vinyle a fait son grand retour, nombreuses sont les bibliothèques musicales qui ajoutent cette offre dans leurs fonds en rognant sur l'offre de CD : À St Malo : « *Le budget des CD est maintenant partagé avec les vinyles et les partitions, donc on achète moins de CD qu'avant.* ». C'est aussi le cas de la médiathèque de Pacé.

Pour Dominique Auer, il est plus prudent de jouer à la fois sur le front des supports numériques et sur celui des supports physiques. De cette façon, on est sûr de ne pas passer à côté d'un enjeu majeur : « *Même si on ne sait pas ce qui va changer, il faut voir le physique et le numérique comme deux modalités complémentaires. Ces deux formats ne s'opposent pas.* »

Les idées d'innovations et de réponses aux changements sont nombreuses et très variées. Pour fédérer ces initiatives et permettre un débat plus général sur le sujet, l'ACIM organise de nombreuses conférences, débats et échanges autour de ce sujet avec les professionnels. La base de cette organisation repose sur son manifeste qui réaffirme la place de la musique en médiathèque. Ce manifeste dénonce la constitution de nouvelles médiathèques sans fond musical ou sans représentation de tous les supports musicaux (livres, partitions, dvd et disques compacts) et rappelle que la musique constitue une part non négligeable des usages culturels des Français et que les médiathèques se doivent de représenter et répondre à cet intérêt (ACIM, 2011).

Les spécialistes de la musique en médiathèque constituent une communauté et peuvent ainsi collaborer dans l'évolution de leurs sections et collections ainsi que dans leur façon de les organiser.

## **3.2 Une inversion de la relation collection / médiation**

### **3.2.1 Des bibliothèques hybrides**

Pour s'adapter à cette baisse flagrante des emprunts de CD, beaucoup préconisent de construire des bibliothèques hybrides. C'est-à-dire des bibliothèques qui s'appuient à la fois sur des supports physiques et sur des supports numériques « *L'intitulé bibliothèques hybrides souligne la complémentarité, l'intégration du physique et du numérique, « Ce concept reconnaît donc que ni les services « traditionnels », ni les services électroniques ne sauraient en eux-mêmes constituer des solutions appropriées. » »* (BLONDEAU, 2012, p.131).

Les collections numériques seraient ainsi nécessaires dans ce que proposent les bibliothèques pour leur assurer de poursuivre leur service en s'alignant sur les pratiques culturelles des usagers. Et les collections physiques sont nécessaires pour identifier l'espace musique et répondre à la demande. « *Dans le droit fil de l'ACIM, il faut redire combien il est essentiel de matérialiser l'offre musicale en bibliothèque via des collections physiques de disques compacts, de DVD musicaux, de partitions et de livres sur la musique. » « Penser qu'on pourra proposer une offre musicale strictement sur Internet ou sur des bornes est une hérésie. »* (GALAUP, 2012, p.161)

### **3.2.2 Repenser la médiation**

Ces refontes des collections ne fonctionneraient pas sans la médiation qui les accompagne. En effet, la plupart des personnes interrogées remarquent que sans médiation, les collections numériques ne rencontrent pas leur public. Il est donc nécessaire de proposer une communication poussée et de créer des animations pour mettre en avant ces contenus. C'est ce qu'aimerait proposer la référente de Lamballe en poussant les usagers à créer des *playlists* sur la plateforme de *streaming* pour ensuite les diffuser dans l'espace physique à l'occasion d'évènements, voir au quotidien (cela nécessite bien sûr de déclarer ces usages à la SACEM)

Les médiathèques peuvent, par exemple, devenir des lieux de musique jouée. Elles peuvent proposer des concerts, des présentations d'instruments et des ateliers

d'initiation. « *La musique étant un art performatif, nous sommes convaincus que la bibliothèque doit être identifiée comme un lieu de musique vivante.* » (OULC'HEN, 2014). C'est en effet ce qui a été mis en place à la BPI puisqu'on peut trouver des instruments de musique à disposition du public. Ce type d'installation permet aux publics qui viennent pour d'autres intérêts que la musique de faire une halte. À la BPI, des personnes qui viennent pour travailler ou lire aménagent dans leur journée un instant pour jouer de la musique (Ibidem).

D'autre part, même si ce n'est pas encore très répandu, de nombreux professionnels de la musique en bibliothèque prônent une mise en place de *showcases* et de concerts, en utilisant des ressources telles que l'association « 45 tours » qui propose des prestations clé en main qui ne nécessitent pas nécessairement que l'organisateur soit formé au spectacle. Il peut être difficile d'être identifié comme structure musicale lorsque dans le territoire il y a déjà de nombreuses structures spécialisées, ce qui peut être le cas dans les grandes villes qui ont déjà une riche programmation culturelle. Mais pour les bibliothèques isolées d'un point de vue culturel et autour desquelles il n'y a pas ou peu de référence pour des concerts, il peut être intéressant de jouer ce rôle. (Atelier de l'ACIM, 2022)

C'est en effet ce que nous vérifions dans notre enquête puisqu'en particulier l'Antipode (Rennes) se donne pour mission de mettre en avant la scène locale, tant dans ses animations que dans sa collection. C'est aussi le cas de la médiathèque de Lamballe dont la référente dit : « *La réponse pour nous actuellement est plus dans la proposition de spectacle vivant. Plus exactement de concert, à petite échelle, pour faire vivre la musique, plutôt que d'axer uniquement sur du numérique disponible par un autre biais* » Lamballe (Annexe B).

On pourrait donc assister à une inversion de la dynamique entre la collection et la médiation. Là où les animations s'appuyaient auparavant sur les collections pour exister, c'est les collections qui ont aujourd'hui besoin d'événements, d'actions culturelles pour être mises en avant. (PIERRET, 2012, p.20-21)

Il est cependant important de ne pas tomber dans l'excès et de ne pas transformer les espaces musique en pôles d'évènementiel qui n'auraient d'autre fonction que la mise en place de concerts, de jeux ou même de conférences et qui perdrait sa fonction première de mise à disposition de contenus musicaux (PIERRET,

2012, p.20-21). L'idée que propose Gilles Pierret pour mieux être en harmonie avec l'offre virtuelle toujours changeante, est qu'au lieu de chercher à répondre et correspondre exactement aux usages et aux collections, il faut s'aligner avec les publics et les territoires. La mise en avant de la scène locale paraît donc être un excellent moyen de redonner un élan et une direction aux médiathèques locales pour leur permettre de se différencier des offres commerciales.

Bien entendu, la mise en place de telles pratiques demande du budget ainsi que du personnel, ce qui n'est pas toujours possible comme le fait remarquer la discothécaire de Lamballe (Annexe B)

D'autre part, la mise en place de bornes d'écoute et d'accès en *streaming* de musique libre ne semble pas avoir rencontré un franc succès sauf dans le cas de médiation très poussée ou grâce à l'effet de nouveauté (PIERRET, 2012, p.18). C'est certainement pour cette raison que nous ne retrouvons pas de borne d'écoute de musique libre dans cette enquête mais seulement la mise à disposition, en ligne, de la plateforme Ziklibrenbib.

### **3.2.3 La pratique musicale**

« La pratique musicale c'est important. Il faut démocratiser l'accès à cette pratique car la musique arrive en tête des pratiques culturelles des français. Il serait donc judicieux que la médiathèque se positionne sur la pratique amateur. » (Annexe D, la référente de St Malo). Il est en effet absolument nécessaire que chaque médiathèque proposant du contenu musical se saisisse des pratiques amateurs.

Puisque que le métier devient moins axé sur les collections et accorde plus d'importance aux usages sur place (AUER Dominique, Annexe C), et dans l'idée de l'inversion de la relation collection / médiation, il faut adapter les collections aux pratiques amateurs. Pour cela, on peut commencer par proposer une variété de partitions et de méthodes répartie sur des genres musicaux et des niveaux d'apprentissage variés, ainsi que les autres types d'imprimés musicaux comme définis par Anne Le Lay : « *À l'heure du tout numérique, qu'en est-il de l'imprimé ? Il semble qu'il ait de l'avenir : contrairement aux autres supports, l'imprimé se consulte directement... Mais qu'entend-on par « imprimé » dans le domaine musical ? Il faut distinguer ceux qui contiennent de la musique, les partitions, et ceux qui parlent de musique, les livres et périodiques.* » (LE LAY, 2012, p.167).

Mettre à disposition ces imprimés musicaux en plus d'instruments, qu'ils soient disponibles à l'utilisation sur place ou à l'emprunt, permet à la médiathèque de revêtir une autre étiquette (qui répond tout à fait à sa mission initiale) et donc d'attirer de nouveaux publics. Cette section musique peut même jouer le rôle de « produit d'appel » dans sa définition marketing, c'est-à-dire que grâce à la communication faite autour de cette offre, on peut attirer un public qui découvrira par la même occasion les autres fonds et services (nous pouvons ici ignorer le principe du prix très bas puisqu'il n'est pas question de transaction commerciale).

C'est d'autant plus intéressant que la baisse dans le nombre d'inscrits en bibliothèque est accompagnée d'une augmentation du nombre de fréquentations comme le souligne Dominique Auer (Annexe C). D'où l'importance de mettre en avant les pratiques et pas simplement les fonds.

Dans les établissements qui ont instauré le prêt d'instrument, ce service rencontre un franc succès et, contrairement aux craintes initiales, les instruments ne sont pas dégradés et les usagers en prennent soin. Aucune contrepartie financière n'est demandée aux usagers, mais il leur revient la charge de changer les cordes cassées et d'effectuer des réparations si besoin. Pour assurer le respect de l'objet, à l'Antipode on demande aux emprunteurs de signer un contrat (qui n'a pas vraiment de valeur juridique mais qui permet de formaliser la démarche) et on prend le temps de bien échanger. C'est grâce à un partenariat avec un magasin de musique local que la structure peut entretenir ses instruments. Cela permet aussi d'être conseillé quant au choix d'instruments à proposer au prêt et au matériel à y associer. Pierre Broquin rapporte cependant que ce service manque encore de visibilité et que les usagers ne comprennent pas forcément en voyant les instruments qu'ils peuvent les emprunter. Cette pratique semble encore inhabituelle, il faut donc y associer une communication poussée.

### **3.3 De nouveaux espaces dédiés**

Puisqu'il faut créer de nouveaux usages, il faut créer de nouveaux espaces. Ou du moins, les redéfinir.

### 3.3.1 Aménager l'espace

Tout d'abord, le réaménagement de l'espace physique nécessite de décider si la section musique mérite d'être séparée du reste des zones d'accueil ou si elle doit y être assimilée. Xavier Galaup propose de regrouper toute l'offre de ressources et de supports musicaux en un seul lieu et si possible de le séparer du reste (GALAUP, 2012, p.160). Il insiste par ailleurs sur l'importance de l'aspect modulable du lieu qui permet d'adapter l'organisation de l'espace en fonction de la façon dont on décide de mettre en valeur les collections (GALAUP, 2012, p.161).

De son côté, Sandrine Haon préconise plusieurs techniques de mise en valeur des collections en se basant sur les règles de base du *merchandising* (les techniques de présentation des marchandises) :

- ➔ Mettre plutôt à gauche de l'entrée le contenu que l'on veut valoriser car on prête naturellement plus attention à ce qui se situe de ce côté. Et donc à droite, le contenu qui n'a pas besoin d'être mis spécialement en avant puisqu'il attire de lui-même : nouveautés, revues, partitions
- ➔ Le meilleur emplacement pour mettre en valeur du contenu sur les étagères se trouve à la hauteur des yeux.
- ➔ Les mobiliers doivent être remplis (mais les éléments mis en avant doivent toujours être présentés de face)
- ➔ Pour compléter ces points, il faut mettre en place une bonne signalétique
- ➔ Proposer des « tables thématiques »
- ➔ Placer les chariots de retour de façon visible pour qu'ils jouent le rôle de mise en avant des contenus aimés par les autres usagers.

(HAON, 2012, p.188-190)

Elle ajoute à cela qu'il faut aussi proposer du mobilier adapté aux personnes en situation de handicap. Pour cela elle préconise de s'équiper de bacs à CD arrivant au niveau des hanches et disposant d'emplacements pour mettre en avant, de face, des supports (Ibidem).

Pour mettre en avant les équipements d'écoute sur place, il faut aménager des espaces confortables. À Ploufragan, Anne-Thérèse Devrand aimerait réaménager son espace pour le rendre plus *cosy* (plus douillet) et espère ainsi créer un espace plus

accueillant pour attirer un plus grand nombre d'utilisateurs qui n'osent pas toujours se saisir de l'équipement.

Pierre Broquin de l'Antipode aimerait ajouter dans la médiathèque du mobilier adapté aux animations. Par exemple, pour animer les quiz musicaux (mais aussi autour du cinéma et de la littérature), il aimerait pouvoir proposer des *buzzers*. Il voudrait aussi à terme mettre à disposition des musiciens amateurs, un studio de répétition et d'enregistrement ainsi que pouvoir proposer de petits concerts acoustiques au sein de la section musique. Pour ce dernier projet, l'utilisation de mobilier modulable est essentielle et permet d'adapter l'espace à des besoins ponctuels.

Anne Le Lay insiste par ailleurs sur le fait qu'à cause du terme « discothécaire », « on avait assisté à une simplification sémantique assez malsaine assimilant la musique au disque et le disque à la musique » (LE LAY, 2012, p.182-183). Elle ajoute que cette simplification a mené à disséminer les divers contenus musicaux dans des endroits très différents des médiathèques (par exemple : les périodiques musicaux avec les autres périodiques ou encore les livres sur la musique avec les autres livres). Cet éclatement des ressources dans l'espace ne contribue pas à la vie d'un véritable espace musique. Elle propose d'ailleurs d'aller plutôt vers des espaces ouverts sur le reste des collections pour faciliter la libre circulation entre les espaces (LE LAY, 2012, p.182-183).

### **3.3.2 Des espaces de liens sociaux**

L'aménagement de l'espace en bibliothèque peut aussi être abordé du point de vue de son aspect social. En effet, puisqu'un élan général dans le monde des bibliothèques prescrit de faire de la bibliothèque un « troisième lieu » : c'est-à-dire un troisième lieu de vie, après la maison et le lieu de travail, et donc un espace où l'on peut se reposer, sociabiliser, se sentir en sécurité. On peut aussi appliquer cette façon de voir l'espace de la lecture publique aux sections musique. Gilles Pierret propose : « Développer des espaces conviviaux dédiés à l'écoute sur place dans l'idée de la « bibliothèque troisième lieu » peut constituer encore une autre voie à explorer, bien qu'elle ne soit pas envisageable partout » (PIERRET, 2012, p.20). Si cette option n'est pas envisageable partout, c'est surtout par manque de place. L'aménagement de l'espace en médiathèque est fait de compromis et de choix pour la plupart des

structures. C'est pourquoi il est intéressant de choisir une direction dans laquelle orienter l'établissement (comme Antipode l'a fait avec la musique amplifiée ou comme la BnF qui s'oriente vers la musique classique pour mettre en valeur ses fonds historiques).

D'autre part, les bibliothèques ont un rôle à jouer dans le lien social comme le souligne Dominique Auer : « Après le Covid, les attentats, les gilets jaunes, le climat social est assez tendu en France et les bibliothèques musicales ont un rôle à jouer dans la rencontre des différents publics. La bibliothèque est un service municipal où l'on ne va pas à cause de problèmes (comme on irait à la mairie ou à la CAF). La bibliothèque est un lieu de vie et de lien et liant social. ».

Dans tous les cas, les sections musique doivent se renouveler pour apporter quelque chose d'inédit à leurs publics. « Si elles n'apportent aucune plus-value aux pratiques auxquelles les usagers peuvent s'adonner chez eux, les bibliothèques n'ont aucune chance de fidéliser le public existant ni d'attirer un nouveau public. » (GALAUP, 2012, p.162)

## Conclusion

---

La musique fait partie des pratiques culturelles préférées des Français, sa place en bibliothèque est donc tout à fait justifiée. Les formats d'écoute ont cependant beaucoup évolué, et la pratique majoritaire aujourd'hui est celle de l'écoute en *streaming*. On ne peut cependant pas laisser pour morts les supports physiques tels que le vinyle ou le CD. Ces supports physiques touchent un public de niche mais bien présent et très fidèle. De plus, il est trop tôt pour éliminer les supports physiques puisqu'il existe une probabilité non négligeable que le format CD fasse son grand retour comme l'a fait le vinyle. Une autre raison de conserver ces documents est qu'ils permettent aux usagers de visualiser l'offre, de matérialiser la musique, et donc de ne pas passer à côté des collections mises à disposition. Les formats physiques peuvent servir de première médiation pour les formats numériques. Par ailleurs, on ne peut pas ignorer les formats numériques puisqu'il est important de rester en phase avec les pratiques culturelles actuelles. Ces deux formats : physique et numérique sont donc tout à fait complémentaires. La mise à disposition de plateformes de streaming via le portail numérique des bibliothèques nécessite pour sa part une médiation suivie. C'est cette médiation qui assure que les usagers connaissent cette offre et la considèrent comme une option dans leurs pratiques.

Il est néanmoins nécessaire de redynamiser les espaces musique. Pour cela, une première piste consiste à inverser la relation entre les collections et la médiation. C'est-à-dire à mettre en place des animations et des pratiques sur place qui amènent vers les collections (et non plus des animations justifiées par les collections). On peut proposer des concerts adaptés à la taille et aux ressources de la structure (un concert acoustique ne nécessite que peu de matériel et n'a pas forcément besoin d'un grand espace) et miser sur l'échange et le passage d'information avec le public. Les conférences, débats, les questions aux artistes après leurs prestations permettent de replacer la bibliothèque dans son rôle de lieu de circulation des connaissances. On peut proposer des initiations et des découvertes d'instruments, qu'ils soient répandus comme la guitare ou plus rares comme le clavecin. La musique peut servir de prétexte pour créer des temps forts thématiques, on peut ainsi décroisonner la section musique en remplaçant ses documents au même niveau que les livres et constituer des tables thématiques mixtes par exemple. Il est aussi indispensable, si la structure en a les

moyens, d'accompagner les pratiques amateurs. La mise à disposition d'instruments sur place ou en prêt est une piste évidente. Que l'on propose ou non des instruments, il est plus accessible de construire ou de compléter un fond d'imprimés musicaux varié. Les partitions et les méthodes en particulier doivent bénéficier d'une attention particulière puisqu'ils sont centraux dans l'apprentissage de la musique. De plus, les partitions, les méthodes et les instruments sont des objets coûteux. Il est donc logique que la lecture publique se positionne sur cette problématique et propose une alternative à l'achat (du moins, en proposant un moyen de découvrir pour les plus pauvres). Favoriser les pratiques amateurs peut aussi passer par la mise en avant de la scène locale lors de concerts ou pourquoi pas d'organisation de scènes ouvertes (où chacun peut venir jouer de façon improvisée et sans programmation). Il faut aussi mettre en place des partenariats locaux avec les écoles de musique ou conservatoire du territoire pour ne pas travailler en opposition ou en concurrence mais plutôt de façon complémentaire.

Tout l'espace musique est à repenser, mais puisque l'avenir des supports est encore incertain, est-il légitime de se lancer dans une restructuration profonde alors qu'elle pourrait être à nouveau bouleversée dans peu de temps ?

Pour le moment, les professionnels ne prennent aucunement la direction du tout numérique. Certains s'orientent un maximum vers les pratiques amateurs, d'autres vers les animations et échanges. Tous ont trouvé un moyen de faire vivre leurs espaces et réfléchissent à de futures améliorations. Les professionnels de la musique en bibliothèque bouillonnent d'idées qu'ils partagent et transmettent. C'est probablement cette mise en commun qui est la clef de l'adaptation constante aux évolutions des usages.

## Table des annexes

---

<b>Annexe A</b> : Grille d'entretien	_48_
<b>Annexe B</b> : Compte rendu d'entretien avec la responsable de la section musique de la bibliothèque de Lamballe (22).	_52_
<b>Annexe C</b> : Compte rendu d'entretien avec Dominique Auer de la bibliothèque de Pacé (35).	_58_
<b>Annexe D</b> : Compte rendu d'entretien avec la référente musique de la médiathèque de Saint Malo (35).	_67_
<b>Annexe E</b> : Compte rendu d'entretien avec Pierre Broquin de la bibliothèque de l'Antipode à Rennes (35).	_74_
<b>Annexe F</b> : Compte rendu d'entretien avec Anne-Thérèse Devrand de la médiathèque de Ploufragan (22).	_81_
<b>Annexe G</b> : Compte rendu d'entretien avec Fabienne Lesvenan de la bibliothèque d'Erquy (22)	_91_

# Annexe A : Grille d'entretien

---

## **Thématique et objectifs de l'enquête :**

Cette enquête a pour objectif d'évaluer la place et le rôle de la musique au sein de la lecture publique. Pour cela, nous nous intéressons aux conditions de mise en place de fonds, d'animations, de services à destination du public ayant trait à la musique. En particulier, nous tenterons d'identifier les mutations liées aux pratiques musicales et de comprendre comment les professionnels de la lecture publique y répondent.

Temps estimé : environ 45 minutes

## **Initiatrice de l'enquête :**

Aurélie Lecouteux, étudiante en première année de master GIMD (Gestion de l'Information, Médiation Documentaire) à l'université Paul Valéry située à Montpellier.

## **Note de consentement**

*Les réponses apportées à ce questionnaire contribueront au projet de recherche. Si vous souhaitez conserver votre anonymat, il sera respecté. Sinon, vos nom et fonction seront spécifiés avec le compte rendu d'entretien. Il est entendu que vous êtes libre de ne pas participer à l'enquête ou de vous en retirer à tout moment, sans justification et sans préjudice. Merci.*

## **Qui êtes-vous ?**

Age, Sexe, Parcours et expérience professionnelle, Années d'expérience.

Intitulé du poste actuel, Année d'arrivée au poste actuel.

Taille de votre bibliothèque, Type de public desservi.

## **Questions :**

### **1. Que propose votre structure en terme de musique ? (Et depuis quand)**

- Quel contenu musical ?

- Quelles actions ?
- Quelles activités ?

**Si vous ne proposez que peu ou pas de contenu musical :** Pour quelles raisons ?

## **2. Quels moyens sont mobilisés pour proposer ces contenus musicaux ?**

- Quel budget ?
- Quels moyens humains ?
- Mettez-vous en place des partenariats ?

## **3. Quel est le public cible de ces contenus ?**

- Votre offre répond-elle à une demande ?
- Quel public visez-vous ?
- Quel public utilise le plus vos ressources et contenus ?
- Votre public a-t-il changé ?

## **4. Comment se place votre offre par rapport à une éventuelle concurrence pour le même type de contenu ?**

- Avez-vous identifié une concurrence ?
- Si oui, comment vous adaptez-vous ?

## **5. Quel est l'objectif de la mise en place de ces contenus ?**

- Pour quelle raison avez-vous mis en place ces contenus ?
- Les objectifs fixés ont-ils été atteints ? Pour quelles raisons ?
- Vos objectifs ont-ils toujours été les mêmes ?

## **6. Quel rôle attribuez-vous aux bibliothécaires/aux médiateurs vis-à-vis de l'offre musicale ?**

- Par rapport au public
- Par rapport aux choix d'acquisition
- Ce rôle a-t-il changé ?

## **7. Quel rôle jouent les styles musicaux ?**

- Ont-ils tous leur place en lecture publique ?
- Sur quels critères choisissez-vous vos acquisitions ?

- Sur quels styles musicaux orientez-vous vos activités ?
- Votre façon de faire vos choix a-t-elle toujours été la même ?

## **8. Si vous avez identifié des changements : Comment votre structure s'y adapte ?**

- Ce qui a déjà été fait /changé
- Ce que vous pensez faire dans le futur
- Ce que vous auriez personnellement aimé faire

## **9. Selon vous, à quels autres grands changements faudra-t-il s'adapter dans le futur ?**

- Dans la consommation / pratique de la musique
- Quels types d'adaptations envisagez-vous ?

## **Remarques particulières :**

# Annexe B : Compte rendu d'entretien avec la responsable musique de la bibliothèque de Lamballe (22).

---

Entretien par mails, les parties en italique sont directement rédigées par la personne interrogée.

## Qui êtes-vous ?

Femme, 50 ans

### Parcours :

-Maîtrise d'histoire (=1<sup>ère</sup> année de master) mention documentation

Bénévolat en bibliothèque rurale pendant l'adolescence

Travail saisonnier en grande surface, quelques mois en librairie (donc toujours au contact du public)

Un contrat d'emploi jeune de 5 ans a débouché sur une titularisation.

Cela fait maintenant 24 ans qu'elle travaille en bibliothèque (emploi jeune inclus), à Lamballe

Ses missions sont restées les mêmes : gestion du fonds de BD adultes et jeunesse ainsi que du fonds de CD de musique auquel s'est ajouté depuis quelques années le fonds de DVD.

**Poste actuel** : Adjoint du patrimoine, 1<sup>ère</sup> classe

## La structure :

+/- 1500 m<sup>2</sup>

## Type de public :

Tout public, de la petite enfance jusqu'aux personnes âgées.

Une bibliothèque de lecture publique

## 1. Que propose votre structure en terme de musique ? (Et depuis quand ?)

- Prêt de CD : 6151 documents (dont 376 livres-CD musicaux jeunesse)
- Ressource musicale numérique : DiMusic (via un partenariat avec la Bibliothèque Départementale)
- Animations pour le public jeunesse : proche de l'éveil musical avec pour vocation en plus d'intégrer les parents. Lectures musicales, intervenants musicaux (indépendants ou du conservatoire)
- Partenariats avec l'école de musique locale, Accueil de groupes

## 2. Quels moyens sont mobilisés pour proposer ces contenus musicaux ?

3 800€ pour 2022

1 personne pour la gestion du fond + 1 personne qui intègre les documents dans ses missions d'équipement

Partenariats : Depuis plusieurs années et de façon régulière avec le conservatoire. (la pandémie a fragilisé le travail de collaboration, vu les difficultés pour chaque structure pour gérer ses propres activités).

Intervenants, MJC, partenariats selon les occasions et le programme global d'animations.

Certains intervenants proposent des rendez-vous réguliers et rencontrent un public fidèle.

## 3. Quel est le public cible de ces contenus ?

- *Votre offre répond-elle à une demande ? Il y a eu une très forte demande pendant très longtemps. Mais on rejoint la tendance générale, les prêts baissent.*
- *Quel public visez-vous ? Ça toujours été tous les publics, et il y avait aussi des demandes de tous ces publics !*
- *Quel public utilise le plus vos ressources et contenus ? aujourd'hui, quasiment que des adultes (majorité plutôt dans la quarantaine, et plus.), et encore quelques jeunes enfants. Mais les pré-adolescents et ados, sont partis vers d'autres supports il y a un moment !*

- Votre public a-t-il changé ? *celui qui utilise toujours le support CD est le même en soi, quand bien même les usagers vont et viennent*

#### **4. Comment se place votre offre par rapport à une éventuelle concurrence pour le même type de contenus ?**

- Avez-vous identifié une concurrence ? *Concurrence évidente, les supports numériques auprès des jeunes. Les adultes cherchent encore ce support, et peut-être aussi un prétexte pour échanger avec le personnel. En venant se renseigner pour ceci ou cela, on arrive à échanger. Rarissime, mais même avec les plus jeunes, quand ils ont besoin de support physique, on finit par échanger avec eux.*

- Si oui, comment vous adaptez vous ? *On a longtemps eu des propositions de supports numériques à proposer à nos usagers, mais très vite, en échangeant avec eux, on s'est aperçu qu'ils n'avaient pas vraiment besoin de nous, de nos ressources, puisqu'ils en disposaient déjà ! Donc mettre un budget pour des choses à prix presque dérisoires pour les particuliers... Et il est vrai, que pendant longtemps, les prêts physiques marchaient encore très bien chez nous !*

*-La réponse pour nous actuellement est plus dans la proposition de spectacle vivant. Plus exactement de concert, à petite échelle, pour faire vivre la musique, plutôt que d'axer uniquement sur du numérique disponible par un autre biais*

#### **5. Quel est l'objectif de la mise en place de ces contenus ?**

- Pour quelle raison avez-vous mis en place ces contenus ? *Garder la musique présente en bibliothèque, permettre un temps de plaisir car cela enchante toujours, surtout quand on surprend le public*

- Les objectifs fixés ont-ils été atteints ? Pour quelles raisons ? *En très grosse majorité, cela fonctionne très bien ? Actuellement, les suites de la pandémie, confinement, et autres font que ça revient, mais plus doucement.*

- Vos objectifs ont-ils toujours été les mêmes ? *C'est aléatoire, selon la programmation des animations. Mais pour le fond, les raisons restent en soi les mêmes,*

## 6. Quel rôle attribuez-vous aux bibliothécaires / médiateurs vis-à-vis de l'offre musicale ?

- Par rapport au public : *Etre toujours prêt-e à échanger. Faire préciser une demande, indiquer, proposer un artiste qui pourrait plaire, dans « le même style que ». C'est aussi les usagers eux-mêmes qui le demandent. Donc avoir écouté les CD pour mieux renseigner ensuite. Rapprocher des usagers de musique vers laquelle ils n'auraient pas été par eux-mêmes.*

*-J'ai vu évoluer des pré-ados qui sont passés d'un certain courant de rap à du jazz (même si l'un découle en soi de l'autre dans le temps !) parce qu'il y a eu un échange et qu'ils ont accepté une écoute qu'ils ont bien aimé*

- Par rapport aux choix d'acquisition : *Mettre à disposition des usagers des documents physiques ou non pour faire connaître des artistes peu connus, des musiques peu connues, ou jugées trop « intellectuelles », aider à vaincre une timidité sur certains genres, et aider à une écoute variée. Nous prenons des titres qui trouveront forcément preneurs, des titres très attendus, mais il faut prendre le risque de prendre d'autres titres qui seront parfois très peu écoutés. Une sonorisation de l'espace CD est très utile pour permettre cette découverte.*

- Ce rôle a-t-il changé ? *En soi, non. C'est juste que le public qui emprunte encore le support CD est moins nombreux, et est déjà facile à convaincre.*

## 7. Quel rôle jouent les styles musicaux ?

- Ont-ils tous leur place en lecture publique ? *Pour moi oui, et toutes les directions que j'ai pu connaître maintiennent cette volonté de pluralité. Même si les prêts physiques ont baissé, ils continuent de toucher tous les genres.*

- Sur quels critères choisissez-vous vos acquisitions ? *Alimenter et renouveler tous les fonds, tous genres confondus (jazz, chansons, classique, musiques du monde, etc.). On cherche les critiques pour avoir des avis sur qualité de titres surtout quand on ne les connaît pas. Les suggestions des usagers sont toujours prises en compte, et c'est rare que j'ai eu à refuser. Cela concernera des artistes trop datés pour lesquels je sais après plusieurs années d'expérience qu'ils ne seront empruntés que*

*par un usager et peut-être qu'une seule fois. On oriente alors soit vers une compilation, soit vers un achat personnel.*

- *Sur quels styles musicaux orientez-vous vos activités ? Pour les animations, cela concernera la petite enfance (jusqu'à 6 ans en gros) et chanson pour public adultes, et là selon les partenariats, c'est variés question âge, et cela peut donner des titres en français et en anglais par exemple*

- *Votre façon de faire vos choix a-t-elle toujours été la même ? Je pense que oui. Nous avons juste freiné sur l'achat tous azimut d'il y a 20 ans, quand nous avons ouvert la structure actuelle (après fermeture pour travaux et agrandissement). Nous avons été moins sélectifs, c'est venu petit à petit, en observant les prêts des documents lors de désherbages.*

***Les genres les plus représentés***, parce que les plus empruntés pendant plusieurs années, sont la chanson, internationale et francophone. Cela reste encore le cas aujourd'hui. Mais cela ne se joue qu'à une centaine de documents avec le rayon jazz, qui depuis quelques années a aussi un public fidèle, et les usagers adultes qui souvent viennent d'arriver sur le territoire se tournent naturellement vers ce rayon.

*Musique classique et musique du monde sortent toujours plus timidement, pour un public plus restreint aujourd'hui. Le rayon enfant connaît de temps en temps de toutes petites vagues de regain, mais les CD sortent beaucoup moins qu'avant. Soit les parents écoutent sur d'autres supports, soit plus du tout ! Je sais pour l'entendre très souvent, que les enfants eux-mêmes, de plus en plus je trouve, ne souhaitent pas de musique.*

## **8. Si vous avez identifié des changements : Comment votre structure s'y adapte ?**

- *Ce que vous pensez faire dans le futur : le fonds CD diminuera sans doute, je ne sais pas dans quelle proportion. Actuellement il n'est pas du tout question de le supprimer mais je me doute que cela sera abordé. Là pour moi c'est actuellement le point d'interrogation*

- *Ce que vous auriez personnellement aimé faire : Plus d'activités ludiques autour de la musique. Les petits quizz, même courts, avec petits cadeaux surprise parfois au final, plaisaient, car cela donnait l'occasion d'échanger en plaisantant, cela faisait chercher et découvrir pour les plus jeunes dans l'histoire musicale. Mais cela prenait*

*du temps pour préparer et du personnel pour animer, et cela n'était pas toujours possible à une époque...*

## **9. Selon vous, à quels autres grands changements faudra t'il s'adapter dans le futur ?**

- *Dans la consommation / pratique de la musique : la consommation de la musique restera numérique. La proposition des bibliothèques, dans l'esprit de lieu de vie, d'accueil, est d'accueillir de la musique en live. Plus seulement, voire presque plus en physique. Je suis la première à ne plus acheter de CD à titres personnel.*
- *Quels types d'adaptations envisagez-vous ? Si le public est comme moi, et n'aime que quelques titres sur un album, il est plus facile de faire une playlist. C'est ce vers quoi on a tenté d'aller avant le confinement : proposer aux usagers de laisser leur playlist, anonymement, et faire en sorte qu'elle soit entendue au moins dans l'espace musique, ou lors d'animations thématiques grand public au sein de la bibliothèque. Là c'est le côté technique qui pêche un peu. Mais il faudrait utiliser les pratiques des usagers, au sein de nos murs et voir si on peut au besoin proposer en physique si cela plaît. C'est un exemple qu'on a pu avoir mais rien n'a été développé pour le moment, tant qu'il y a un minimum de prêts de CD sans doute. J'avoue ne pas regarder les statistiques...*

# Annexe C : Compte rendu d'entretien avec Dominique Auer de la médiathèque de Pacé (22).

---

Premières réponses par écrit, complétées par un entretien en visioconférence le 19.05.2022.

Les parties en italique sont directement rédigées par Dominique Auer.

## Qui êtes-vous ?

*Dominique Auer, DUT métiers du livre, DEUG Médiation culturelle et communication, 20 ans d'expérience : médiathèque de Florange, médiathèque de Sélestat, bibliothèque des Champs Libres à Rennes, Médiathèque de Pacé. J'ai toujours travaillé en bibliothèque musicale. Je suis musicien amateur. Je travaille à Pacé depuis 2011 (musique et cinéma) et je suis responsable de la médiathèque depuis 2021.*

Étant donné qu'il est musicien à la base et a tout de suite commencé par un stage en bibliothèque, le secteur de la musique lui a immédiatement correspondu. C'est un choix personnel.

## La structure

*Pacé : ville de 12 000 habitants en expansion, périphérie de Rennes, 3000 inscrits.*

La médiathèque a ouvert en 1992 et elle a une superficie de 700m<sup>2</sup>. Un projet d'extension ajoutera entre 400 et 500m<sup>2</sup> au printemps prochain.

Elle est pourvue d'une salle d'animation équipée d'une console et de quelques éclairages qui s'étend sur 100 m<sup>2</sup> dans laquelle les animations et concerts ont lieu. La section musique et cinéma fait la jonction entre la section adulte et la section jeunesse. Il est donc difficile d'évaluer la surface du secteur musique.

## Type de public :

*Public familial, CSP + pour résumer.*

Pacé est une ville qui grandit rapidement. On estime qu'elle passera de 12 000 à 15 000 habitants d'ici 5 ans.

## 1. Que propose votre structure en terme de musique ? (Et depuis quand ?)

### Collection :

- Prêt de CD depuis l'ouverture de la médiathèque (1992), environ 5 000 CD
- Prêt de vinyles depuis 2 ans, env. 50-100
- Prêt de platine vinyle
- Partitions, peu visibles, donc peu empruntées (récupérées au champs libre lors de leur désherbage) (fonctionnera sûrement plus une fois que le prêt d'instrument aura commencé)
- Quelques DVD et livres musicaux,
- Prêt de clés USB (musique sous licence libre),

### Animations :

- Des concerts, (dans la salle d'animation)
- Conférences,
- showcases,
- Participation à Ziklibrenbib,
- Ressource MusicMe et Philharmonie à la demande (via le portail des médiathèques de Rennes Métropole)

## 2. Quels moyens sont mobilisés pour proposer ces contenus musicaux ?

+ - 4000/5000 € pour les CD par an

+ - 2000 € pour les animations par an

1 seule personne sur la musique, mon collègue Antoine s'occupe de Ziklibrenbib

6 personnes en tout sur la médiathèque (2 personnes sur le secteur jeunesse, 2 personnes sur le secteur adulte, 1 personne sur la communication, les jeux de société etc... et Dominique responsable de la bibliothèque et du secteur musique)

Partenariats : MJC, festivals locaux, autres médiathèques, écoles de musique...

## 3. Quel est le public cible de ces contenus ?

**Votre offre répond-elle à une demande ?**

En partie même si l'idée est aussi de susciter la curiosité, d'aller au-delà de la demande

### **Quel public visez-vous ?**

*Pour les CD, public qui apprécie ce support / numérique. Pour les vinyles : public plus hétéroclite. Pour les animations, tous les publics*

### **Quel public utilise le plus vos ressources et contenus ?**

*Difficile à dire, on constate que la génération des 40 50 ans masculins reste attachée aux supports.*

### **Votre public a-t'il changé ?**

*Non je ne pense pas*

## **4. Comment se place votre offre par rapport à une éventuelle concurrence pour le même type de contenus ?**

*L'idée est justement de ne pas chercher à concurrencer les Deezer, Spotify (c'est de toute façon impossible) mais plutôt de chercher une complémentarité (exploiter des niches : scène locale par ex ou musique libre, documenter la musique (ex : conférence concert), travail de sélection (nous n'avons pas tout mais ce qu'on a est de qualité pour faire court).*

Pour la MJC qui propose par exemple traditionnellement quelque chose pour le Grand Soufflet (festival d'accordéon) tous les ans. On ne fera rien de spécial pour cet évènement pour leur laisser la place et ne pas se concurrencer.

Par rapport aux salles de concert, on essaie de faire des choses différentes. Si on fait un concert on essaie d'y accoler une conférence ou de privilégier les showcases qui permettent de l'échange avec les artistes entre les morceaux. L'idée est d'être plutôt dans une mission de bibliothèque et de documenter la musique plutôt que dans une mission de salle de concert dont c'est le métier et qui ont l'équipement approprié pour les concerts purs. La bibliothèque doit aller plus loin. Par exemple, on a organisé un évènement autour du clavecin pendant lequel la musicienne présentait aussi son instrument au public. Ce n'était pas comme un concert classique.

## **5. Quel est l'objectif de la mise en place de ces contenus ?**

C'est l'activité culturelle préférée des Français. La bibliothèque a un rôle à jouer là-dedans. Les grandes plateformes musicales proposent énormément de titres et

forcément certains styles et artistes peuvent être invisibilisés. C'est aussi l'enjeu des bibliothécaires de mettre en avant les genres musicaux qui peuvent être méconnus.

On ne peut pas être exhaustifs ni encyclopédiques mais on peut essayer de soutenir tous les genres.

Après le Covid, les attentats, les gilets jaunes, le climat social est assez tendu en France et les bibliothèques musicales ont un rôle à jouer dans la rencontre des différents publics/ La bibliothèque est un service municipal où l'on ne va pas à cause de problèmes (comme on irait à la mairie ou à la CAF). La bibliothèque est un lieu de vie et de lien et liant social.

## **6. Quel rôle attribuez-vous aux bibliothécaires / médiateurs vis-à-vis de l'offre musicale ?**

*Justement un rôle de liant entre l'œuvre et le public, entre l'artiste et le public, un rôle de découvreur, ""d'expert"".*

*Ce rôle a en partie changé, le métier est moins axé sur les collections pour accorder plus de place au public et aussi aux usages sur place.*

## **7. Quel rôle jouent les styles musicaux ?**

Quelles limites dans ce que l'on proposera ? Le « curseur intellectuel » de la musique est difficile à situer. Par exemple, à Pacé, je n'achèterais pas d'ethnomusicologie ou de musique Pygmée car je sais que ça ne sortira pas. Mais ce n'est pas le cas de toutes les bibliothèques, aux Champs Libre (la médiathèque de la métropole de Rennes, qui propose un fond énorme), ils peuvent proposer ce type de contenu.

Si l'artiste n'est pas condamné pour des propos racistes ou homophobes etc... il n'y a pas de raison qu'il ne soit pas présent en bibliothèque.

### **Pour la censure sur la vulgarité :**

C'est la même problématique que pour les livres ou certaines bibliothèques préféreront ne pas acheter de livres politiques pour ne pas être accusée de privilégier un idéal politique et d'autres essaieront d'équilibrer leurs achats pour proposer des livres de tous les bords.

Il est plus simple de prendre la frontière de la loi car la vulgarité c'est subjectif. Certains bibliothécaires peuvent être frileux sur certains styles musicaux, mais pas Dominique.

## **8. Si vous avez identifié des changements : Comment votre structure s'y adapte ?**

Le support décline quand même tout doucement même si à beaucoup d'endroits, à Pacé en tout cas, on a atteint un plateau pour l'instant. Le gros des gens qui voulaient partir sur le numérique sont déjà partis et ceux qui empruntent des CD sont moins nombreux mais fidèles. Le DVD souffre du même problème mais les professionnels du secteur musique sont plus actifs dans leurs réflexions que les collègues du secteur cinéma.

La tendance actuelle est de réfléchir plus à des usages sur place qu'à la mission traditionnelle de prêt/retour. Puisque on baisse en inscrits mais on a quand même de plus en plus de gens qui fréquentent la bibliothèque.

- La MAO (Musique Assistée par Ordinateur)
- Le prêt d'instruments
- Les showcases

## **9. Selon vous, à quels autres grands changements faudra t'il s'adapter dans le futur ?**

C'est difficile à dire. En tous cas, même si on ne sait pas ce qui va changer, il faut voir le physique et le numérique comme deux modalités complémentaires. Ces deux formats ne s'opposent pas.

## **Seconde partie de l'entretien : Dominique Auer est aussi Co-président de l'ACIM**

### **1. Présentation de l'ACIM**

Dans l'association on trouve de grosses structures type BPI, BnF, etc... Et des bibliothèques municipales aussi bien grandes que petites.

Coté un peu militant sur la musique en bibliothèque

Coté fédération de réseau

Coté formation et mise en relation de formateurs et de professionnels

Côté ressource aussi pour les études (comme celle de la BPI dans laquelle on a été associés en tant que connaisseurs du terrain pour choisir les bibliothèques à mettre en avant.)

## **2. La mission de l'ACIM est-elle globalement comprise par les autres professionnels ?**

Globalement oui, d'autant plus qu'il y a plus de connexion entre les professionnels qu'avant (covid et adaptations aux différentes fermetures des structures).

Ce n'est pas pour autant qu'on est entendu par les élus. C'est plutôt ça qui peut poser problème.

## **3. La solution de l'ACIM pour répondre à la baisse des emprunts de CD**

Même idée, pour s'adapter il faut travailler sur l'usage sur place et travailler sur les différentes niches comme : la musique libre, la scène locale, les vinyles, etc...

## **4. Quelle demande de la part des professionnels ? Cette demande a-t-elle changé ?**

Les professionnels peuvent être un peu isolés. On organise un congrès chaque année et tout le monde est très heureux de se retrouver. Construire en réseau c'est très important et les membres sont très actifs (sur le groupe facebook ou la liste de diffusion par exemple).

Ça n'a pas vraiment changé. Le secteur est un peu menacé mais depuis le début il a toujours fallu défendre la place de la musique en bibliothèque, bien avant l'arrivée du numérique. On a tendance à considérer le livre comme de la culture et la musique et le cinéma comme du divertissement.

## **5. L'ACIM a-t-elle toujours poursuivi ce but ?**

Création de l'ACIM en 1989

A la base plutôt c'était grandes institutions : BnF, BPI, Médiathèque Musicale de Paris qui étaient à l'ACIM. C'était plutôt créé pour éditer une revue de critique musicale à destination des bibliothécaires : Écouter et Voir.

De fil en aiguille c'est devenu une association de terrain qui a une expertise sur le sujet.

## Documents fournis par Dominique Auer :

**Tableau du nombre de CD par genre présents à Pacé (fourni par Dominique Auer)**

	2016	2017	2018	2019	2020
Blues	96	99	99	100	100
Electro	218	212	216	211	216
Enfants	361	352	358	363	374
Gospel Negro Spirituals	12	13	13	14	14
Jazz	807	535	548	559	560
Musique Classique	859	837	843	812	460
Musique de Film	196	202	203	209	211
Musique Fonctionnelle / Divers	63	65	66	67	67
Musiques Traditionnelles	926	757	769	788	805
Rap	177	170	171	162	171
Reggae	80	71	70	70	70
Rock	1176	1251	1260	1260	1278
Soul, Rhythm'n blues, Funk	115	112	121	122	123
Variétés Françaises	1055	1100	1049	1087	1106
Variétés Internationales	128	131	128	122	126

**Tableau du nombre de prêts de CD par genres en 2020 fourni par Dominique Auer, (ajout de la partie en gris pour les totaux.)**

	Non renseigné (classes, groupes...)	0-14 ans	15-64 ans	65 ans et +	Total
Blues	1		13		13
Electro		2	106	2	110
Enfants	4	251	89	9	349
Gospel Negro Spirituals	1		2	3	5

Jazz	2	2	196	59	257
Musique Classique	4	4	109	45	158
Musique Contemporaine			2	1	3
Musique de Film	3	29	53	5	87
Musique Fonctionnelle / Divers	10	4	23	28	55
Musiques Traditionnelles	15	8	182	23	213
Rap		10	54	4	68
Reggae			23	4	27
Rock	3	12	573	12	597
Soul, Rhythm'n blues, Funk	1	3	53	15	71
Variétés Françaises	12	25	852	73	950
Variétés Internationales		2	75	2	79
			<b>Nombre total de prêts :</b>		<b>3042</b>

**Tableau du nombre de prêts de CD par genres en 2017 fourni par Dominique Auer, (ajout de la partie en gris pour les totaux.)**

	<b>Non renseigné</b> <i>(classes, groupes...)</i>	<b>0-14 ans</b>	<b>15-64 ans</b>	<b>65 ans et +</b>	<b>Total</b>
Blues	4		84	13	97
Electro	2	4	204	7	215
Enfants	12	398	157	16	571
Gospel Negro Spirituals			9	1	10
Jazz	6	5	381	43	429
Musique Classique		6	243	54	303
Musique Contemporaine			5		5
Musique de Film	2	20	116	15	151
Musique Fonctionnelle / Divers	2	7	67	41	115
Musique Nouvelle			1		1
Musiques Traditionnelles	25	14	425	79	518
Rap		8	185	6	199
Reggae		2	43	2	47

Rock	5	12	1253	73	1338
Soul, Rhythm'n blues, Funk	6	5	149	18	172
Variétés Françaises	19	28	1380	132	1540
Variétés Internationales	1	7	134	9	150
			<b>Nombre total de prêts :</b>		5861

# Annexe D : Compte rendu d'entretien avec la référente musique de la médiathèque de St Malo (35)

---

Entretien au téléphone le 17.05.2022, rédigé à partir d'un enregistrement audio.

## Qui êtes-vous ?

### Parcours pro :

Licence Lettre Moderne à Rennes 2.

Licence professionnelle de Gestion, Médiation des ressources Documentaire en alternance à la médiathèque de St Malo en 2011-2012.

Début de carrière en tant qu'auxiliaire à St Malo en 2013 sur le catalogage des disques (pour l'ouverture de l'actuelle médiathèque).

Titularisée en 2017 en tant que référente musique.

Si elle se retrouve à travailler sur le rayon musique c'est parce que la médiathèque avait besoin de quelqu'un sur cette tâche au moment de son embauche. C'est un secteur qui a finalement correspondu à une affinité avec la musique.

## La structure

La médiathèque la grande passerelle de St Malo ouvre ses portes en 2014. La médiathèque existait déjà dans un autre lieu et ne proposait pas encore de contenu de musique ou de films.

Il est décidé de profiter de ce déménagement pour développer ces deux rayons.

## Type de public :

Public mixte car municipal

### 1. Que propose votre structure en terme de musique ? (Et depuis quand ?)

#### Collections :

- CD \_ 17 068
- DVD musicaux
- Partitions \_ 769
- Vinyles \_ 409
- Livres sur la musique \_ 441
- Plateforme d'écoute : MusicMe \_ En moyenne 30 visites par jour. Service gratuit pour les usagers. Chiffres de connexion par tranche d'âge (*voir tableau en fin de document*). Début d'analyse : le 0-39 ans sont peut-être déjà sur une plateforme type Spotify et n'ont pas forcément besoin du service.
- Ressource numérique : La philharmonie de Paris

### **Animations :**

- Atelier tous les deux mois, tout public (parfois enfant) en alternance avec les ateliers cinéma. Sur la création musicale. Par exemple : on a fait venir une professeure de chant et de techniques musicales qui a fait une initiation au rythme, au chant et aux percussions corporelles. On propose aussi des ateliers tournés vers le numérique où on fait découvrir des applications musicales sur tablette. Ou encore on fait venir un luthier pour un atelier découverte et conseils d'entretien des instruments.
- Chaque premier vendredi du mois : « le live du vendredi » : concert de 40 minutes destiné à faire jouer des musiciens amateurs, plutôt de la scène locale. Parfois on fait venir des classes du conservatoire.
- Accueils de classe : musique, cinéma niveau grandes section/CP. Découverte des collections, jeux (quizz, jeux provenant de la plateforme de la philharmonie de paris, dessins autour de la musique écoutée, etc...)
- « Les quartiers d'été » : l'été, animations plus excentrées, on essaie de faire venir un public qui ne vient pas forcément à la médiathèque. On se déplace dans les quartiers, on vient aux gens.

## **2. Quels moyens sont mobilisés pour proposer ces contenus musicaux ?**

7500€ de **budget** cette année. Cela comprend tous les types de documents du secteur musique.

A la création de la nouvelle médiathèque, on a pu récupérer les fonds d'une discothèque d'un centre culturel (env. 10000 CD) qui fermait.

**Équipe** de 4 sur le pôle image et son : Une référente musique, une référente numérique (gère les abonnements numériques et fait les stats, la mise en forme sur le portail etc...), un responsable du pôle (ancien référent musique) et une référente cinéma.

**Partenariat** : pas vraiment à long terme. C'est en cours de prospection. (L'accueil de classe est plutôt organisé par le pôle jeunesse)

### 3. Quel est le public cible de ces contenus ?

Le 25-59 ans sont les plus gros utilisateurs du service de prêt de CD, vinyles et partitions.

Légèrement plus de femmes empruntent des partitions (mais c'est léger) 149 emprunts pour les hommes et 152 pour les femmes en 2022 jusqu'ici. Et légèrement plus d'hommes empruntent les CD et vinyle.

En 2015 :

- Pour les CD : les plus actifs étaient déjà les 25-59 ans (17 702 emprunts) ; les femmes ont plus emprunté (14 469 prêts pour 14 010 chez les hommes).
- Pour les partitions (fonds alors en cours de constitution) : les plus actifs étaient aussi les 25-59 ans (257 emprunts) ; plus d'emprunts chez les femmes (234 prêts pour 210 chez les hommes)

On ne cherche pas à atteindre un public particulier puisqu'on a un public assez large (de bibliothèque municipale). Certaines animations touchent en particulier les adolescents par exemple mais on sait que ce n'est pas eux qui empruntent les collections. Les emprunteurs ont plutôt 30 ans et plus. Ce sont ceux qui ont grandi un peu plus avec le disque. Les usages sont différents selon les générations.

On tente au maximum de mélanger les publics, de proposer du contenu intergénérationnel.

Pas de changement spécialement observé dans le profil du public qui fréquente la médiathèque.

#### 4. Comment se place votre offre par rapport à une éventuelle concurrence pour le même type de contenus ?

**La concurrence avec les plateformes musicales**, ça a créé quand même une baisse des emprunts de disques. Ce n'est pas une baisse impressionnante mais c'est une baisse progressive. On doit donc s'adapter. Jusqu'à 2019 on n'avait pas de collection vinyle par exemple. Cette collection touche un public de niche, répond à une demande et a quand même du succès.

Le budget des CD est maintenant partagé avec les vinyles et les partitions, donc on achète moins de CD qu'avant. Les critères d'achat deviennent plus stricts. Ils complètent aussi la plateforme numérique : on n'est pas obligé de présenter en physique le contenu qu'on peut déjà trouver sur la plateforme numérique de la médiathèque.

**La concurrence avec le conservatoire** : pour le fond de partitions, on fait des choix d'acquisition aussi en fonction du conservatoire : On propose plutôt des méthodes d'initiations tout public, généralistes. Le gros du public ne cherche pas les partitions de classique ou pour des niveaux avancés qu'on trouvera plutôt au conservatoire. On peut donc s'équilibrer avec l'offre du conservatoire et répondre à des demandes différentes.

#### 5. Quel est l'objectif de la mise en place de ces contenus ?

L'objectif normal d'une médiathèque : à la fois attirer les publics et répondre à une demande et être présente pour accompagner et faire la médiation.

Ça fonctionne très bien. Mais on a parfois du mal à être identifié comme personne ressource par les usagers.

#### 6. Quel rôle attribuez-vous aux bibliothécaires / médiateurs vis-à-vis de l'offre musicale ?

Rôle de médiation.

Mettre en avant notre subjectivité, nos goûts, nos découvertes, faire des sélections de coups de cœur, permet d'échanger avec les usagers et d'être identifiés comme

personnes ressources. On fait aussi des thématiques de mise en avant en fonction de l'actualité.

Choix d'acquisition en fonction des goûts personnels mais aussi en fonction de la demande. Il faut croiser tous les critères et essayer d'être exhaustifs. Faire de la veille.

## **7. Quel rôle jouent les styles musicaux ?**

Pour les choix d'acquisitions : selon les suggestions d'achats, les demandes sont étudiées. Acceptées ou non selon la pertinence du document, si on estime qu'il sera emprunté. Par exemple : les compilations comme les NRJ hits et compils de l'été touchent un certain type de public qui emprunte ces documents. Dans d'autres bibliothèques on décide de ne pas les acheter car on considère que ce n'est pas de la musique de qualité. Nous on les propose puisque c'est un contenu qui rencontre son public. On achète donc aussi en dehors de nos goûts puisqu'il y a un public qui emprunte.

L'important ce n'est pas comment on juge la musique mais que les CD proposés sortent en prêt. Quand un CD ne sort plus, c'est comme les livres, ça part au pilon. Ce n'est pas sacré, le fond se renouvèle.

Les critères de vulgarité/violence ne sont pas essentiels. Les raisons qui nous poussent à ne pas acheter de CD spécifiques sont : s'ils ne sont pas chez le fournisseur ou s'ils ne sont pas du tout d'actualité (sauf en rock car le public aime bien les albums bien reconnus, plus classiques et donc plus anciens. On sait que même les anciens albums sortiront en prêt).

On doit aussi essayer d'évaluer si les nouveaux artistes feront toujours parler d'eux deux ans après. C'est un peu une prise de pari.

On propose tous les styles.

Les critères d'acquisition n'ont pas changé.

## **8. Si vous avez identifié des changements : Comment votre structure s'y adapte ?**

Cela fait une dizaine d'années qu'on entend que le CD va mourir. Aujourd'hui si on enlève le CD de la médiathèque on perd une partie du public.

Des chiffres récents montrent aussi que depuis le début d'année les achats en CD ont grimpé. C'est peut-être un effet autour du vinyle qui nous fait revenir vers les supports physiques.

On peut avoir moins de CD. Comme n'importe quelle collection, la question du nombre de documents et la place que ces collections prennent physiquement est générale dans la profession.

L'emprunt du CD baisse, il faut donc proposer autre chose pour retenir notre public.

Projet déjà en route : **Projet de mise en place de prêt d'instruments de musique.** Cela prendra de la place donc il faudra sûrement rogner sur autre chose. C'est un projet en construction. Il faudra sûrement former les médiateurs à l'entretien des instruments.

Idée de projet pour plus tard : **Partenariat avec La Nouvelle Vague**, une salle de concert qui propose aussi des ateliers de MAO (musique assistée par ordinateur) et des animations. Il serait intéressant de se rapprocher d'eux pour des animations autour de la pratique musicale (la pratique plutôt que la consommation de la musique nous tient à cœur, comme c'est le cas chez la plupart des discothécaires).

## **9. Selon vous, à quels autres grands changements faudra t'il s'adapter dans le futur ?**

**Types d'adaptations aux grands changements :**

La pratique musicale c'est important. Il faut démocratiser l'accès à cette pratique car la musique arrive en tête des pratiques culturelles des français. Il serait donc judicieux que la médiathèque se positionne sur la pratique amateur.

Il faudrait aussi développer les partenariats avec des prestataires locaux, des associations, ...

**Données fournies par la personne interrogée**

## Age des utilisateurs de la plateforme MusicMe

Age des utilisateurs	0-19 ans	20-39 ans	40-59 ans	60 et +
% des utilisateurs de MusicMe	10%	19%	38%	30%

## Répartition du fond de CD par genre :

Blues	578
Gospel	155
Jazz	2139
Soul	740
Rap	599
Reggae	405
Rock	3507
Classique	2204
Électro	989
Musique fonctionnelle	611
Musique de films	712
Chanson francophone	2090
Musiques du monde	2327

# Annexe E : Compte rendu d'entretien avec Pierre Broquin de la médiathèque de l'Antipode à Rennes (35)

---

Entretien sur place le 17.05.2022, rédigé à partir de notes.

## Qui êtes-vous ?

**Poste actuel** : Référent musique

### **Parcours** :

DUT Information Communication \_ Métiers du livre à La Roche-sur-Yon  
Référent musique du réseau de médiathèques d'Evry (91) pendant 10 ans  
Référent musique pour l'ouverture puis pour la suite d'Antipode à Rennes à partir de 2019

Dès le début, Pierre veut travailler dans le secteur musique.

## La structure

L'Antipode est une médiathèque toute récente. Elle a ouvert en septembre 2021. Elle fait partie du réseau des bibliothèques de la ville de Rennes qui compte 11 bibliothèques en tout. Elle partage son bâtiment avec une MJC (Maison des Jeunes et de la Culture) et une SMAC (Salle de Musique Actuelle). Le projet d'établissement est commun aux trois structures.

Elle fait 800m<sup>2</sup> répartis en deux étages. Le rez-de-chaussée est consacré au secteur musique et fait environ 250 m<sup>2</sup>.

## Type de public :

Le bâtiment se trouve à la jonction entre deux quartiers. On trouve donc un mélange entre un quartier populaire et un quartier de classe plutôt moyenne. C'est un public très familial et on trouve de tous les âges.

Le public devrait encore s'élargir bientôt grâce à la construction d'une nouvelle ligne de métro qui desservira l'Antipode ainsi que d'un nouveau centre scolaire à proximité.

## 1. Que propose votre structure en terme de musique ? (Et depuis quand ?)

### Collection :

- CD : 4750 exemplaires disponibles.
- Vinyles (environ 800). C'est le seul fond de vinyles du réseau.
- Revues musicales (environ 7-8 abonnements)
- Partitions et méthodes (environ 500-600)
- Prêt d'instruments
- Musique en *streaming* avec MusicMe

### Animations :

- Écoute sur place de CD avec casques : 2 postes. (Utilisation de manière indépendante)
- Écoute sur place de vinyle avec casque : 1 poste d'écoute. (Utilisation de manière indépendante)
- Musique de fond : Choix des médiateurs (le but reste de passer de tous les styles)
- Showcase
- Jeux musicaux
- Jeux vidéo musicaux. Le public peut jouer sur place à Rocksmith (un jeu qui accompagne l'apprentissage de la guitare) ou encore à JustDance.
- Sieste musicale

## 2. Quels moyens sont mobilisés pour proposer ces contenus musicaux ?

**Pour le prêt d'instruments** : inspiration de la médiathèque de Cherbourg.

Partenariat avec un magasin de musique local (Sonowest) qui fait l'entretien des instruments ainsi que la formation des médiateurs.

Contrat de maintenance avec Sonowest de 1500€/an qui inclut le changement des cordes ainsi que l'entretien et la maintenance des instruments.

budget de 15 000 € de création du fond d'instruments.

Puis cette année 2000€ de plus pour agrandir le fond d'instruments et répondre à une grosse demande sur certains prêts.

**Pour le fond de CD** : le fond de CD de l'ancienne médiathèque a été récupéré. Il est commun à toutes les médiathèques du réseau. Les achats se font donc aussi en commun. L'année dernière c'est environ 1500 CD qui ont été achetés pour le réseau dont 151 pour Antipode.

**Pour le fond de vinyles** : Achat d'environ 50-80 vinyles par an. Les achats se font chez les disquaires locaux (très présents à Rennes) en direct.

**Le fond de partitions** n'a pas de budget fixe. Puisque c'est un nouveau service, achat d'environ 50 exemplaires par an.

**Moyens humains** : En tout, ils sont 6.5 temps plein dans la médiathèque. Tout le monde est amené à s'occuper du secteur musique ponctuellement. Pierre, le référent musique s'occupe pour sa part exclusivement de ce secteur.

**Écoute sur place** : Redevance versée à la SACEM déterminée par le nombre de postes d'écoute et le nombre de m<sup>2</sup> sonorisés.

### 3. Quel est le public cible de ces contenus ?

Le public qui emprunte les instruments est surtout composé de néophytes qui profitent de cette opportunité pour découvrir des instruments ou pour s'orienter vers un éventuel achat d'instrument ensuite. On trouve aussi un public de musiciens plus avancés pour qui le prêt d'instrument répond à des besoins très ponctuels en pédales d'effet par exemple ou qui cherchent aussi à essayer différents types d'instruments avant un éventuel achat. Via la SMAc, on aura aussi du prêt ponctuel pour des artistes en résidence.

Le public sur tous les services est multiculturel et plutôt populaire. On a une belle proportion d'amateurs de musique grâce à la SMAc ainsi que via les ateliers d'expression de la MJC.

### 4. Comment se place votre offre par rapport à une éventuelle concurrence pour le même type de contenus ?

**Pour la plateforme de *streaming*** il est impossible de remplacer Deezer ou Spotify. Cette offre permet néanmoins de proposer une alternative pour les usagers les moins aisés. Elle permet aussi pour ceux qui connaissent mal ces outils de découvrir l'offre en numérique. C'est une offre complémentaire qui est tout de même importante.

**Pour le prêt d'instrument** : On pourrait être en concurrence avec le conservatoire mais cela n'arrive pas car on ne prête pas les mêmes instruments : on ne trouvera pas de quoi faire de la musique amplifiée au conservatoire (guitares électriques, basses électriques, boîtes à rythme, pédales d'effet, etc). On pourrait aussi être en concurrence avec les boutiques d'instruments mais finalement le prêt ne remplace pas l'achat. Une pratique poussée d'un instrument ne peut pas se contenter d'un accès d'un mois. C'est donc plutôt bénéfique pour les magasins d'instruments.

## 5. Quel est l'objectif de la mise en place de ces contenus ?

Depuis les années 80 on se demande si la musique a sa place en bibliothèque. Mais la musique est l'activité culturelle préférée des Français et cette préférence est encore renforcée avec les confinements récents. Tant qu'il existe une demande d'accès à la musique, on doit pouvoir proposer une offre.

Le prêt d'instruments fonctionne très bien. Depuis octobre 2021, on enregistre 120 prêts. (en 8 mois)

## 6. Quel rôle attribuez-vous aux bibliothécaires / médiateurs vis-à-vis de l'offre musicale ?

**Pour l'acquisition** : 5 personnes du réseau se réunissent une fois par mois et décident des acquisitions. Le budget est à peu près réparti par genres musicaux selon le nombre de sorties des fonds existants.

**Vis-à-vis du public** : Mise en avant de la scène locale et des pratiques en amateur. La diffusion de musique est une première médiation car elle amène un premier contact et pousse à l'échange

## 7. Quel rôle jouent les styles musicaux ?

Il faut tout proposer et ne surtout pas censurer.

Ici, on propose surtout de la musique amplifiée pour correspondre à la programmation de la SMAc. On trouvera donc moins de classique mais les différentes collections des médiathèques du réseau se complètent. L'offre est donc présente.

## **8. Si vous avez identifié des changements : Comment votre structure s'y adapte ?**

Le prêt d'instruments a beaucoup de succès. Si les CD sont voués à disparaître alors cette mise en avant des pratiques en amateur pourrait bien prendre le relai.

**Pour ce qui est de la musique en *streaming***, le réseau proposait auparavant la plateforme DiMusic qui était plus éthique et qui promouvait de la musique plus indépendante. Cela nécessitait beaucoup de médiation et la plateforme avait peu de succès (elle touchait 2% du public). La décision a donc été prise de passer à MusicMe qui propose des artistes plus médiatisés. L'objectif est de toucher entre 5 et 10% du public.

**Le prêt de CD chute depuis 20 ans** mais un public de niche reste fidèle. Il n'est pas impossible qu'on assiste au grand retour du CD comme on a vu le grand retour du vinyle alors qu'on le croyait mort. Les usages autour de la musique peuvent être variés, même chez un seul individu. Chaque support a son usage et chaque support peut s'adapter à un moment de la journée puisque nos besoins se modifient (écoute dans les transports en commun, écoute plus attentive chez soi, etc..). En attendant de savoir ce qu'il se passera il faut accompagner le changement et s'adapter à des pratiques musicales qui sont multiples. Tant qu'il y aura de la demande, il faudra l'accompagner. Le CD n'est pas le seul moyen de faire de la médiation autour de la musique et il faut construire une offre hybride entre le support physique, le numérique et la musique vivante. C'est pour cela qu'il faut mettre en avant la pratique amateur.

Les projets en construction :

- Ateliers de présentation des vinyles
- Ateliers d'échange de coups de cœur
- Partenariat autour de la platine pour des ateliers mais aussi pour mettre en place du prêt de platine pour l'écoute à domicile.
- Ajout de mobilier pour l'animation de quizz avec buzzers (autour de la musique mais aussi du cinéma et de la littérature).

- Proposer des petits concerts acoustiques avec les groupes qui passent ensuite en concert à la SMAc
- Mettre à disposition un studio de répétition / d'enregistrement.
- On aimerait proposer plus d'instruments au prêt comme des cuivres mais cela soulève des problématiques d'hygiène (à cause du contact buccal), c'est donc en réflexion.

## 9. Selon vous, à quels autres grands changements faudra t'il s'adapter dans le futur ?

Le CD remonte en vente et en prêt (ce début d'année). Il ne faut donc pas parier sur sa mort.

La pratique amateur est clairement à développer pour garder nos usagers.

### Remarques particulières

Il faudrait sensibiliser les usagers sur la rémunération des artistes et sur la façon dont les gros labels influent sur les programmations.

Il faut former encore plus les bibliothécaires sur le secteur musique et sur la place qu'il occupe au sein des bibliothèques.

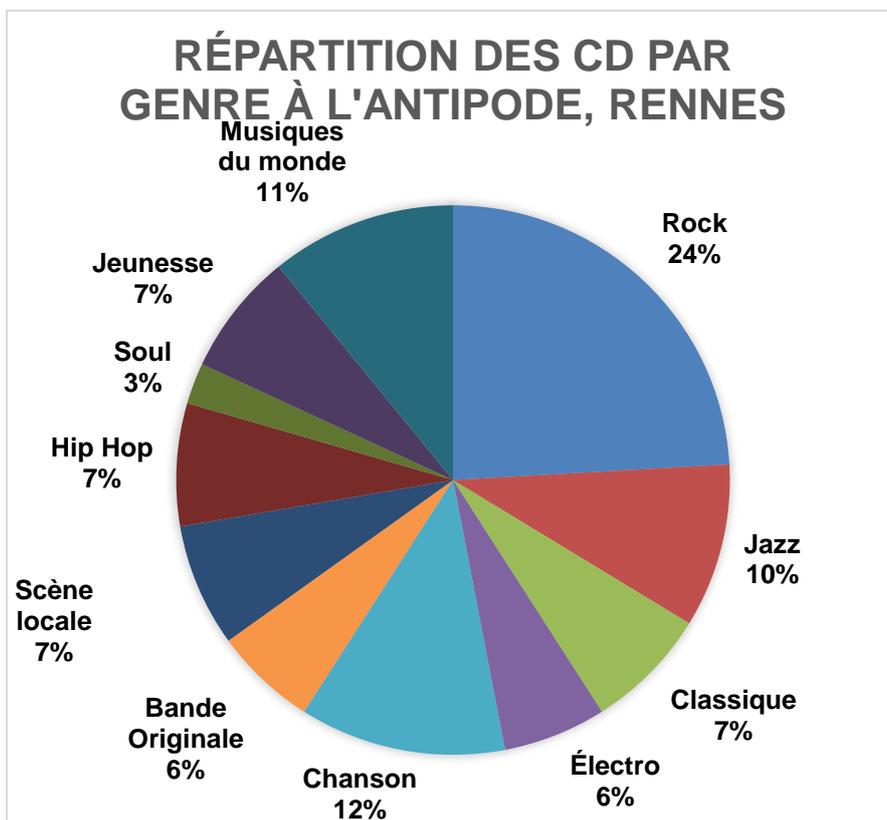
La cotation doit être réfléchi pour être plus simple et moins catégorisante. Un changement vers le thématique serait approprié (actuellement le réseau utilise la PCDM 3).

### Données fournies par Pierre Broquin :

#### Répartition des CD par genre musical :

Rock	1000
Jazz	400
Classique	300
Électro	250
Chanson	500
Bande Originale	250
Scène locale	300
Hip Hop	300

Soul	100
Jeunesse	300
Musiques du monde	450
Total	4150



# Annexe F : Compte rendu d'entretien avec Anne-Thérèse de la médiathèque de Ploufragan (22).

---

Entretien sur place le 14.05.2022

## **Qui êtes-vous ?**

Femme, 61 ans, découvre le métier en faisant un job étudiant à mi-temps en région parisienne dans la cité des 4000 à La Courneuve (93). Elle obtient son DEUG ECA : Éducation, Communication, Animation. Elle commence à 31 ans, travaille 10 ans à la cité des 4000. Elle obtient son concours d'assistante de conservation en 1998. Elle continue ensuite jusqu'à aujourd'hui sa carrière à la médiathèque de Ploufragan.

Son intitulé de poste : Assistante de conservation (depuis 21 ans)

## **La structure :**

La médiathèque a été construite en 2001, elle fait 800 m<sup>2</sup> de surface d'accueil au public dont 90 m<sup>2</sup> pour la section musique.

10 employés dont 2 discothécaires.

C'est la plus grosse discothèque du réseau dont elle fait partie.

Fait partie des Médiathèques de la Baie.

Le bâtiment abrite aussi l'école de musique, l'école de danse, l'école d'arts plastique et l'école de théâtre ainsi qu'une salle d'exposition.

La partie dédiée à la médiathèque était initialement prévue avec 200 m<sup>2</sup> de plus mais à la construction ces 200m<sup>2</sup> ont dû être rognés. Cette différence est largement ressentie dans le manque de place pour mettre à disposition les collections dès l'ouverture en 2001.

## **Type de public :**

Tout public – bibliothèque MUNICIPALE (Anne-Thérèse insiste sur ce statut).

L'adhésion est gratuite pour le public de la municipalité.

# 1. Que propose votre structure en terme de musique ? (Et depuis quand)

## Collections :

- **Prêt de CD** : à l'ouverture de la nouvelle médiathèque en 2001, le fond de CD en comptait 4000. Aujourd'hui, la médiathèque possède 25 000 CD dont seulement 16 000 en libre accès (la médiathèque souffre d'un manque d'espace). Les usagers peuvent emprunter 12 CD/personne pendant 3 semaines.

À l'ouverture, les discothécaires disposaient de 60 000 euros pour constituer le fond musical. Puis 20 000/an puis 16 000/ an ce qui permet d'acquérir entre 800 et 900 CD par an.

Les styles de musique les plus représentés sont le rock puis le jazz. Il y a aussi beaucoup de musique « du monde » : bretonne et celtique. Le fond de Rap fonctionne très bien.

C'est un choix de la municipalité de mettre en avant le fond musical, en contrepartie d'autres fonds sont un peu restreint comme celui des DVD.

- **Prêt de livres sur la musique & de revues musicales**. Ces fonds sont placés entre les CD et le fond de livre classiques. Ils forment une sorte de transition.
- **Partitions** : seulement en ligne via la plateforme Toutapprendre.com qui est gérée par le réseau des médiathèques de la baie. ET dans certaines revues proposées au prêt. Mais pas beaucoup de succès.
- **Musique en *streaming*** : service géré par le réseau. L'appel d'offre est commun pour toutes les médiathèques du réseau. Pour l'instant le service proposé est DiMusic.
- **La philharmonie de Paris** : Service numérique sur le portail des médiathèques du réseau.

## Animations :

- **Écoute sur place individuelle** : Avec un système audio géré par les discothécaires et reliés à 6 casques. Les usagers peuvent écouter des CD sur demande. Ce service est surtout utilisé lors des accueils des Ateliers Briochins (PARTENARIAT), deux fois par semaine. Un établissement qui œuvre pour l'insertion sociale des adultes handicapés.

- **Écoute sur place sur enceintes** : 4 enceintes sont disposées au plafond autour du fond musical. Les discothécaires passent des CD de leur choix. (PB : La forme arrondie de la pièce associée à un très grand puit de lumière de forme arrondie crée une résonance. L'espace devient donc très vite très bruyant, ce qui fait fuir quelquefois des usagers). Pour ce service la médiathèque paie des droits à la SACEM.
- **Éveil musical** : Anne-Thérèse anime pour 16-18 classes/an de niveau maternelle un éveil musical où elle joue de la guitare, propose de la relaxation musicale, fait chanter des comptines aux enfants et intègre même un peu de yoga. Ces éveils durent 45 minutes et ont lieu dans les locaux de l'école de musique.
- **Le mois du film documentaire** : En novembre, la médiathèque participe au festival mois du film documentaire en proposant chaque année un film musical choisi par les discothécaires.
- **Conférences** : Organisation de conférence avec le collège ou le CFA sur les grands genres musicaux. Par exemple : Rap, Chanson, Électro, Rock, ...
- **Concert pour la fête de la musique** : un groupe vient jouer dans l'enceinte de la médiathèque.

## 2. Quels moyens sont mobilisés pour proposer ces contenus musicaux ?

Budget actuel :

Acquisition de CD 16 000 € / an → 800/900 CD /an

Acquisition de DVD musicaux 800 € /an → 25/27 DVD / an

Moyens humains : 2 discothécaires

Partenariats avec : les écoles, collège, CFA, centre culturel, associations (les ateliers briochins, etc...)

## 3. Quel est le public cible de ces contenus ?

Public de la bibliothèque municipale. Tous les gens de la ville.

Anne-Thérèse n'observe pas de changement dans le public fréquentant la médiathèque. Les usages changent mais pas vraiment les publics (par exemple, elle

observe que depuis un peu plus d'un an, l'habitude de venir étudier ou travailler dans la médiathèque revient alors que cette habitude avait un peu disparue)

Pour attirer un public plus large, action :

- Tous en fête le 4 juin. Festival de la ville tous les ans. Chaque quartier de la ville propose des activités et la médiathèque participe pour son quartier avec des activités ou animations autour du livre.
- « Publicités » dans la gazette de la ville pour promouvoir les différents contenus qu'on peut trouver à la médiathèque.

#### **4. Question 4 \_ Comment se place votre offre par rapport à une éventuelle concurrence pour le même type de contenu ?**

Quand la musique en *streaming* est apparue, les grosses structures ont pu réagir mais pour les bibliothèques et médiathèques municipale la réaction a été plus lente à cause des plus petits moyens. Les structures municipales ont donc été un peu dépassées au début.

Aujourd'hui, avec le réseau des médiathèques de la baie, ils proposent un service de *streaming* en ligne. Sans médiation, les usagers ne trouvent pas forcément ce qu'ils recherchent car ces plateformes ne proposent pas les mêmes grands noms qu'on peut trouver sur les plateformes comme Deezer ou Spotify... Solution du réseau : les discothécaires constituent régulièrement des « capsules thématiques ». Cela permet de proposer autre chose, de faire découvrir des artistes et surtout de donner un intérêt à la plateforme du point de vue des usagers qui peuvent se sentir perdus dans l'offre qu'ils ne connaissent pas forcément.

Réunion tous les 3 mois avec les médiateurs de musique du réseau.

#### **5. Quel est l'objectif de la mise en place de ces contenus ?**

La médiathèque ne doit pas se laisser dépasser par l'offre culturelle générale. Il faut suivre l'actualité musicale pour attirer les publics.

Anne-Thérèse ne se sent pas à l'aise pour dire si les objectifs sont atteints ou non. Il est difficile d'évaluer l'impact réel.

## **6. Quel rôle attribuez-vous aux bibliothécaires / aux médiateurs vis-à-vis de l'offre musicale ?**

Il faut être très ouvert à tous les styles de musique. Parfois il suffit d'avoir les bons outils pour comprendre un style sur lequel on pourrait avoir des à priori.

Le médiateur doit être dans l'échange avec les usagers et être à l'écoute de leurs envies/demandes. Il ne faut surtout pas sous-estimer leurs connaissances et au contraire être capable d'apprendre.

## **7. Quel rôle jouent les styles musicaux ?**

Tous les styles ont leur place dans la collection.

On ne propose tout de même pas de contenu vulgaire, que ce soit dans les paroles ou dans le visuel.

Par exemple, le rappeur Rohff n'a pas sa place.

Le sigle « parental advisory : explicit content » pour les contenus vulgaires n'est souvent pas compris par les parents. Surement à cause de la barrière de la langue.

## **8. Si vous avez identifié des changements : Comment votre structure s'y adapte ?**

Grosse baisse de l'emprunt de musique : -31% cette année. Il faudrait attendre les chiffres de cette année pour savoir si cette tendance est installée ou si elle est juste due aux différents confinements liés au Covid.

## **9. Selon vous à quels autres grands changements faudra t'il s'adapter dans le futur ?**

Il y a un gros travail à faire sur les horaires d'ouverture au public.

Anne-Thérèse aimerait recréer un espace d'écoute sur place plus cosy.

Le prêt d'instrument paraît impossible à cause du manque de place.

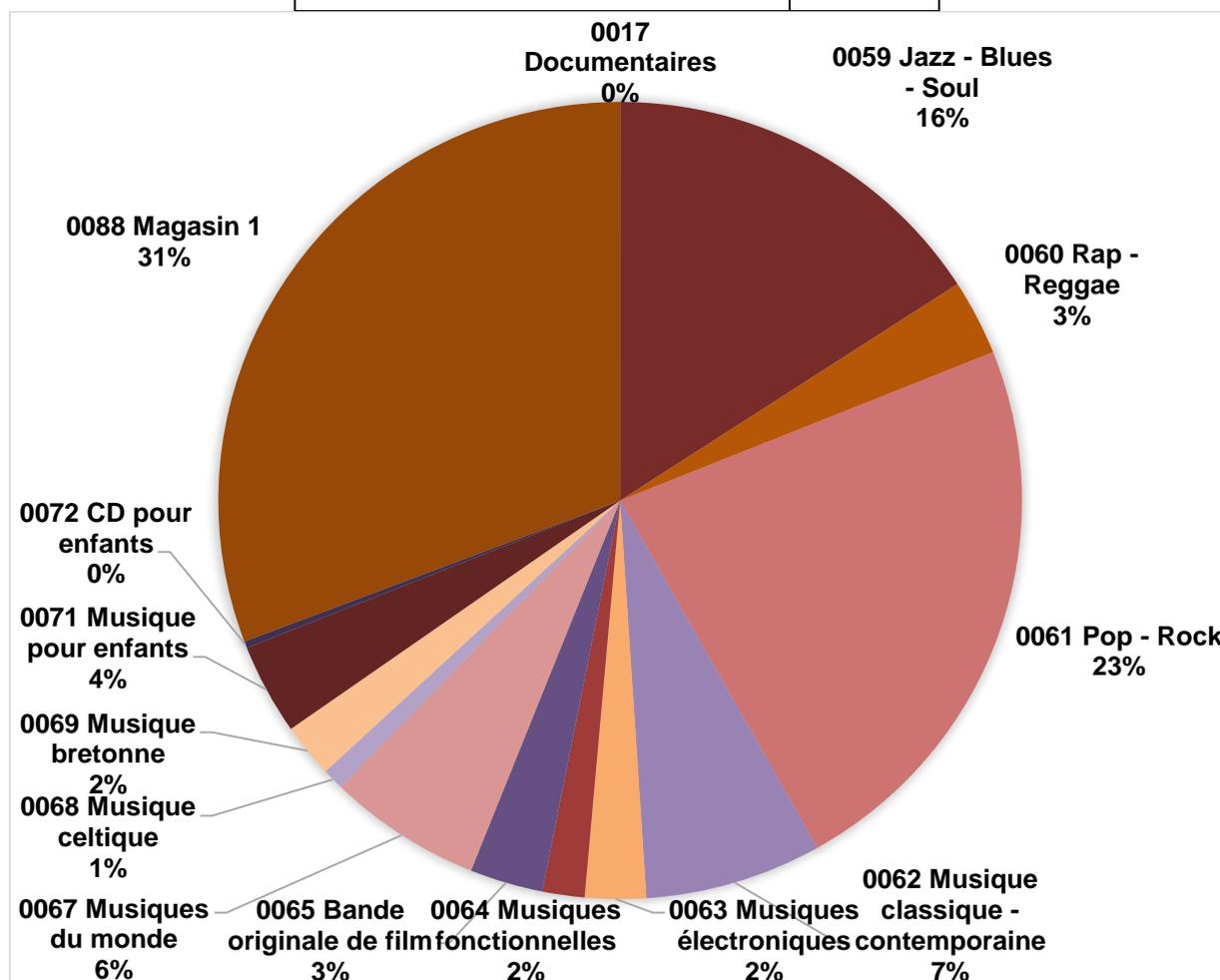
## **Remarques particulières**

Cela fait 15 ans qu'on entend que le format CD est voué à disparaître. Pour l'instant ce n'est pas arrivé mais il est impossible de savoir si cet événement se produira vraiment.

## Documents fournis par Anne-Thérèse Devrand :

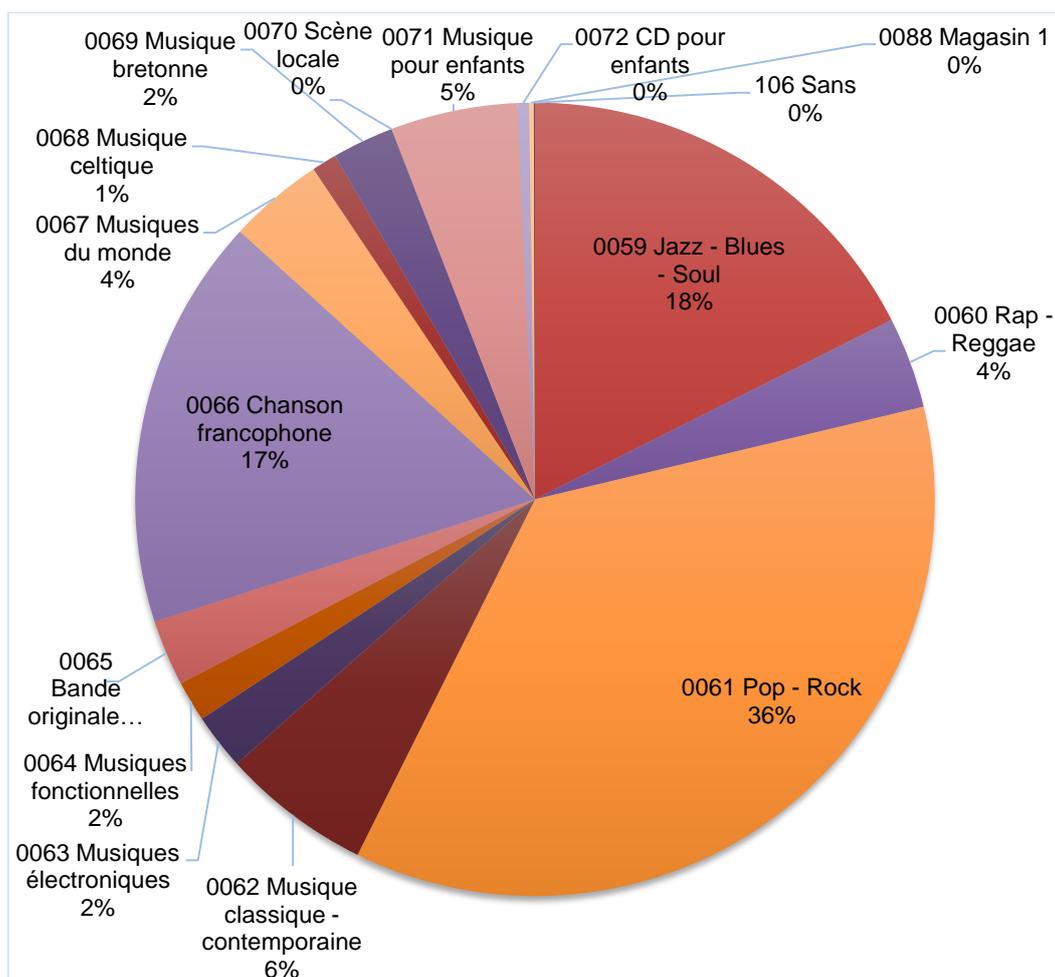
### Répartition des CD de Ploufragan par genre en 2022

Localisation	Total
0017 Documentaires	1
0059 Jazz - Blues - Soul	3248
0060 Rap - Reggae	629
0061 Pop - Rock	4691
0062 Musique classique - contemporaine	1459
0063 Musiques électroniques	503
0064 Musiques fonctionnelles	347
0065 Bande originale de film	604
0066 Chanson francophone	2470
0067 Musiques du monde	1266
0068 Musique celtique	178
0069 Musique bretonne	447
0071 Musique pour enfants	755
0072 CD pour enfants	56
0088 Magasin 1	6299
<b>Total</b>	<b>22953</b>



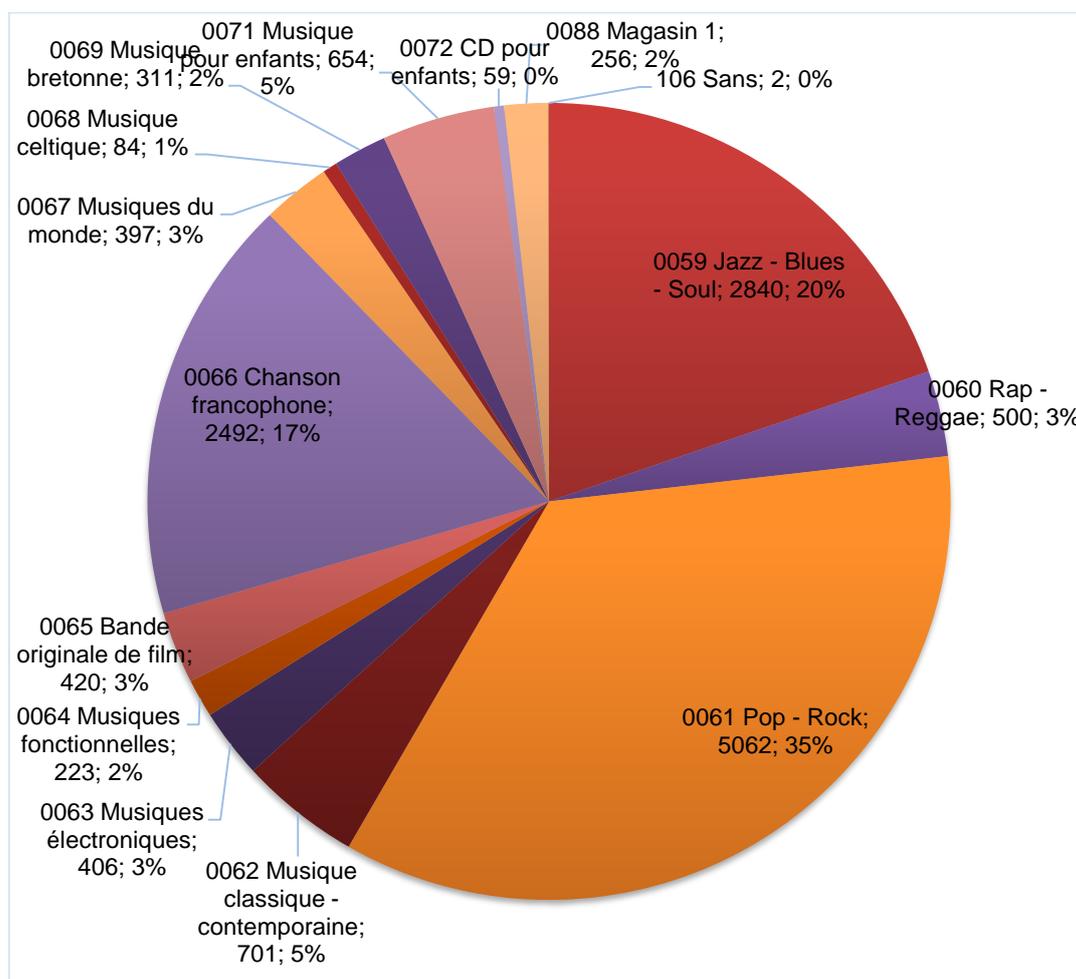
## Répartition des emprunts de CD par genre à la médiathèque de Ploufragan en 2019.

0059 Jazz - Blues - Soul	3527
0060 Rap - Reggae	748
0061 Pop - Rock	7258
0062 Musique classique - contemporaine	1222
0063 Musiques électroniques	459
0064 Musiques fonctionnelles	333
0065 Bande originale de film	539
0066 Chanson francophone	3377
0067 Musiques du monde	778
0068 Musique celtique	204
0069 Musique bretonne	501
0070 Scène locale	1
0071 Musique pour enfants	1034
0072 CD pour enfants	92
0088 Magasin 1	39
106 Sans	9
TOTAL	20121



## Répartition des emprunts de CD par genre à la médiathèque de Ploufragan en 2021

0059 Jazz - Blues - Soul	2840
0060 Rap - Reggae	500
0061 Pop - Rock	5062
0062 Musique classique - contemporaine	701
0063 Musiques électroniques	406
0064 Musiques fonctionnelles	223
0065 Bande originale de film	420
0066 Chanson francophone	2492
0067 Musiques du monde	397
0068 Musique celtique	84
0069 Musique bretonne	311
0070 Scène locale	
0071 Musique pour enfants	654
0072 CD pour enfants	59
0088 Magasin 1	256
106 Sans	2
<b>TOTAL</b>	<b>14407</b>



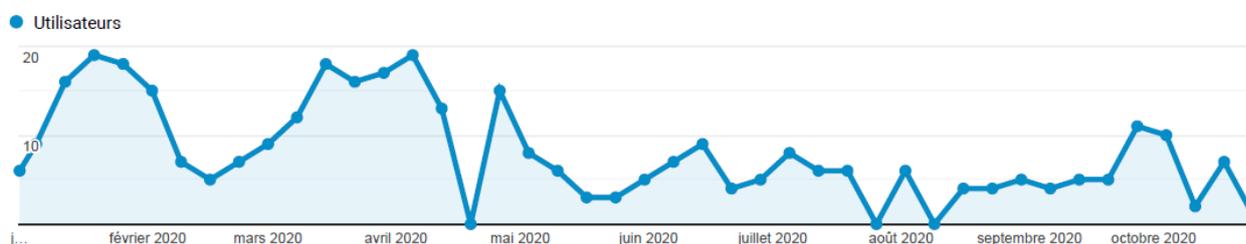
## Utilisation de la plateforme numérique DiMusic chez les usagers de Ploufragan

### → EN 2019

	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Comptes créés	31	44	54	64	83	63	37
Nombre d'utilisateurs ayant exécuté au moins une session sur la période sélectionnée	33	56	64	82	93	76	54
Nombre de titres écoutés	70	266	451	826	582	533	611
Nombre de playlist crée par les abonnés	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de capsules créé par les abonnés	0	0	0	0	0	0	0
Genre le plus écouté	musique pour enfants	jazz	musique classique	musiques électroniques	musique classique	pop	musiques pour enfants

3339

### → EN 2020



### → EN 2022

	Janvier	Février	Mars
Comptes créés	45	11	18
Nombre d'utilisateurs ayant exécuté au moins une session sur la période sélectionnée	64	20	34
Nombre de sessions	98	47	64
Nombre de titres écoutés	362	277	470
Nombre de playlist crée par les abonnés	1	5	8
Nombre de playlist lu par les abonnés	0	0	0
Nombre de capsules créé par les abonnés	2	3	5
Nombre de capsules lu par les abonnés	1	0	0
Genre le plus écouté	Musiques du monde	Pop	Musiques électro
Durée moyenne d'écoute en min	28	52	57
Support utilisé	PC	PC	PC

## Utilisation de la plateforme numérique Philharmonie de Paris chez les usagers de Ploufragan

### → EN 2019

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<b>Utilisateurs</b>				
Nombre total d'adhérents inscrits	74	74	74	74
Nombre d'utilisateurs inscrits	4	1	1	17
Nombre d'utilisateurs uniques connectés	6	3	2	20
Nombre d'utilisateurs uniques actifs (a consulté au moins 1 doc)	3	1	1	17
<b>Consultations</b>				
Total documents consultés	23	2	3	49
concerts audio	16	2	3	9
concerts vidéo	4	0	0	22
conférences	0	0	0	1
documentaires	3	0	0	2
guide d'écoute	0	0	0	1
pages découvertes	0	0	0	14
guide de salle	0	0	0	0

### → EN 2022

	Janvier	Février	Mars
<b>Utilisateurs</b>			
Nombre total d'adhérents inscrits	157	157	157
Nombre d'utilisateurs inscrits	4	3	2
Nombre d'utilisateurs uniques connectés	8	6	5
Nombre d'utilisateurs uniques actifs (a consulté au moins 1 doc)	5	5	4
<b>Consultations</b>			
Total documents consultés	25	31	19
concerts audio	7	5	2
concerts vidéo	13	17	16
conférences	3	8	0
documentaires	1	0	1
guide d'écoute	0	0	0
pages découvertes	1	1	0
guide de salle	0	0	0

# Annexe G : Compte rendu d'entretien avec Fabienne Lesvenan de la bibliothèque d'Erquy (22).

---

Entretien sur place le 31.05.2022

## Qui êtes-vous ?

46 ans, F,

Parcours : Maitrise de Lettres modernes, premier poste en bibliothèque en 2005, à la BDP de Mayotte, puis responsable de la bibliothèque d'Erquy depuis 2008

## La structure :

La bibliothèque a ouvert en 2008, elle fait 360 m<sup>2</sup> et propose essentiellement du contenu imprimé ainsi que des DVD et livres audio au format CD

## Type de public :

La bibliothèque se trouve dans une ville côtière. Une grosse partie de la population locale est une population retraitée. Il y a aussi une grosse proportion de logements secondaires (1/3 des inscrits à la bibliothèque sont les résidents secondaires). Ce qui fait que le public à l'année est plutôt âgé (un peu plus d'1/4 du public a plus de 60 ans) et que pendant la période estivale, qui est la période avec la plus forte affluence, on rencontre un public plus varié.

## 1. Que propose votre structure en terme de musique ? (Et depuis quand)

**Si vous ne proposez que peu ou pas de contenu musical :** Pour quelles raisons ?

C'est une question qui a été posée à la création de la bibliothèque (avant, il y avait 3 petites bibliothèques associatives dont on a récupéré les fonds)

La bibliothèque a ouvert avec 1,5 équivalents temps plein. On était déjà très occupés par la création du fond imprimé. De plus, le personnel n'était pas formé aux connaissances spécifiques en audio/musique

On a décidé que tant qu'à construire un fond de musique, autant en faire un grand ou un spécialisé. Si le fond est trop petit ou pas adapté, les usagers n'en seront de toute façon pas satisfaits. Étant donné qu'on n'avait pas les moyens de construire un fond qui réponde à ces attentes, il a été décidé ne de pas se lancer dans ce projet.

De plus, en 2008, on s'interrogeait sur la pérennité du support CD et sa possible disparition des usages.

Pendant le confinement, nous avons mis en avant des ressources en ligne provenant de la Bibliothèque Départementale des Côtes d'Armor, ces ressources n'ont pas rencontré un franc succès. Cela ne nous encourage pas à aller vers la mise en avant de fonds numériques.

Le public d'Erquy est par ailleurs un public assez âgé et mal à l'aise avec le numérique. Ce n'est donc pas les plus gros demandeurs de contenu dématérialisé.

Si nous décidions de construire une section musique, il nous faudrait :

- Un espace dédié (car la bibliothèque ne dispose pas de l'espace nécessaire pour intégrer un nouveau fond pour le moment) pour si possible proposer de l'écoute sur place.
- Un budget dédié (il appartient donc aux élus de prendre la décision d'un tel changement)
- Du personnel formé en renfort du personnel déjà existant.

# La table des illustrations

**Illustration 1.** Évolution des pratiques culturelles (LOMBARDO & WOLFF, 2020-2, p.6)

**Tableau 1 – Évolution des pratiques culturelles, 1973-2008** En %

	1973	1981	1988	1997	2008	2018
<b>Écoutent de la musique (hors radio)</b>	66	76	73	76	81	81
<i>dont : tous les jours ou presque</i>	9	19	21	27	34	57
<b>Regardent la télévision</b>	93	95	95	94	98	94
<i>dont : tous les jours ou presque</i>	65	69	73	77	87	78
<i>dont : 20 heures ou plus par semaine</i>	29	35	43	46	43	40
Durée moyenne d'écoute (en heures par semaine)	16	17	20	22	21	19
<b>Jouent aux jeux vidéo</b>	n.d.	n.d.	n.d.	19	36	44
<i>dont : tous les jours ou presque</i>	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	6	15
<b>Écoutent la radio</b>	88	89	85	88	87	82
<i>dont : tous les jours ou presque</i>	72	72	66	69	67	60
Durée moyenne d'écoute (en heures par semaine)	17	16	17	17	15	12
<b>Ont lu au moins un livre (hors bande dessinée)</b>	69	72	73	71	67	62
1 à 9	24	32	34	37	39	34
10 à 19	17	18	17	17	14	14
20 et plus	28	23	22	18	14	15
<b>Ont lu une bande dessinée</b>	n.d.	n.d.	41	33	29	20
<b>Ont fréquenté une bibliothèque</b>	n.d.	n.d.	23	31	28	27
Sont inscrits dans une bibliothèque	13	14	17	21	19	15
<b>Sont allés au cinéma</b>	52	49	49	49	57	63
1 à 2 fois	14	12	15	13	16	15
3 à 11 fois	23	22	20	23	27	30
12 fois et plus	15	15	14	14	13	17
<b>Ont assisté à un spectacle<sup>1</sup></b>	33	33	36	39	42	43
<i>dont : spectacle de danse</i>	6	5	6	8	8	9
<i>dont : spectacle de théâtre</i>	12	10	14	16	19	21
<i>dont : concert de musique classique</i>	7	7	9	9	7	6
<i>dont : concert de rock ou de jazz<sup>2</sup></i>	7	10	13	13	14	11
<i>dont : concert de rock ou de jazz</i>	n.d.	n.d.	10	9	10	8
<i>dont : concert de jazz</i>	n.d.	n.d.	6	7	6	4
<i>dont : spectacle de variété</i>	12	10	10	10	11	15
<i>dont : spectacle de cirque</i>	11	9	9	13	14	11
<b>Ont assisté à un festival<sup>3</sup></b>	8	7	n.d.	n.d.	16	19
<b>Ont visité un musée, une exposition ou un monument historique</b>	41	40	39	42	39	44
<i>dont : musée ou exposition</i>	28	29	30	33	30	29
<i>dont : monument historique</i>	32	31	28	30	29	34
<b>Ont pratiqué en amateur</b>	30	37	44	47	50	39
musique ou chant (seul-e ou en groupe)	9	18	20	18	16	11
une activité autre que musicale	26	28	36	42	43	35
<i>dont : écriture de poèmes, nouvelles...</i>	3	4	6	6	6	4
<i>dont : peinture, gravure, sculpture</i>	4	4	6	10	9	8
<i>dont : dessin</i>	n.d.	n.d.	14	16	14	12
<i>dont : poterie</i>	2	2	3	4	4	2
<i>dont : théâtre</i>	1	1	2	2	2	1
<i>dont : danse</i>	2	2	6	7	8	7
<i>dont : photographie</i>	18	19	19	21	24	19

Champ : personnes âgées de 15 ans et plus, vivant en ménage ordinaire. France métropolitaine.  
 Note : les résultats concernent la pratique au cours des douze derniers mois.

1. L'édition 2018 de l'enquête prévoit un plus grand nombre de modalités que les précédentes pour décrire les spectacles auxquels les répondants ont pu se rendre au cours des 12 derniers mois. En ajoutant les concerts de musiques du monde, de musiques traditionnelles, de RnB, de musiques électroniques, techno, de hip-hop, rap, de métal, hard rock et l'opéra, ce taux de pratique atteint 49 % en 2018, soit 6 points supplémentaires. La structure sociodémographique des publics, avec ou sans ces modalités supplémentaires, reste sensiblement la même.

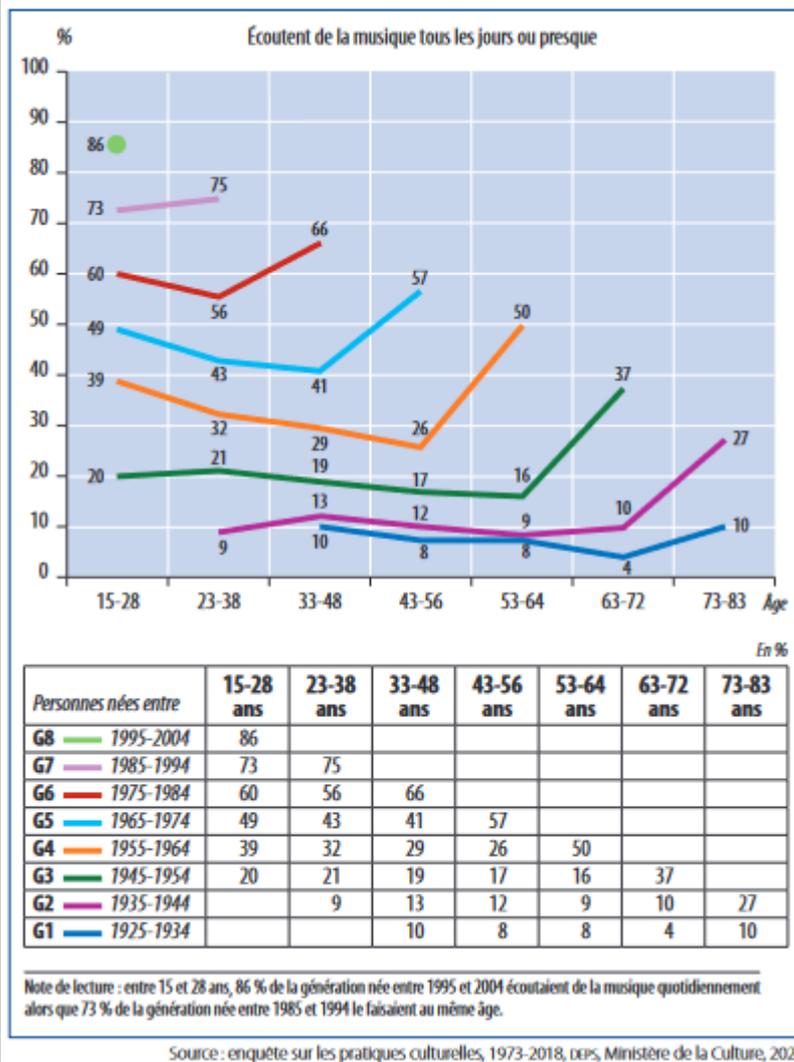
2. Les concerts de rock et de jazz étaient réunis sous la même catégorie « concerts de musique pop ou de jazz » en 1973 et « concerts de musique pop, de folk, de rock ou de jazz » en 1981.

3. Seules les éditions 1973, 1981, 2008 et 2018 de l'enquête proposent cette modalité dans leurs questionnaires. La question porte sur les festivals en général, quels que soient leurs domaines artistiques (musique, spectacle vivant, photographie ou autre).

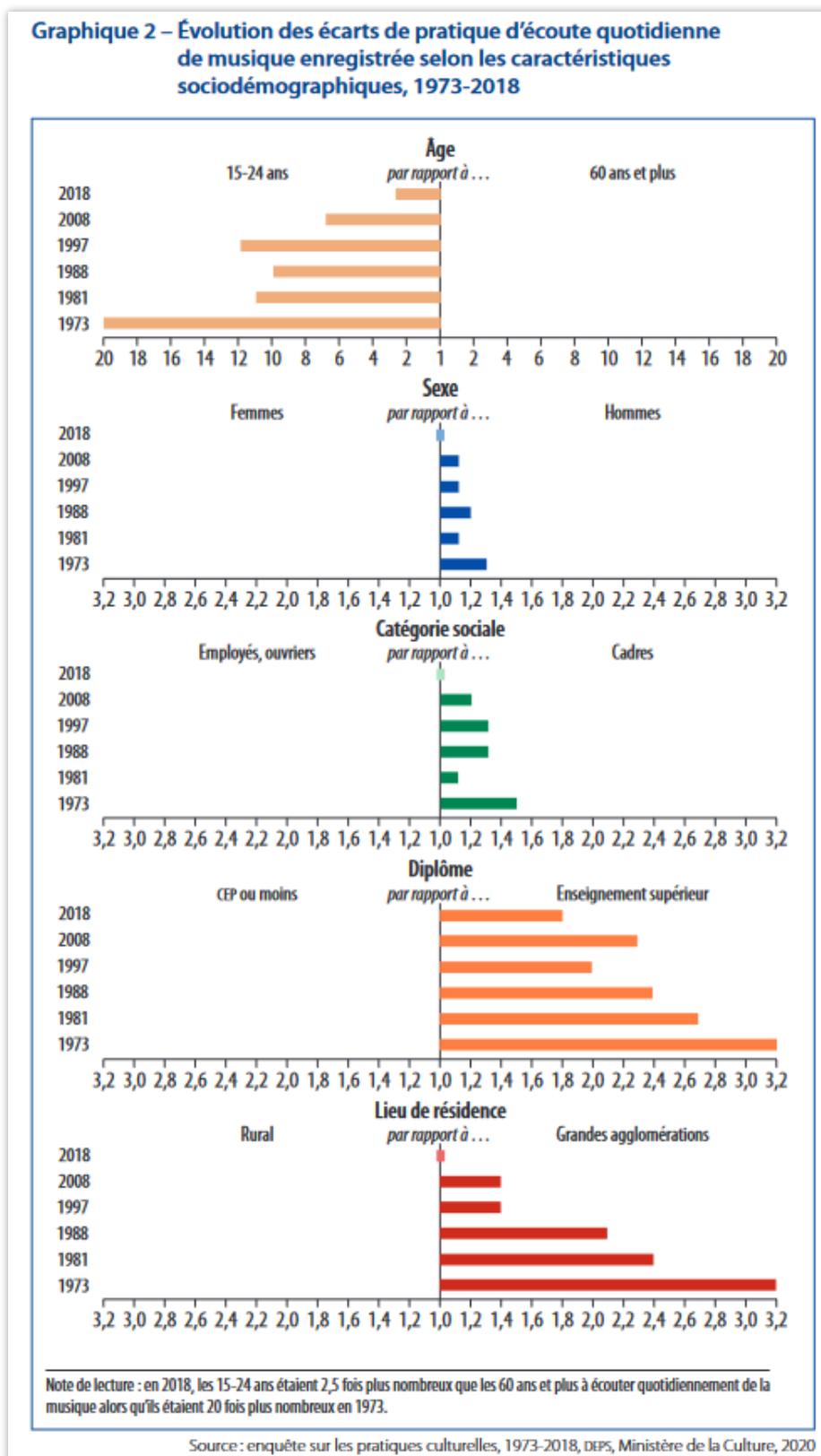
Source : enquête sur les pratiques culturelles, 1973-2018, DES, Ministère de la Culture, 2020

**Illustration 2** : Écoute quotidienne de musique selon la génération, 1973 – 2018  
(LOMBARDO & WOLFF, 2020-2, p.9)

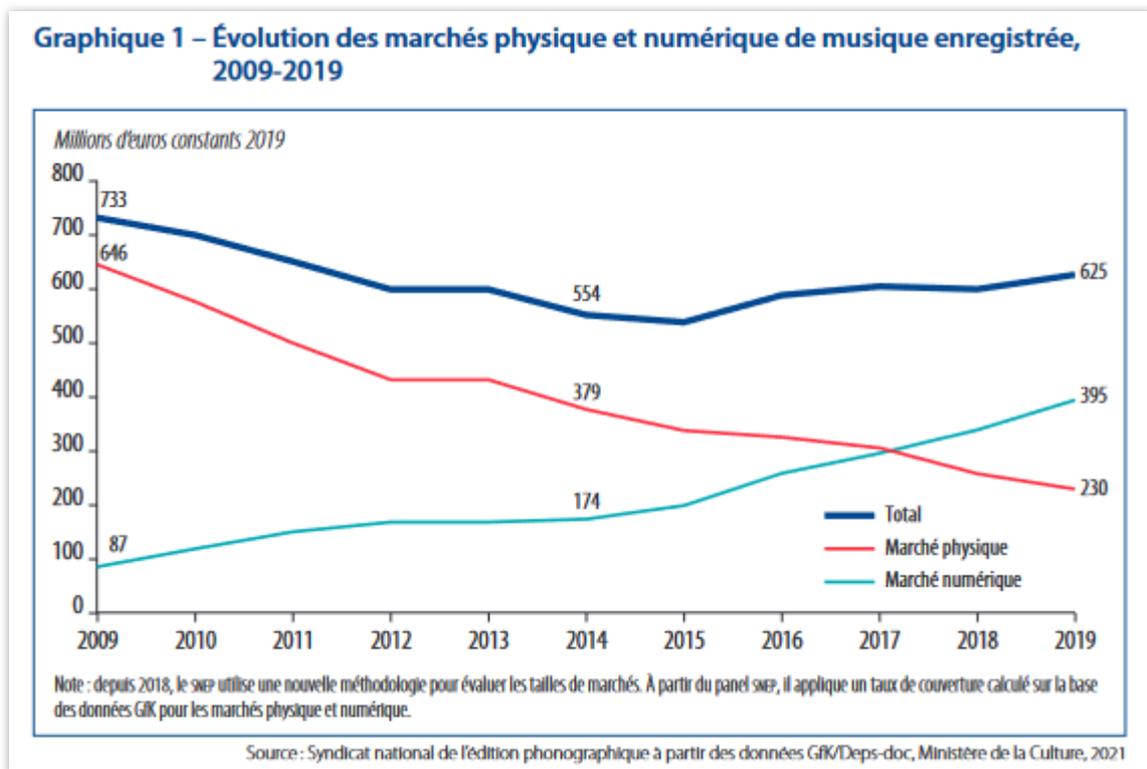
**Graphique 1 – Écoute quotidienne de musique selon la génération, 1973-2018**



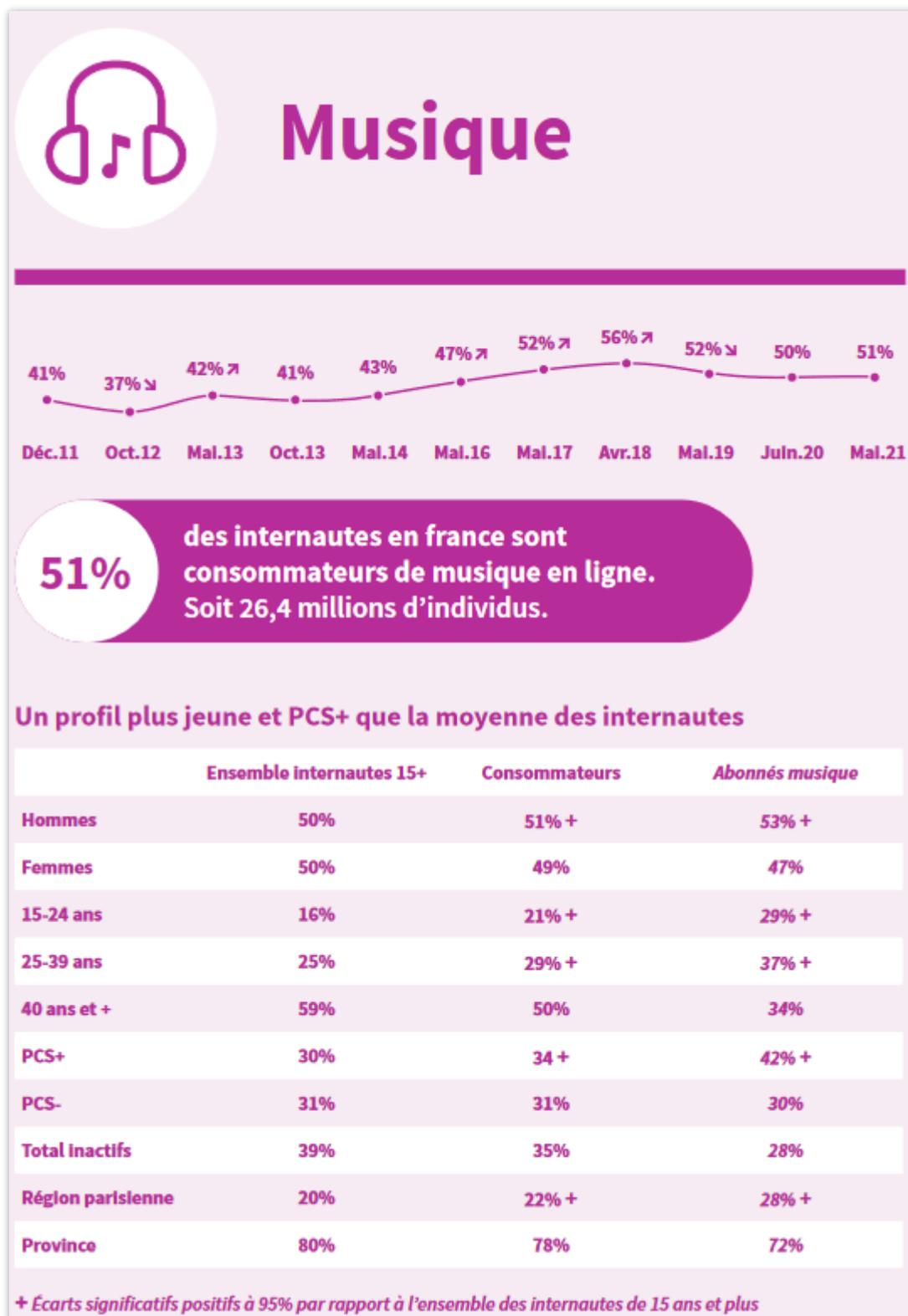
**Illustration 3** : Évolution des écarts de pratique d'écoute quotidienne de musique enregistrée selon les caractéristiques sociodémographiques, 1973 – 2018 (LOMBARDO & WOLFF, 2020-2, p.11)



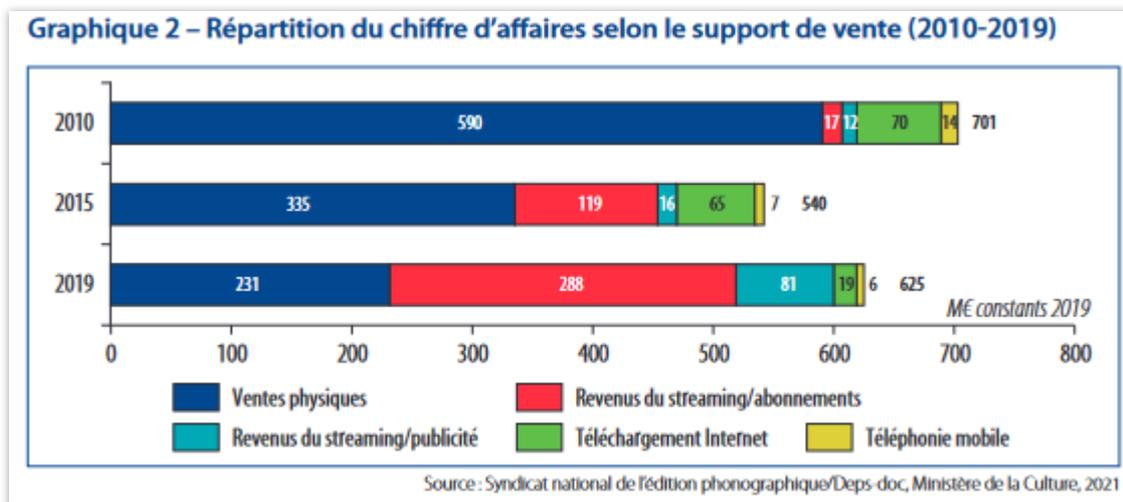
**Illustration 4** : Évolution des marchés physique et numérique de musique enregistrée 2009 – 2019 (SCHREIBER, 2021, p.238)



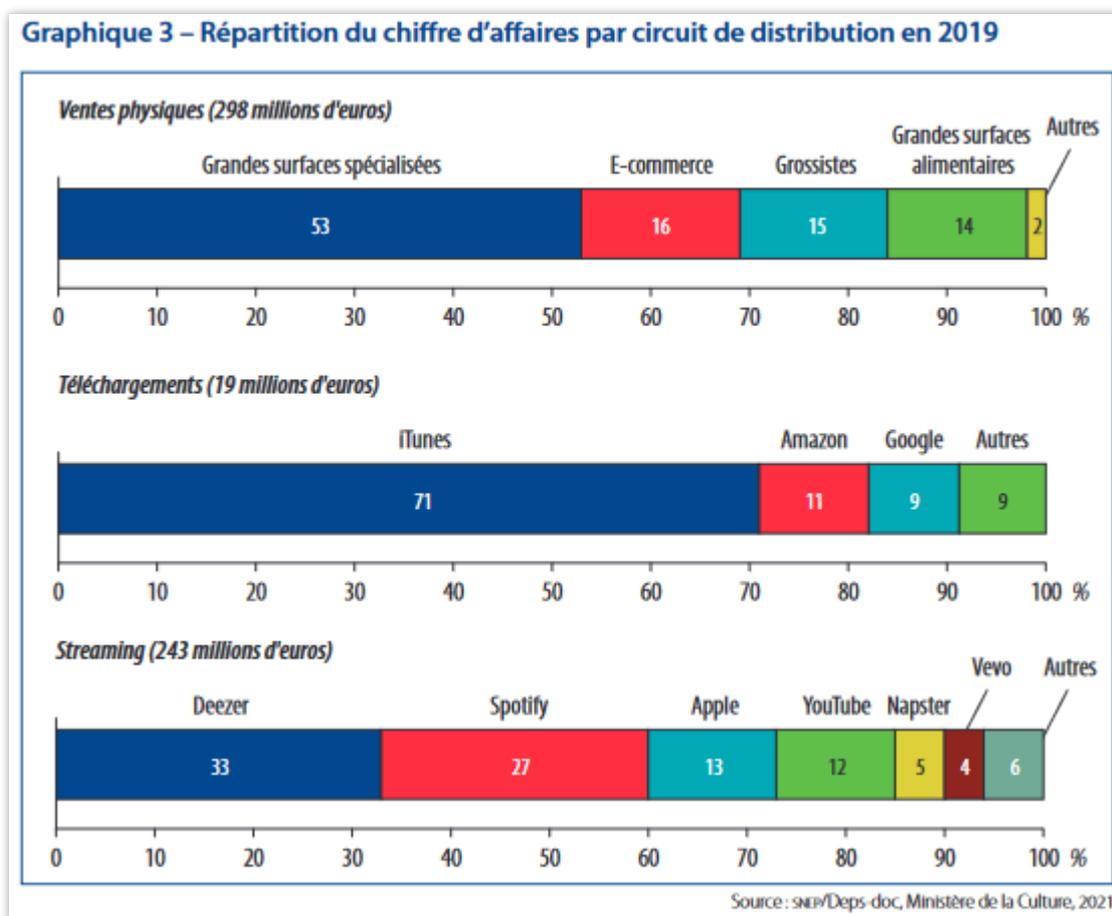
**Illustration 5** : Consommation de la musique et profil des utilisateurs 2011 – 2021  
(HADOPI, 2021, p.68)



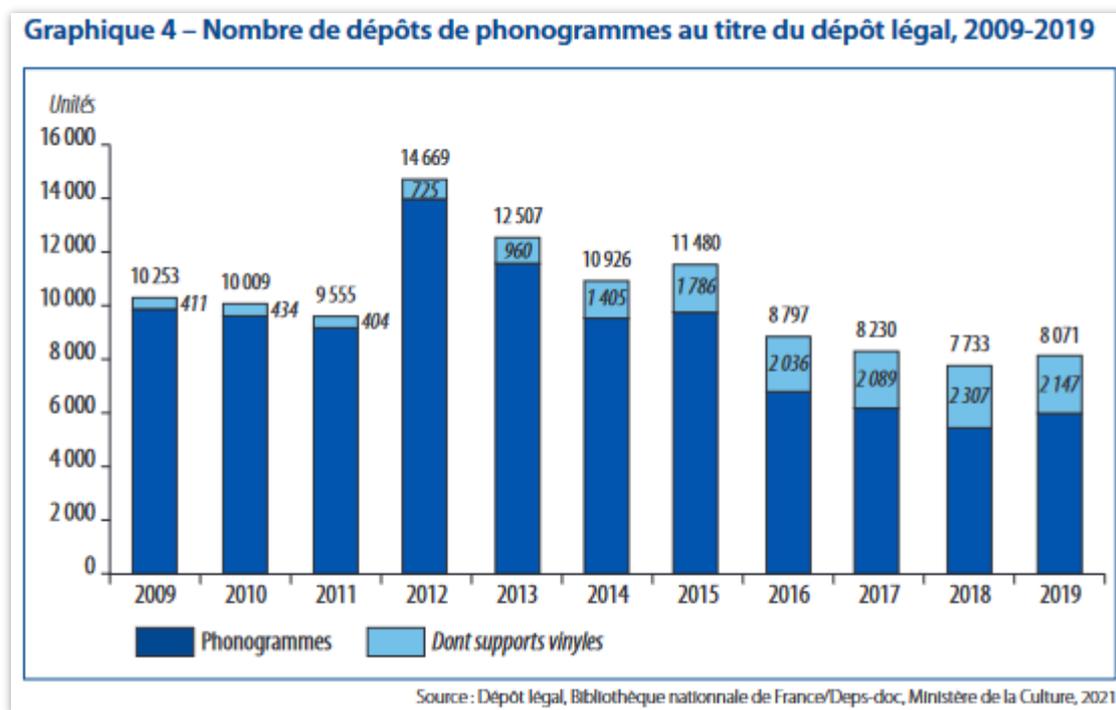
**Illustration 6** : Répartition du chiffre d'affaire selon le support de vente 2010 \_ 2019 (SCHREIBER, 2021, p. 238)



**Illustration 7** : Répartition du chiffre d'affaires par circuit de distribution en 2019 (SCHREIBER, 2021, p.240)



**Illustration 8** : Nombre de dépôts de phonogrammes au titre du dépôt légal 2009 – 2019 (SCHREIBER, 2021, p. 239)



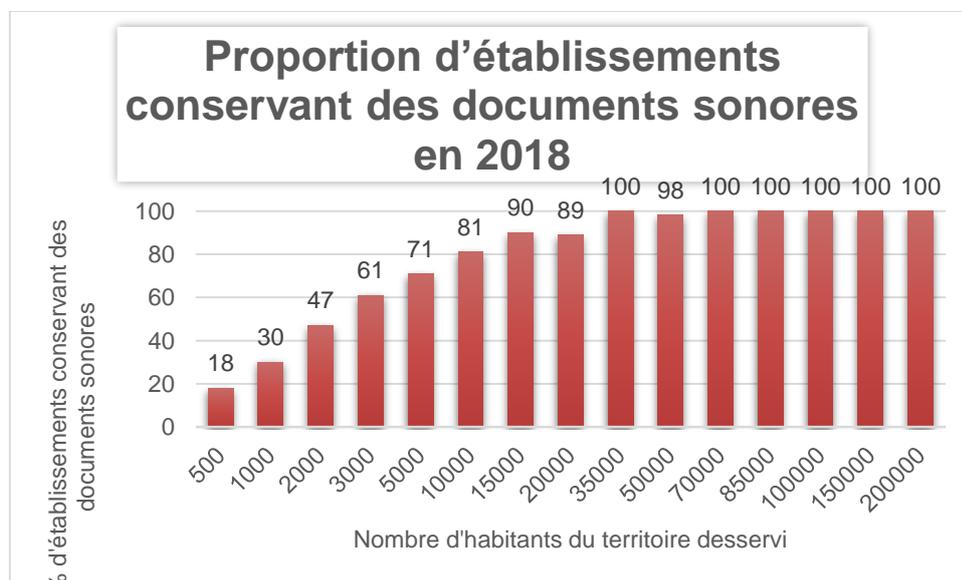
**Illustration 9** : Audiovisuel - Indicateurs de Dépôt Légal 2020, Observatoire du Dépôt Légal, 2022 (<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/observatoire-du-depot-legal/>)

Nombre de monographies sonores par support et année		2018		2019		2020	
Type de support		Nbre de dépôts	Nbre de composants du dépôt	Nbre de dépôts	Nbre de composants du dépôt	Nbre de dépôts	Nbre de composants du dépôt
CD-audio 12 cm		5 000	10 192	5 412	10 181	2 641	4 816
son dématérialisé		0	0	0	0	4 460	4 460
disque microsillon		2 315	3 660	2 147	3 430	1 347	2 128
CD-MP3		313	396	462	1 298	197	262
cassette audio analogique		10	10	23	23	16	16
CD-R audio		46	47	20	21	10	10
CD Plus, CD extra		8	8	4	4	2	3
mémoire USB		2	2	0	0	3	3
<b>Total</b>		<b>7 694</b>	<b>14 315</b>	<b>8 068</b>	<b>14 957</b>	<b>8 676</b>	<b>11 698</b>
Source : Entrées dépôt légal							

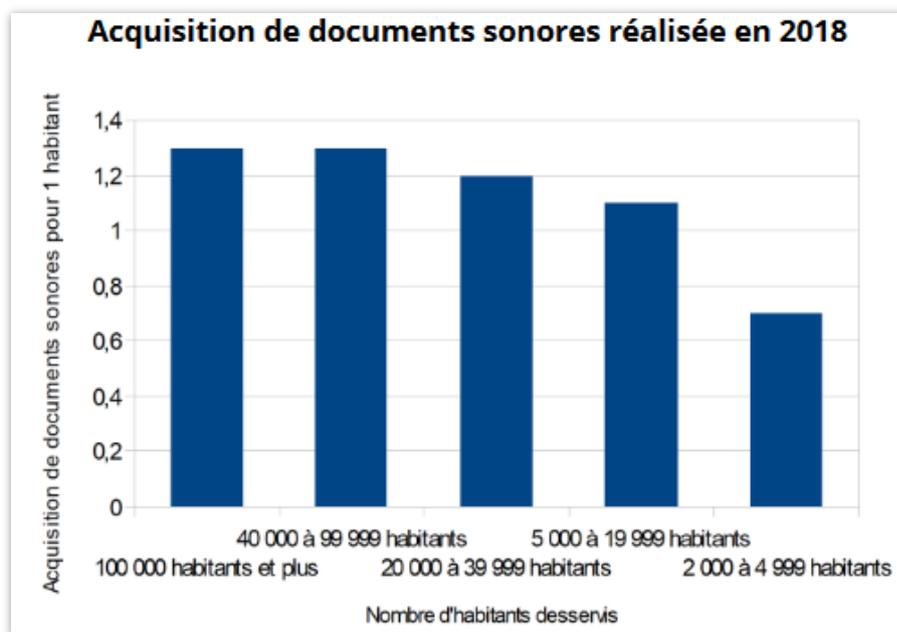
**Illustration 10 :** Proportion d'établissements conservant des documents sonores selon la taille du territoire. À partir des données de (Observatoire de la Lecture Publique, 2021)

Nombre d'habitants du territoire desservi	500	1000	2000	3000	5000	10000	15000	20000	35000	50000	70000 et plus
Établissements conservant des documents sonores (%)	18	30	47	61	71	81	90	89	100	98	100

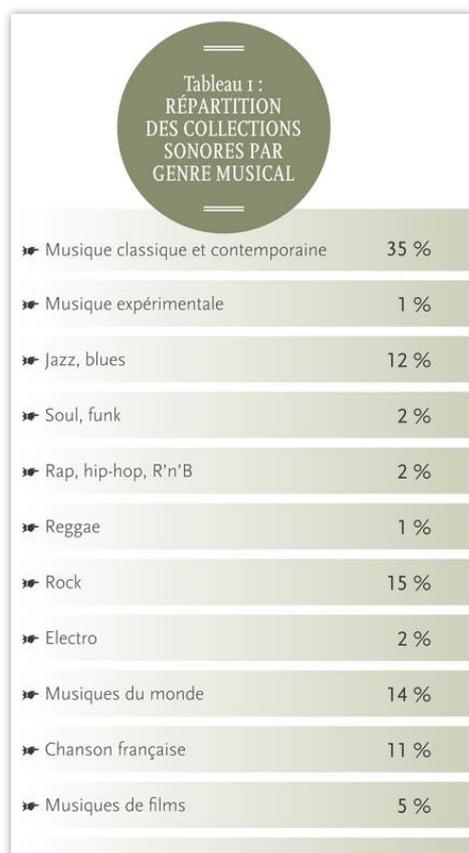
**Illustration 11 :** Proportion d'établissements conservant des documents sonores selon la taille du territoire. À partir des données de (Observatoire de la Lecture Publique, 2021)



**Illustration 12** : Acquisition de documents sonores réalisée en 2018 (Observatoire de la Lecture Publique, 2021, p.53)



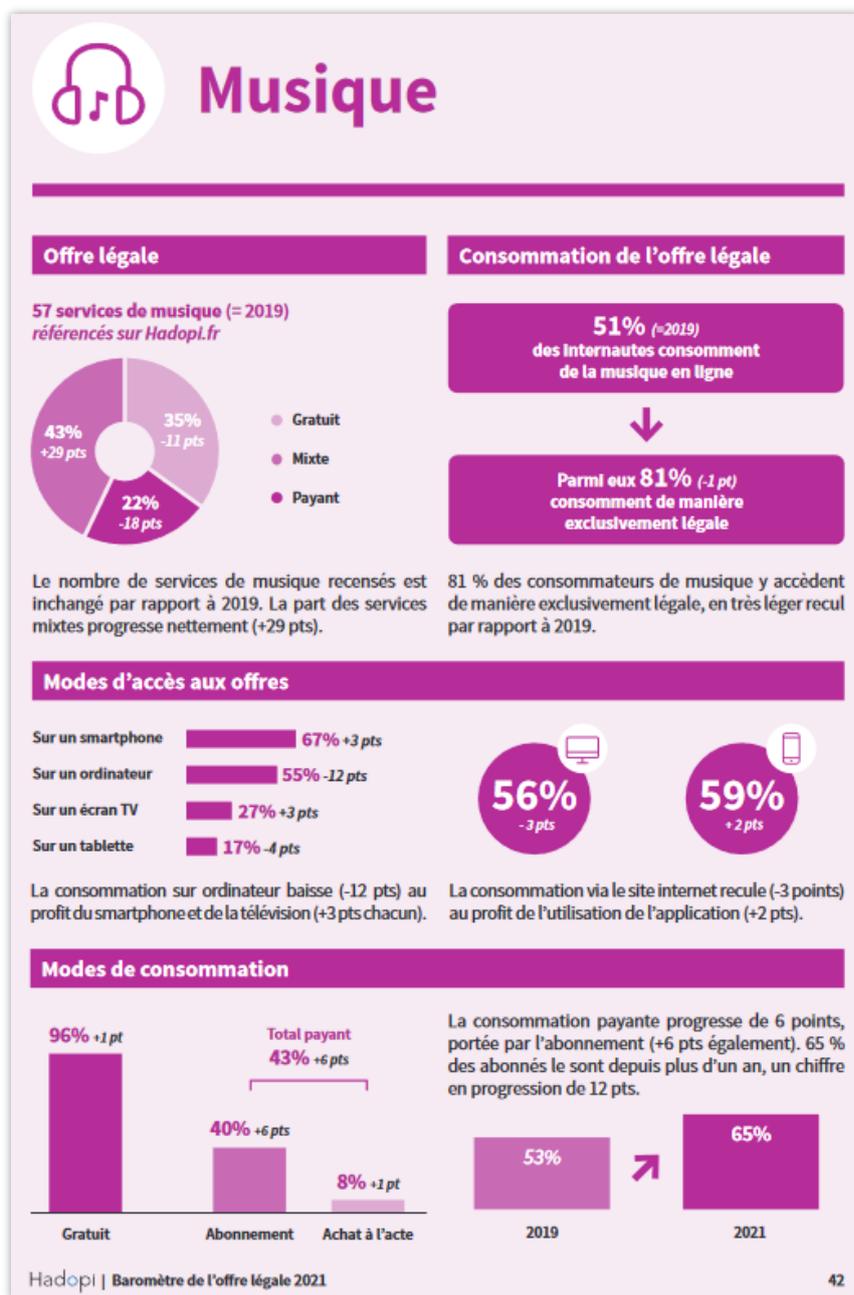
**Illustration 13** : Répartition des collections sonores par genre musical à la BPI en 2014 (OULC'HEN, 2014)



**Illustration 14** : Palmarès des ressources numériques proposées (IPSOS, 2021, p.76)

SCORE	RESSOURCES	Petit (b=322)	Moyen (b=99)	Grand (b=76)	BD (b=17)
50%	Toutapprendre	41%	57%	70%	77%
46%	Cafeyn	43%	44%	56%	59%
36%	Médiathèque numérique : VOD Arte Univers Ciné	32%	33%	46%	82%
28%	Skilleos	28%	28%	28%	35%
21%	Philharmonie de Paris à la demande	17%	24%	36%	24%
19%	DiMusic	16%	27%	19%	35%
19%	Ma petite médiathèque (Médiathèque numérique)	18%	22%	15%	24%
18%	Music Me Pro	19%	17%	13%	6%
16%	Storyplayr	14%	13%	22%	24%
15%	CVS cinema	16%	16%	12%	12%
12%	Yeux doc (Les) (Médiathèque numérique)	10%	9%	19%	29%
11%	Assimil	9%	10%	16%	18%
9%	MyCow anglais	8%	7%	18%	6%
9%	BNF Collection (Médiathèque numérique)	11%	6%	1%	12%
9%	Europresse	3%	13%	23%	12%
8%	Souris qui raconte (La)	8%	8%	8%	12%
8%	Munki	4%	17%	11%	-
8%	BiblioVox	8%	6%	10%	12%
7%	Codes Rousseau	8%	8%	5%	6%
7%	Vodeclis	5%	11%	13%	-
7%	PressReader	4%	6%	17%	12
6%	Kidilangues	6%	7%	7%	6%
6%	Maxicours	3%	6%	13%	24%
6%	Numilog	6%	7%	5%	6%
5%	Izneo	3%	9%	11%	-
5%	Cinémathèque de Bretagne	4%	5%	7%	6%
5%	Gerip	4%	4%	6%	12%
5%	Tenk	4%	3%	10%	-
4%	Encyclopaedia Universalis	2%	5%	14%	6%
4%	DiGame	3%	5%	6%	12%

**Illustration 15 :** Types de consommations et moyens d'accès à l'offre légale de musique en ligne (HADOPI, 2021, p.42)



# Bibliographie

---

- ACIM. *Manifeste : La musique a toute sa place en bibliothèque* [en ligne] 3 juin 2011. Disponible sur <https://acim.asso.fr/la-musique-a-toute-sa-place-en-bibliotheque/> (consulté le 7 juin 2022)
- AGEZ Florian. Qualités sonores du vinyle : les pointes sur les i, Rationalisons le débat. *Les numériques* [en ligne], 20 avril 2018. Disponible sur : <https://www.lesnumeriques.com/audio/qualites-sonores-vinyle-pointes-sur-i-a3023.html> (consulté le 3 juin 2022)
- Asso ACIM. *Atelier 1 : Bibliothèques musicales et lieux de concert : salles, festivals...* [vidéo]. In : YouTube [en ligne], 22 mars 2022, 1h 32min. Disponible sur : [https://www.youtube.com/watch?v=VAe0D\\_hzDUw&ab\\_channel=AssoAcim](https://www.youtube.com/watch?v=VAe0D_hzDUw&ab_channel=AssoAcim) (consulté le 6 juin 2022)
- Bibliothèque Publique d'Information (BPI). *Musique* [en ligne] 31 août 2020. Disponible sur : <https://www.bpi.fr/musique/> (consulté le 29 mai 2022)
- Bibliothèque Publique d'Informations. *Nos bases de données pour les Loisirs* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.bpi.fr/bpi-numerique/nos-collections-numeriques/bases-de-donnees-loisirs/> (consulté le 5 juin 2022)
- Bibliothèques de la ville de Paris. Ressources numériques [en ligne]. Disponible sur : [https://bibliotheques.paris.fr/toutes-les-ressources-numeriques.aspx?\\_lg=fr-FR](https://bibliotheques.paris.fr/toutes-les-ressources-numeriques.aspx?_lg=fr-FR) (consulté le 4 juin 2022)
- BLONDEAU Nicolas. De nouveaux modèles pour une bibliothèque musicale hybride. In : PIERRET Gilles (dir.). *Musique en Bibliothèque*. Paris : Édition du cercle de la librairie, 2012, p. 129-156. (Collection Bibliothèques)
- BnF & Radio France. *Saison musicale européenne* [en ligne]. Ministère de la Culture, 2022. Disponible sur [https://www.bnf.fr/sites/default/files/2022-01/programme\\_saison\\_musicale\\_europeenne.pdf](https://www.bnf.fr/sites/default/files/2022-01/programme_saison_musicale_europeenne.pdf) (consulté le 5 juin 2022)
- BnF. *Rapport d'activité 2020 – Le dépôt légal* [en ligne]. BnF, 2021. Disponible sur : <https://www.bnf.fr/fr/rapport-dactivite-2020-le-depot-legal> (consulté le 30 mai 2022)

- BURGEL Thomas. Jack White invente le vinyle « ultra ». *Les Inrockuptibles* [en ligne], 7 mai 2014. Disponible sur : <https://www.lesinrocks.com/musique/jack-white-invente-vinyle-ultra-109650-07-05-2014/> (consulté le 2 juin 2022)
  
- EDF. *Quelle est l'empreinte carbone du streaming ?* [en ligne]. EDF, 30 novembre 2021. Disponible sur : <https://particulier.edf.fr/fr/accueil/guide-energie/economies-denergie/empreinte-carbone-streaming.html> (consulté le 2 juin 2022)
  
- GAILH Antoine. Écouter un album entier est-il devenu un truc de boomer ? *Jack* [en ligne]. Canal +, 20 septembre 2021. Disponible sur : <https://jack.canalplus.com/articles/lire/sommes-nous-encore-capables-d-ecoute-des-albums-en-entier> (consulté le 30 mai 2022)
  
- GALAUP Xavier. Valoriser les collections de documents musicaux en bibliothèque. In : PIERRET Gilles (dir.). *Musique en Bibliothèque*. Paris : Édition du cercle de la librairie, 2012, p. 157-162. (Collection Bibliothèques)
  
- GALLICA. *Fonds sonores* [en ligne]. BnF. Disponible sur <https://gallica.bnf.fr/html/und/enregistrements-sonores/fonds-sonores?mode=desktop> (consulté le 5 juin 2022)
  
- HADOPI. *Baromètre de l'offre légale, édition 2021* [en ligne] Hadopi, 2021. 33 p. Disponible sur : [https://www.hadopi.fr/sites/default/files/2021-12/2021\\_12\\_22\\_barometre\\_offre\\_legale.pdf](https://www.hadopi.fr/sites/default/files/2021-12/2021_12_22_barometre_offre_legale.pdf) (consulté le 28 mai 2022)
  
- HADOPI. *Baromètre de la consommation de biens culturels dématérialisés* [en ligne]. Hadopi, 2021. 88 p. Disponible sur : [https://www.hadopi.fr/sites/default/files/sites/default/files/ckeditor\\_files/2021\\_11\\_17\\_Etude\\_barometre\\_consommation\\_biens\\_culturels\\_dematerialises\\_2021.pdf](https://www.hadopi.fr/sites/default/files/sites/default/files/ckeditor_files/2021_11_17_Etude_barometre_consommation_biens_culturels_dematerialises_2021.pdf) (consulté le 30 mai 2022)
  
- HADOPI. *Les pratiques d'écoute de musique en ligne \_ Phase qualitative* [en ligne]. Hadopi, Septembre 2020. 89 p. Disponible sur : [https://www.hadopi.fr/sites/default/files/sites/default/files/ckeditor\\_files/2020\\_10\\_01\\_Pratiques\\_de\\_musique\\_en\\_ligne\\_qualitative.pdf](https://www.hadopi.fr/sites/default/files/sites/default/files/ckeditor_files/2020_10_01_Pratiques_de_musique_en_ligne_qualitative.pdf) (consulté le 30 mai 2022)

- HAON Sandrine. De la médiation pour quel public ? In : PIERRET Gilles (dir.). *Musique en Bibliothèque*. Paris : Édition du cercle de la librairie, 2012, p. 185-200. (Collection Bibliothèques)
  
- IFPI. *Engaging with Music 2021* [en ligne]. Ifpi, 2021. 28 p. Disponible sur : <https://www.ifpi.org/wp-content/uploads/2021/10/IFPI-Engaging-with-Music-report.pdf> (consulté le 5 juin 2022)
  
- IPSOS. *Ressources numériques en bibliothèque de lecture publique* [en ligne]. Ministère de la Culture, 2021. 87 p. Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/Media/Ipsos-pour-le-Ministere-de-la-Culture-Rapport-complet-de-l-etude-sur-les-ressources-numeriques-en-bibliotheques-de-lecture-publique> (consulté le 8 juin 2022)
  
- Jack White. (2014). *Lazaretto* [Album vinyle]. Third Man ; XL ; Columbia
  
- LE LAY Anne. Les imprimés musicaux : développer des collections souvent négligées. In : PIERRET Gilles (dir.). *Musique en Bibliothèque*. Paris : Édition du cercle de la librairie, 2012, p. 167-183. (Collection Bibliothèques)
  
- LOMBARDO Philippe, WOLFF Loup. Cinquante ans de pratiques culturelles en France [en ligne]. Ministère de la Culture – DEPS, 2020-2. 96 p. Disponible sur : [https://www.culture.gouv.fr/Media/Medias-creation-rapide/CE-2020-2\\_Cinquante-ans-de-pratiques-culturelles-en-France.pdf](https://www.culture.gouv.fr/Media/Medias-creation-rapide/CE-2020-2_Cinquante-ans-de-pratiques-culturelles-en-France.pdf) (consulté le 29 mai 2022)
  
- Médiathèque Départementale d'Ille et Vilaine. *Créer et gérer un service musique* [en ligne]. Disponible sur : <https://mediatheque.ille-et-vilaine.fr/s-informer/boite-a-outils/les-collections/684-creer-et-gerer-un-service-musique> (consulté le 5 juin 2022)
  
- Médiathèque Musicale de Paris. (s. d.). *Playlists* [Chaîne YouTube]. YouTube. <https://www.youtube.com/channel/UCmqnzOVH5F2BSzmsydDtltg/playlists>
  
- Médiathèque Musicale de Paris. *Mediatheque\_musicale\_Paris* [en ligne]. Mixcloud, Disponible sur : [https://www.mixcloud.com/Mediath%C3%A8que\\_musicale\\_Paris/stream/](https://www.mixcloud.com/Mediath%C3%A8que_musicale_Paris/stream/) (consulté le 5 juin 2022)

- O'HARA Graeme. *What is the environmental cost of recorded music?* [vidéo]. In : YouTube [en ligne], 19 juin 2019, 7 min. 44. Disponible sur : [https://www.youtube.com/watch?v=XfbyWZxmkLo&ab\\_channel=CitizenBravo](https://www.youtube.com/watch?v=XfbyWZxmkLo&ab_channel=CitizenBravo)
  
- Observatoire de la Lecture Publique. *Bibliothèques Municipales et Intercommunales : Données d'activité 2018 : Synthèse Nationale* [en ligne]. Ministère de la Culture, 2021, 98 p. Disponible sur : [https://www.culture.gouv.fr/content/download/287198/pdf\\_file/Synth%C3%A8se%20annuelle\\_2018.pdf?version=1](https://www.culture.gouv.fr/content/download/287198/pdf_file/Synth%C3%A8se%20annuelle_2018.pdf?version=1) (consulté le 5 juin 2022)
  
- Observatoire de la lecture publique. *Bibliothèques Municipales : Données d'activités 2010 Synthèse Nationale*. [en ligne]. Ministère de la Culture et de la Communication, 2012. 105 p. Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/content/download/133120/file/Biblioth%C3%A8ques%20municipales%20synth%C3%A8se%202010.pdf?inLanguage=fre-FR#%5B%7B%22num%22%3A42%2C%22gen%22%3A0%7D%2C%7B%22name%22%3A%22Fit%22%7D%5D> (consulté le 29 mai 2022)
  
- Observatoire du dépôt légal. *Audiovisuel (son, vidéo, multisupports, multimédia) – Indicateurs du dépôt légal 2020* [en ligne]. BnF, 19 mai 2022. Disponible sur : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/observatoire-du-depot-legal/> (consulté le 25 mai 2022)
  
- OTT Arsène. L'action culturelle en bibliothèque autour de la musique. In : PIERRET Gilles (dir.). *Musique en bibliothèque*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2012, p.201-226 (Collection Bibliothèques)
  
- OULC'HEN Enora, La musique à la BPI : Pour un nouveau modèle de bibliothèque musicale. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne], 2014, n°2, p.102-111. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2014-02-0102-009> (consulté le 29 mai 2022)
  
- PICHON Pierre. Le dépôt légal, reflet de l'évolution de la production et des supports. In : PIERRET Gilles (dir.). *Musique en Bibliothèque*. Paris : Édition du cercle de la librairie, 2012, p. 101-108. (Collection Bibliothèques)

- PIERRET Gilles. Les bibliothèques face à la révolution des pratiques d'écoute et de création de la musique. Quelles évolutions pour le modèle de la discothèque de prêt ? In : PIERRET Gilles (dir.). *Musique en Bibliothèque*. Paris : Édition du cercle de la librairie, 2012, p. 13-22. (Collection Bibliothèques)
- PONCET Damien. Transmettre et partager le patrimoine sonore : La médiathèque musicale de Paris à l'ouvrage. *Bibliothèque(s)* [en ligne], décembre 2020, n°102-103, p.90-91. Disponible sur : <http://www.abf.asso.fr/bib102-103> (consulté le 5 juin 2022)
- RÉSEAU CAREL. *diMusic* [en ligne]. 6 novembre 2020. Disponible sur : <https://reseaucaarel.org/dimusic> (consulté le 1 juin 2022)
- RÉSEAU CAREL. *Philharmonie à la demande* [en ligne]. 4 juin 2020. Disponible sur : <https://reseaucaarel.org/cite-de-la-musique-en-ligne> (consulté le 1 juin 2022)
- *Ressources électroniques : livres, revues et bases de données en ligne* [en ligne] BnF. Disponible sur : <https://bdl.bnf.fr/bases-de-donnees-par-titre> (consulté le 5 juin 2022)
- SCHREIBER Amandine. *Chiffres clés, statistiques de la culture et de la communication* [en ligne]. Ministère de la Culture, Deps-doc, 2021. 69 p. Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/Media/Medias-creation-rapide/Chiffres-cles-2021-6-Me-dias-et-industries-culturelles.pdf2> (consulté le 28 mai 2022)
- TOFFOLET Adrien. CD, vinyle, streaming : le marché de la musique en France en hausse, presque au niveau d'il y a 15 ans. *France Inter* [en ligne], 15 mars 2022. Disponible sur : <https://www.franceinter.fr/culture/cd-vinyle-streaming-le-marche-de-la-musique-en-france-retrouve-quasiment-son-niveau-d-il-y-a-15-ans> (consulté le 3 juin 2022)
- *Tympan* [en ligne]. Bibliothèque Publique d'Information, Centre Pompidou. Disponible sur : <https://tympan.bpi.fr/> (consulté le 5 juin 2022)
- Ville de Paris. *Médiathèque Musicale de Paris (MMP)* [en ligne]. Ville de Paris, 29 mai 2022. Disponible sur : <https://www.paris.fr/equipements/mediatheque-musicale-de-paris-mmp-2883#services> (consulté le 29 mai 2022)

- YERLE Mathieu. Les ventes de CD repartent à la hausse pour la première fois depuis 17 ans aux États-Unis. *Le Figaro* [en ligne] 8 janvier 2022. Disponible sur : <https://www.lefigaro.fr/musique/les-ventes-de-cd-repartent-a-la-hausse-pour-la-premiere-fois-depuis-17-ans-aux-etats-unis-20220108> (consulté le 7 juin 2022)